

N°. 318.


Coll. spe.




CEST MOI QUI FAIS LES BEAUX IOURS .

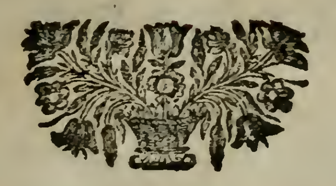
HISTOIRE
DE
LOUIS XIV.
ROY DE FRANCE, ET DE NAVARRE.
CONTENANT

EN ABRÉGÉ

Ce qui s'eſt paſſé ſous ſon Regne de plus remarquable juſqu'à preſent.

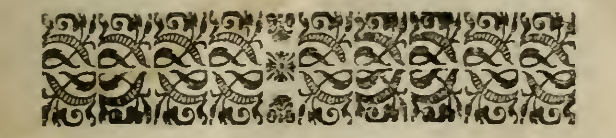
Par Mr. de RABUTIN, Comte de BUSSY.

ADRESSÉE A SES ENFANS.



A AMSTERDAM,
Chez GEORGE GALLET.

M. DCC.



HISTOIRE DE LOUIS XIV. ROY DE FRANCE, ET DE NAVARRE, EN ABRÉGÉ.

IL y a long - temps, Mes Enfans, que j'ay deſſein d'écrire l'Hiſtoire du Roy, ſur ce que j'en ay veû par moy même

à la Cour, & à la Guerre; ou sur ce que j'en ay appris dans mon éxil par les événemens. Ce n'est pas pour m'attirer des graces de Sa Majesté, que j'entreprens aujourd'huy ce travail, je commence trop tard, pour esperer qu'elle le voye pendant ma vie, & je me propose uniquement le plaisir de vous faire dans la vie de nostre Maître, un portrait de la vertu, qui vous touchera d'autant plus que je n'auray eû ni à flatter, ni à mentir pour vous la dépeindre: Je prétens même qu'elle pourra vous servir d'exemple, quelque disproportion qu'il y ait des actions d'un Grand Roy à celles d'un particulier: Car la vertu est de tous les états; & l'on peut ressembler en petit à un grand modele. J'ay choisi celui-ci dans la bonne fortune

tune & dans la toute puiſſance qui ſont preſque toûjours des obſtacles & des écüeils invincibles à la vertu : Et je n'ay trouvé dans toute l'Antiquité chreſtienne & profane, dans les derniers ſiécles & dans le noſtre, que le Roy qui pût eſtre un exemple parfait de ma propoſition; c'eſt à dire, quelqu'un qui comme luy ait toûjours été heureux & toûjours ſage.

Vous verrez dans cette Hiſtoire la plus longue proſperité qu'on ait jamais vûë depuis le Regne de Salomon : Et vous verrez cette bonne fortune accompagnée d'autant de ſageſſe, & de bonne conduite, qu'en ont d'ordinaire les hommes dans le malheur.

Les malheureux dans la perſecution des hommes ou de la

fortune, ont ſouvent recours à Dieu, & les autres l'oublient dans leurs proſperitez : La providence m'a épargné le danger d'eſtre gaſté par cette voye ; auſſi ne vous en parlerai-je point par mon expérience, comme j'ay fait des adverſitez ; mais ſi vous eſtes aſſez heureux pour en faire là-deſſus une contraire à la mienne, moderez-vous, & vous ſouvenez qu'il n'y a pas moins de gloire à ſoûtenir ſagement la bonne fortune, qu'à la meriter. Que ſi vous eſtes auſſi malheureux que je l'ay été, ſoûtenez-vous par la réſignation, & faites que vôtre courage ſoit toûjours plus grand que vos malheurs.

Je n'ay voulu parler qu'à vous dans cette Hiſtoire, mes Enfans, pour n'eſtre pas forçé, comme le ſont les Hiſtoriens, de n'oſer di-

dire que les faits ; & pour me laisser la liberté de faire des reflexions qui vous obligeassent à en faire, car les jeunes gens naturellement ne s'en donnent pas la peine : Ils ne lisent que pour sçavoir : Et je voudrois que vous ne lûssiez que pour vous former.

HISTOIRE EN ABREGÉ
DE
LOUIS XIV.

LOUIS XIII. ayant été marié vingt deux ans sans avoir eu d'enfans, n'en attendoit plus, lorsqu'au mois de Mars 1638. il eut la joïe d'être assuré de la grossesse de la Reine Anne d'Autriche sa Femme: 1638.

1683. me : Et cette joïe fut complete en Septembre de la même année, quand il la vit accoucher d'un Prince.

Cette naiſſance extraordinaire fit juger à tout le monde, que le nouveau né le ſeroit auſſi. On verra dans la ſuite s'il a bien répondu à cet augure.

1643. Loüis XIII. eſtant mort en 1643. le Roy ſon Fils monta ſur le Thrône à cinq ans, ſous le nom de Loüis XIV.

La Reine ſa Mere ayant été auſſi-toſt declarée Regente, ſon premier ſoin fut de bien mettre la crainte de Dieu dans le cœur du jeune Prince.

La Regente fut quelque tems à ſe déterminer ſur le choix d'un chef du Conſeil, & enfin mit à la teſte des affaires, Jules Mazarin Cardinal, homme d'un genie

nie au dessus des autres. 1643.

Je parleray de la Regence fort succintement, & seulement pour faire remarquer les prosperitez du Regne dans la minorité du Roy, pendant laquelle il n'avoit pas encore l'honneur des bons succez.

Si j'écrivois la vie de Loüis de Bourbon, Duc d'Anguien, puis Prince de Condé, je n'oublierois aucun détail des Victoires de ces tems-là, où il eût tant de part, & pendant lesquels, en rendant d'importans services à l'Etat, il acquit à la guerre cette brillante réputation, dont il a dans la suite étonné tout le monde.

La mort de Loüis XIII. ayant fait croire aux Espagnols, que la conjoncture estoit favorable pour faire des progrés en France,

1643. ce, & que les embarras ordinaires aux Regences, ſur tout dans leurs commencemens, empêcheroient la Reine de ſoûtenir un grand effort, s'ils le faiſoient, ils entrêrent en Champagne avec une groſſe Armée, & aſſiegerent Rocroy.

La Regente envoya ordre à Loüis de Bourbon, alors Duc d'Anguien, qui à vingt deux ans commandoit l'Armée en Flandres, de ſecourir Rocroy. Le Prince qui eſtoit à Aire, marche en diligence aux ennemis, leur donne bataille, & gagne une Victoire dont les Eſpagnols ne ſe remirent de vingt ans.

De Rocroy, le Prince alla prendre Barlemont, Emeric, & Binſch; & en même tems fit démolir Maubeuge, Emeric, & Barlemont: De là il fut attaquer

& prendre Thionville; ensuite 1643.
il prit la Ville de Cirq sur le Duc Charles de Lorraine qui estoit dans les interests du Duc de Baviere; & ayant eu avis que l'Armée que commandoit Jean Baptiste Budes Maréchal de Guébriant en Allemagne, estoit en presse entre celle du Duc de Baviere & celle du Duc Charles, il y courut, & mena au Maréchal un secours de sept mille hommes.

Au premier bruit que les ennemis eurent de la marche du Prince, ils repasserent le Rhin, & peu de tems aprés qu'il fut arrivé, il remit les affaires d'Allemagne en bon état.

Les Armes du Roy firent aussi des progrés en Piedmont sous les ordres du Prince Thomas, du Vicomte de Turenne, & du

1643. Comte du Pleſſis - Praſlin; ils prirent la Ville de Trin, le Château de Camain, le Pont d'Eſtùres, & tinrent en reſpect les ennemis qui eſtoient là les plus forts.

Le Maréchal de la Motte en Catalogne, ſecourut Flix, que les Eſpagnols avoient aſſiegé; leur prit cinq petites places, leur donna pluſieurs petits combats, & les battit toujours.

Le Duc de Brezé qui commandoit l'Armée navale, gagna un combat ſur la flotte Eſpagnole devant Cartagene, où les ennemis perdirent beaucoup.

Dans ce tems-là la Reine voulant recompenſer le merite & les ſervices du Vicomte de Turenne, & de Gaſſion, les fit Maréchaux de France.

Le Maréchal de Guébriant qui

qui vouloit prendre en Allemagne ſes quartiers d'hiver ſur les ennemis, s'avançoit en Suabe avec le Comte de Rantzau Lieutenant General, & en chemin faiſant, il aſſiégea Rotüeil, où il fut tué d'un coup de Fauconneau. 1643.

Rantzau acheva le Siége, & la place ſe rendit deux jours aprés la mort du Maréchal.

Quinze jours aprés le Duc Charles de Lorraine reprit Rotüeil; la Reine envoya le Maréchal de Turenne pour empêcher de plus grands progrés; il paſſa le Rhin à Briſſac, s'avança proche de Fribourg, battit quelques partis des ennemis, prit leurs bagages & des étendards, & mit nos places en ſûreté.

Il s'éleva alors une ſedition en Rouërgue contre l'impoſition des

1643. des Tailles; mais le Comte de Noailles qui étoit Gouverneur de la Province, s'enferma dans Villefranche avec quelques troupes, & par ſa fermeté & ſa bonne conduite, il appaiſa la ſedition, & punit les ſeditieux.

La Reine qui vouloit faire aimer le Roy dés le commencement de ſon Regne, autant qu'elle le faiſoit craindre, donna la liberté aux Maréchaux de Vitry & de Baſſompierre, & au Comte de Cramail, que le Cardinal de Richelieu avoit fait mettre à la Baſtille un peu legerement: Et le Preſident le Coigneux, qui pour avoir eſté attaché aux intereſts du Duc d'Orleans, avoit été chaſſé, fut rappellé & remis dans la fonction de ſa charge.

Le Duc d'Elbœuf, le Marquis du Bec, & le Duc d'Epernon, eu-

rent des lettres d'abolition, pour 1643.
avoir porté les armes contre le Roy, & rentrêrent dans leurs biens, & le Duc d'Epernon dans ſa charge de Colonel de l'Infanterie, & de Gouverneur de Guyenne.

Les Peuples furent déchargez de dix millions de livres de Tailles.

Il n'y eut pas juſqu'aux Etrangers, qui ne reçeuſſent des marques des bontez de Sa Majeſté & de ſon credit dans les Cours des Princes ſes Alliez.

Grimaldi Nonce du Pape fut nommé Cardinal à la recommandation du Roy, & le Chapeau luy fut apporté à Paris par le Camerier de Sa Sainteté.

Et pour ne rien laiſſer à ſouhaiter à un ſi beau commencement de Regne, la Reine voulut

1644. lut bien écouter des propoſitions de paix, & fit nommer les Comtes d'Avaux & de Servien, Plenipotentiaires à Munſter : Mais les Ambaſſadeurs des Couronnes n'ayant point de pouvoirs ſuffiſans, les conferences ne ſervirent qu'à jetter des plans qui furent utiles dans la ſuite.

Charles I. Roy d'Angleterre ayant alors ſuccedé à la Couronne, voulut introduire des nouveautez dans la Religion Anglicane, qui furent mal reçûës du Parlement & des Peuples, & fut le pretexte de grands remuëmens dans ce Royaume. La Reine trouva beau pour la gloire du Roy ſon Fils, d'eſſaïer à procurer la paix à ſes voiſins ; & pour cela Sa Majeſté envoya le Comte d'Harcourt Ambaſſadeur extraordinaire à Londres : Mais les eſ-

esprits étant trop aigris de part 1644.
& d'autre, sa médiation demeura sans fruit.

Cependant la négociation de Paix n'ayant point eu de suites, la Reine songea à mettre les armes du Roy en état de vaincre toûjours ses ennemis. Elle manda aux Comtes d'Avaux & de Servien, de renouveller le traité d'alliance avec les Etats des Provinces-unies; & en attendant la Campagne, la Reine qui ne trouvoit rien de plus grand, que d'inspirer au Roy de faire du bien, & sur tout à ses bons serviteurs, fit Ducs & Pairs le Comte de Grammont Gouverneur de Navarre & Bearn: le Comte de Trêmes Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur du Maine; le Marquis de Liancourt, premier Gentil-homme

1644. me de la Chambre, & le Comte de Brion premier Ecuyer de MONSIEUR Gaston de France.

Au commencement de la Campagne de mil six-cent quarante-quatre Gaston de France Duc d'Orleans, Lieutenant General de la Regence, qui devoit commander l'Armée en Flandres, la partagea en trois corps; l'un sous le commandement du Maréchal de la Meilleraye, avec ordre d'entrer en Flandres du côté d'Amiens; Un autre sous les ordres du Comte de Rantzau Lieutenant General devoit entrer par Abbeville; & MONSIEUR, à la teste du troisiéme, entra par Peronne & par Bapaume, où le Maréchal de Gassion le joignit.

Le dessein de MONSIEUR étant d'assie-

d'aſſieger Gravelines, il ordonna qu'on ſe ſaiſit des Forts de Bayette, de la Capelle, & de S. Folquin, qui facilitoient l'approche de la place, où il fit ouvrir la tranchée le 21. de Juin; & le 30. de Juillet la place ſe rendit. 1644.

La Conqueſte de Gravelines étoit fort importante; c'eſt de l'ancien Domaine de la Couronne; & la priſe de cette place ouvroit le pays ennemi. Le Maréchal de Gaſſion au ſortir de là s'empara de l'Abbaye de Hoüatte, & ſe ſaiſit du Château de Haneze pour être maître de la Riviere d'Aâ.

Les Hollandois avec leur Armée Navale, commandée par l'Amiral Tromp, s'emparérent pour nous du Fort du Sas de Gand. Ce qu'on appelle des Sas en ce Pays-là, ce ſont des embou-

1644. boucheures de Rivieres, ou de Canaux, à la teste desquels on fait des Forts.

Il y en avoit deux considerables, qui étoient les Forts d'Hennuyen & de Rebé, qui incommodoient fort nôtre Armée: Le Comte de Manicamp fut commandé pour les forcer, ce qu'il fit avec beaucoup de valeur.

Le Maréchal de Gassion passa le reste de la Campagne à prendre des Forts & des Châteaux, qui avançoient toûjours nôtre Armée dans le Pays ennemi; battit plusieurs partis des troupes d'Espagne, & se signala par tout.

Le Duc d'Anguien de son côté, avec le Maréchal de Guiche, & le Maréchal de Turenne sous lui, gagne en Allemagne les combats de Fribourg, prend Phi-

Philisbourg, Mayence, Guermessen, Wormes & Baccaras. 1644.

A la fin de la Campagne, le Grand Seigneur envoïa une Ambassade au Roy, & luy faisant compliment sur ses Conquêtes, il l'appelle l'Empereur de France, Possesseur de plusieurs Royaumes, l'Arbitre universel, & le premier des Princes de la troupe du Messie.

Sa Majesté, comme on voit, a commencé de bonne heure à se faire craindre & respecter.

Dans ce tems-là le Cardinal Pamphile, ayant été élevé au Pontificat sous le nom d'Innocent X. aprés la mort d'Urbain VIII. les Cardinaux Barberins, Neveux du mort, qui avoient eû le plus de part aux cabales qui s'étoient faites contre le nouveau Pape, ne se croyant pas à Rome

1644. Rome en ſeureté, ſe refugierent en France.

Sa Sainteté auſſi-tôt fit confiſquer leurs biens, les declara interdits, privez de leurs charges, & les menaçoit par une Bulle de la privation du Chapeau. Cela fit grand bruit; le Roy s'intereſſa pour les Cardinaux; & par ſon credit les Barberins retournerent à Rome, rentrerent dans leurs biens & dans leurs dignités, & le Pape les reçût avec amitié.

1645. Au commencement de 1645. l'Electeur de Treves, que la Maiſon d'Auſtriche tenoit priſonnier pour s'être mis ſous la protection de France, fut mis en liberté, à la ſolicitation de cette Couronne.

Le Duc d'Orleans qui commandoit l'Armée de Flandres, com-

commença la Campagne de bon- 1645.
ne heure. Il prit d'abord les Forts de Vandreval, Guescha & Dringhen, en presence de Picolomini, qui n'osa les secourir, non plus que la ville de Montcassel, que le Prince assiégea & fit forcer l'épée à la main: de là voulant prendre Mardick, il fit passer la Riviere de Colme à son Armée. Les ennemis s'y opposerent inutilement. On les battit, & ce Prince alla assiéger & prendre Mardick, soûtenu de l'Amiral Tromp, qui étoit à la rade de cette place avec trente navires qu'il commandoit pour en empêcher le secours. Le Maréchal de Gassion y fut blessé dangereusement, & le Comte de Rantzau y acheva de meriter le Bâton de Maréchal de France, dont il fut honoré au sortir de ce Siége.

1645. Enſuite, Monſieur, pour aſsûrer ces places, prit le fort de Linq, & aſſiegea Bourbourg qu'il prit en cinq jours, & fit la garniſon priſonniere de guerre. Aprés ces expeditions Monſieur s'en étant retourné à la Cour, les Maréchaux de Gaſſion & de Rantzau, prirent Menin, Bethune, Armentieres, Lillers, & S. Venant.

Le Maréchal de Gaſſion ayant été averti que l'Armée des ennemis étoit en campagne, ſeparée en deux corps, dans le deſſein de ſurprendre quelqu'une de nos places, réſolut de les attaquer, & le fit ſi heureuſement qu'il les battit & fit cinq cens priſonniers.

Dans ce tems-là Magalotti ayant eû ordre d'aſſiéger la Motte en Lorraine, y fut tué à une attaque, & le Marquis de Villeroy,

leroy, depuis Duc & Maréchal 1645.
de France, y ayant été envoyé, il prit cette place en peu de jours & la fit razer.

Le Duc d'Anguien en Allemagne prit d'abord Vinphen & Rotembourg, & avec les Maréchaux de Turenne & de Grammont gagna la bataille de Nortlinguen & prit la Ville ſans reſiſtance. Comme le Prince marchoit de là à Hailbron, il tomba malade à l'extremité. L'Armée demeura ſous la conduite du Maréchal de Turenne, qui ayant fait paſſer le Rhin à ſes troupes, aſſiégea Tréves qui câpitula ſans attendre le Canon.

Du côté d'Italie le Prince Thomas de Savoye, qui ſervoit alors la France, & le Maréchal du Pleſſis Praſlin, prirent le Château de Pouzon & Vigevano:

1645. De là le Maréchal du Pleſſis eut ordre d'aller en qualité de Lieutenant General, faire le Siége de Roſe en Catalogne, ſous le Comte d'Harcourt Viceroy en cette province. Le Siége dura deux mois, & les Aſſiégés ſe rendirent à compoſition. Cette priſe fut ſuivie du gain de la bataille de Liorens par le Comte d'Harcourt, qui enſüite ayant paſſé la Ségre, aſſiége & prend Balaguier, & retourne bruſquement à Barcelonne, pour diſſiper une conjuration, dont il empêcha l'effet en découvrant les coupables qu'il fit punir.

Au commencement de l'hyver, Ladiſlas Roy de Pologne, envoya des Ambaſſadeurs à la Cour de France, pour demander en mariage la Princeſſe Loüiſe de Gonzague de Cléves Fil-

Fille du Duc de Mantoüë, qui 1645.
étoit élevée à cette Cour auprés de la Princeſſe Marie ſa Mere qui s'y étoit retirée. Le mariage fut fait dans la Chapelle du Palais Royal à Paris avec beaucoup de magnificence.

Comme on ne laiſſoit pas de négocier la Paix à Munſter, pendant qu'on faiſoit la guerre, la Reine jugea à propos de joindre aux ſieurs d'Avaux & Servien le Duc de Longueville, de même que l'Eſpagne avoit joint des Grands de cette Cour à leurs Plenipotentiaires.

Au printemps de mil ſix- 1646.
cent quarante-ſix le Maréchal de Gaſſion qui n'avoit pas quitté la Flandre tout l'hyver, ayant appris que les ennemis avoient des troupes dans quatre villages entre Bruges & Dunker-

1646. que, les alla attaquer, enleva un de leurs quartiers & força les autres.

Ensuite le Duc d'Orleans & le Duc d'Anguien qui devoient commander en Flandres, ayant assemblé leur Armée prés d'Aras, en firent la revûë; & ces deux Generaux à la teste de trente mil hommes assiegerent Courtray & le prirent en treize jours; de là ils marcherent à la plaine de Bruges pour joindre les Hollandois nos alliez, qui promettoient avec six mille hommes d'assieger Anvers: Et ces Princes les ayant joints, leur laisserent le nombre de Troupes qu'ils demandoient avec le Maréchal de Grammont pour les commander. Les ennemis qui n'avoient osé entreprendre une bataille, pour empécher cette jonction, s'estoient re-

retirez & mis en ſureté; de ſor- 1646.
te que rien ne s'oppoſant au Duc d'Orleans, ſoutenu du Duc d'Anguien, ils allerent prendre Bergues, & Mardick, que les ennemis avoient repris depuis ſix mois.

Monſieur aprés cette priſe s'en eſtant retourné à la Cour, le Duc d'Anguien demeura ſeul General, & ſans perdre de tems il prit Furnes, le fortifia, envoya ordre à l'Amiral Tromp d'aller moüiller l'anchre à Dunkerque, dont il avoit reſolu le Siege, & y marcha; & en preſence de Picolomini qui n'oza ſecourir la place, le Prince la prit en douze jours de tranchée ouverte le huitiéme d'Octobre.

Sur la fin du mois le Duc d'Anguien avec le Maréchal de Gaſſion deffit ſix Regimens d'infan-

1646. terie, & cinq de Cavalerie des ennemis, qui s'estoient opposez au passage d'un grand convoy que le Prince fit entrer à Courtray; & quelques jours aprés les ennemis se retirant, le Duc d'Anguien chargea leur arrieregarde entre Ypres & Courtray, la deffit & prit leur bagage.

En Italie, le Prince Thomas ayant joint l'armée navale de France, que commandoit le Duc de Brezé Amiral, ils assiegerent Orbitelle. Pimentel General de l'armée navale des Espagnols, voulant secourir la place, donna un combat qui dura trois jours. Nous le gagnâmes, & nous obligeâmes les ennemis à se retirer; mais ayant perdu dans le combat le Duc de Brezé & beaucoup d'Officiers, les ennemis tenterent encore le secours de la pla-

ce,

ce, & forcérent le Prince Tho- 1646.
mas de lever le Siege. La Cour estant avertie de ce qui se passoit de ce costé-là, envoya le Maréchal de la Meilleraye avec des troupes remplir la place du Duc de Brezé, avec ordre de joindre le Maréchal du Plessis: Ce qu'ayant fait, ils prirent Piombino & Portolongone.

Le Maréchal de Turenne en Allemagne battit les troupes du Duc de Baviere, & les poursuivit jusqu'aux portes de Neubourg; prit sur l'Electeur de Mayence, & le Landgrave de Darmstat les places d'Achafembourg, de Solingenstat, & plusieurs autres: Et s'estant rendu maistre ensuite de Darmstat capitale du Landgraviat, il épouventa si fort ces Princes & l'Electeur de Cologne même, qu'il

1646. les obligea tous à demander la neutralité.

Au retour de la campagne, la Reine donna au Roy pour Gouverneur le Maréchal Duc de Villeroy; & le Maréchal du Plessis à Monsieur.

Sur la fin de l'année Henry de Bourbon Prince de Condé premier Prince du Sang, mourut à Paris, & laissa par sa mort Loüis de Bourbon Duc d'Anguien son fils, Prince de Condé, & premier Prince du Sang.

1647. L'Espagne épouvantée de nos conquestes forma plusieurs desseins pendant l'hiver pour se mieux défendre la Campagne prochaine, & même pour nous attaquer, & crût que pour y réüssir il falloit mettre à la teste des troupes un General, dont l'ex-

l'experience & le rang leur don- 1647.
naſſent de la confiance & de la ſoumiſſion, & ne laiſsât aux Grands aucun prétexte de jalouſie entre-eux, ce qui juſques-là avoit fort contribué aux méchans ſuccés de leurs armes.

L'Archiduc Leopold fut fait pour cela Gouverneur des pays-bas & Generaliſſime des troupes d'Eſpagne. Ce Prince aſſembla de bonne heure ſon Armée, & prit Armentiéres & Landrecye aſſez bruſquement: mais le Maréchal de Gaſſion arreſta bien toſt ſes progrés; car ayant pris la Baſſée, il marcha aux ennemis qui alloient aſſiéger Dunkerque, les battit & les obligea de ſe retirer, pendant que le Maréchal de Rantzau aſſiégea & prit Dixmude, lequel marchant

1647. ensuite du costé de Nieuport, prit sur sa route le Fort de Nieufdum & celui de l'Ecluse qu'il fit razer. Le Marquis de Carascenne avec un corps de troupes considerable voulut arrester le Maréchal de Rantzau au passage d'une digue; mais le Maréchal força le passage, & gagna le combat avec beaucoup de conduite & de valeur.

Le Maréchal de Gassion de son costé assiega Lents, où ayant esté blessé d'un coup de mousquet à la teste, il mourut le lendemain. Le Marquis de Villequier acheva le Siege & prit la place en peu de jours.

En Allemagne le Maréchal de Turenne gagna la bataille de Lawinghem contre Melander General des troupes de l'Empire; & le Duc de Virtemberg entrant

avec ſon Armée victorieuſe dans 1647.
les Etats de Baviere, y mit tout
au pillage. Le Duc de Baviere ne s'y trouvant plus en ſeureté fut obligé d'en ſortir à ſoixante & dix-huit ans, aprés s'être vû ſouvent le maiſtre de ſes voiſins & quelque fois au point de donner de la jalouſie à l'Empereur.

Picolomini ayant été envoyé pour tenir la place de Melander, donna pluſieurs petits combats au Maréchal de Turenne qui toujours eut l'avantage, & dans l'un deſquels le Duc de Virtemberg fut fait priſonnier.

Dans ce tems-là le Maréchal aprit que la paix venoit d'eſtre ſignée à Munſter entre la France & l'Empire ; dans laquelle eſtoient compris les Alliez à l'exception des Eſpagnols. Cette nou-

1647. nouvelle arresta le Maréchal de Turenne, qui eut ordre d'aller à l'Armée de Flandres remplacer le Maréchal de Gassion.

Le Prince de Condé fut envoyé cette année là Viceroy en Catalogne; il y assiege & manque Lerida, & prend Ager.

La paix de l'Empire & des Alliez fut tres-avantageuse à la France : Elle nous assura l'Alsace; les places de Brisac & de Philisbourg nous demeurêrent; les Eveschez de Metz, Toul & Verdun furent reünis à la Couronne, & on nous ceda la Jurisdiction du Parlement de Metz, qui jusques-là nous avoit été contestée.

Au mois de novembre le Roy fut dangereusement malade de la petite verole : mais son bon temperament, les soins de la

Rei-

Reine, & les priéres des Peu- 1647.
ples, tirerent Sa Majesté de ce danger.

A la fin de l'année les Espagnols firent une entreprise sur Courtray. Le Comte de Paluau qui en estoit Gouverneur, se précautionna si bien, que les ennemis ne pouvant le surprendre, & n'estant pas assez forts pour l'attaquer, se retirerent.

Au commencement de mil 1648.
six cens quarante huit, la Reine qui jusques-là avoit eu une Regence aussi tranquile, qu'elle luy estoit glorieuse, se vit tout d'un coup dans le trouble. Quelques seditieux du Parlement de Paris s'opposerent à la verification des Edits que Sa Majesté estoit obligée de faire pour fournir aux dépenses de la guer-

1648. re, & de tous les Arrêts du Parlement & des Ordonnances contraires du Conſeil, ſe forma le parti qu'on appella des Frondeurs, & des Mazarins.

Cependant les ennemis croyant profiter du deſordre qui s'élevoit dans le Royaume, aſſiegérent Courtray au mois de fevrier, mais le Comte de Paluau avec quelques troupes força les lignes des aſſiégeans, & ſoutenu par les habitans qui firent une vigoureuſe ſortie, il défit le General Beck qui faiſoit le ſiége & l'obligea de ſe retirer.

Le Prince de Condé commença la Campagne par aſſiéger Ipres qu'il prit en treize jours. Les ennemis cependant profitant de l'abſence du Comte de Paluau qui eſtoit au ſiége d'Ipres,

pres, prirent Courtray, Furnes 1648.
& Lentz, défirent quelques troupes que commandoit le Maréchal de Rantzau, & mesme le prirent prisonnier: mais le Prince de Condé arresta bien-tost les progrés des ennemis, & moins forts qu'eux il les attaqua & gagna sur eux la bataille de Lentz, dont le premier fruit fut la reduction de Furnes, & de Lentz.

Cette victoire allarma les Espagnols, & donna à la Cour toute la joye que meritoit un si heureux succés dans une conjoncture, où il estoit si important non seulement de vaincre, mais de n'estre pas vaincus.

La Reine croyant ce temps propre à chastier les mutins qui se distinguoient par des discours seditieux, fit arrester Du Brous-

1648. ſel & Blancmeſnil, Conſeillers de la Grand-Chambre, & exila Laiſné & Loiſel. Le peuple s'aigrit & s'échauffa au point de faire des Barricades, d'inſulter le Chancelier, & enfin d'obliger la Reine à faire ſortir de priſon Du Brouſſel.

Les troubles ne ceſſant point pour cela, la Reine trouva à propos de mener le Roi à Saint Germain: Elle y receut les Deputez du Parlement & des Cours Souveraines, pour taſcher de pacifier les eſprits de part & d'autre. Paris demandoit le retour du Roy, & enfin aprés de longues negociations leurs Majeſtez revinrent à Paris. Les Peuples furent comblez de joye: Et la Reine pour attacher plus fortement aux interêts du Roy ſon Fils, les Sujets de Sa Ma-

Majeſté par des bienfaits, fit 1648.
diminuer les Tailles de Dix millions de livres, & en fit retrancher deux ſur les entrées de Paris.

Pendant que tout eſtoit tranquile à la Cour, les Armes du Roi faiſoient des progrés ailleurs. Le Maréchal de Schomberg Viceroy en Catalogne, ſecourut Flix aſſiégé par les Eſpagnols, & prit Tortoſe defenduë par Dom Franciſco de Melo un des plus Grands Capitaines des armées d'Eſpagne.

Nous avions en Italie deux corps d'Armée: l'un ſous les ordres du Prince Thomas, & l'autre commandé par le Maréchal du Pleſſis-Praſlin. Le deſſein de cette guerre en Italie eſtoit de remettre ſous l'obeïſſance du Duc de Savoye, quelques places que les Eſpagnols tenoient en Piedmont.

Le

1648. Le Marquis de Caraſcenne croyant bien qu'aprés la perte de deux ou trois petits combats contre nos Generaux ils aſſiégeroient Cremone, fit faire des retranchemens depuis la Ville juſqu'à la Riviere, qui ne firent pourtant pas changer de deſſein au Prince Thomas ni au Maréchal Du Pleſſis, leſquels ayant ordonnné trois attaques, forcent les retranchemens des Ennemis, aſſiégent la Ville & la prennent aprés une vigoureuſe reſiſtance.

Nôtre armée navale que commandoit le Duc de Richelieu, compoſée de vingt neuf vaiſſeaux & de cinq brulots, eſtoit deſtinée pour aller ſoutenir l'entrepriſe du Duc de Guiſe à Naples.

Il y avoit pluſieurs années que ces Peuples las de la Domination d'Eſpagne voulant s'en affranchir,

chir, ſe ſouleverent contre le 1648.
Duc d'Arſchot alors Viceroy pour le Roy d'Eſpagne en ce pays-là, & mirent à leur teſte un jeune homme de vingt quatre ans, vendeur de poiſſon, mais hardi & entreprenant ; & ſous le titre de Meſtre de Camp & puis de Capitaine General qu'on luy donna, il ſe rendit ſi abſolu, qu'aprés avoir forcé le Palais du Viceroy qui fut obligé de ſe retirer, il demeura maiſtre du Gouvernement. Mais comme il eſt difficile à un particulier & ſurtout à un homme de rien, de ſçavoir manier la toute-puiſſance, il en abuſa bientoſt, & ſe rendit ſi odieux aux Peuples par ſes cruautez, qu'il fut aſſaſſiné. Le Viceroy eſtant retourné à Naples, chargea les Peuples de tant d'impôts, que ne

1648. ne les voulant point recevoir, ils ſe ſouleverent de nouveau ; & leur manquant un chef, ils envoyérent des Députez au Duc de Guiſe qui eſtoit à Rome, luy offrir le Commandement de leurs troupes & le Gouvernement de leur Ville. Le Duc flatté de l'eſperance d'acquerir de la gloire & de ſervir le Roy contre l'Eſpagne, partit ſur le champ: Mais Genare, homme de la lie du peuple, qui commandoit les troupes Napolitaines depuis la mort de leur Tyran, fit une conſpiration contre le Duc ; & les mêmes gens qui l'avoient appellé pour eſtre leur liberateur, firent tomber ce Prince entre les mains des Eſpagnols, où il demeura priſonnier avant que nôtre Flote fuſt arrivée ſur leurs Coſtes. La Flote d'Eſpagne de ſon

ſon coſté, compoſée de qua- 1648.
rante deux Vaiſſeaux & de vingt
Galeres, chercha la nôtre; &
s'eſtant trouvées elles combattirent: Le Duc de Richelieu bien plus foible, leur coula à fonds trois Vaiſſeaux: & leur tua quatre cens hommes Le combat dura ſix heures, & la nuit les ſepara.

Sur la fin de la Campagne le 1649.
Maréchal de Rantzau, ſous les ordres du Prince de Condé, aſſiégea Furnes, & le prit en peu de jours; le Prince y fut bleſſé d'un coup de mouſquet, ſortant de la trenchée.

La Reine avertie que des broüillons du Parlement de Paris, qui ſous le nom ſpecieux, mais ridicule, de Tuteurs des Rois dans leur minorité, pretendoient gouverner l'Eſtat, recom-

1649. commençoient leurs cabales, & formoient un parti pour resister impunément aux ordres du Roy, & pour faire executer les leurs, crût qu'elle devoit mettre la personne du Roy en seureté; & pour cela elle mena Sa Majesté la nuit des Rois de mil six cens quarante neuf au Chasteau de Saint Germain, resoluë de venger les attentats commis contre l'autorité royale. Le Parlement qui s'en défia, songea à pourvoir à la sureté publique. Il fut ordonné que les Parisiens prendroient les armes, qu'on feroit garde jour & nuit, & qu'on leveroit des troupes. On se saisit de l'Arcenal; & l'on fit des taxes pour subvenir aux frais de la guerre.

Les Mécontens cherchant un prétexte à leur rebellion, per-

persuaderent aux peuples que le 1649.
Cardinal Mazarin estoit cause de tous les desordres : Sur cette chimere, on le declara Perturbateur du repos public, & on le bannit du Royaume, avec pouvoir à tous les Sujets du Roy de l'arrester, s'il n'en estoit pas sorti dans huit jours. Le Prince de Conty, les Ducs de Longueville, d'Elbœuf & de Boüillon, & le Maréchal de la Motte se declarerent contre le Cardinal. Le Prince de Conti fut declaré General des troupes par les Parisiens ; & les Ducs d'Elbœuf & de Boüillon & le Maréchal de la Motte, Lieutenans Generaux.

Ils commencêrent leur expedition par la prise de la Bastille ; ensuite ils s'emparêrent de Cha-

 renton

1649. renton & de Brie-Comte-Robert. Le Duc de Beaufort ſe ſignala fort dans ce parti.

Le Prince de Condé pour le Roy deſola tous les villages autour de Paris, & battit les Revoltez en pluſieurs rencontres. Le Duc de Chaſtillon reprit Charenton; & enfin aprés pluſieurs petits combats de part & d'autre, le Roy fit la paix en Avril de la meſme année Dés qu'elle fut publiée, tous les Corps des Compagnies Souveraines & autres, allérent ſaluër leurs Majeſtez à Saint Germain, & remercier le Roy, qui auſſitoſt aprés retourna à Paris au grand contentement des Peuples.

Le Prince de Condé qui dans le Traité de paix avoit demandé le Pont de l'Arche pour

le Duc de Longueville & à qui 1649.
on l'avoit refusé, s'en prit au Cardinal; & quoy qu'on satisfist le Prince bien-tost aprés là-dessus, il ne pardonna pourtant point au Ministre le chagrin qu'il luy avoit donné à ce sujet.

Dans ce temps-là il y eût une sedition à Bordeaux; & pour la soûtenir les revoltez leverent des troupes & équiperent des vaisseaux. Le Maréchal du Plessis y fut envoyé pour aider au Duc d'Epernon Gouverneur de la Province; à calmer le desordre; mais trouvant de la resistance il fut obligé de forcer le Chasteau Trompette, dont les seditieux s'estoient emparez, & le fit razer. Le Comte d'Ognon Vice-Amiral de France, de son costé gagna sur eux un combat, prit deux de leurs

1649. Vaiſſeaux, & obligea le reſte de ſe retirer. Les Peuples ſe voyant battus par tout, ſe remirent dans leur devoir, en s'abandonnant à la clemence du Roy.

Les Eſpagnols profitant des troubles du Royaume, aſſiégent & prennent Ipres & S Venant en Avril: & le Comte d'Harcourt n'ayant pû ſecourir ces places, cherche & bat quelques troupes des Ennemis prés de Valenciennes, de S Amant, & de Doüay; il aſſiége cette place & la prend; & voulant y faire entrer des vivres les ennemis attaquérent nos convois ſans fruit: Le Marquis de Villequier qui les eſcortoit battit les Ennemis & fit entrer le convoy dans la Ville. Enſuite le Comte d'Harcourt prit Condé, Maubeuge & le Château d'Eclaire.

Les Espagnols firent quelques 1649.
petits progrés en Catalogne, leur dessein estoit d'assieger Barcelonne & Tortose: mais Marchin qui commandoit l'Armée de France en ce pays-là, jetta des troupes si à propos dans ces deux places, que les ennemis n'oserent les attaquer.

La Reine mal contente des 1650.
Princes de Condé, de Conty, & de Longueville, les fit arréter en Janvier mil six cent cinquante, & conduire au bois de Vincennes: Cette action attira au Cardinal l'amitié des Peuples qui en vouloient au Prince de Condé à cause du Siége de Paris qu'il venoit de faire.

Les amis & les serviteurs des Princes prirent les armes. Le Roy pour tenir les Provinces dont ces Princes estoient Gou-

1650. verneurs, dans leur devoir, y
envoya commander le Duc de Vendosme en Bourgogne, le Comte d'Harcourt en Normandie, & le Maréchal de l'Hôpital en Champagne. Sa Majesté elle même marche en Normandie, prend le Pont de l'Arche & Dieppe, s'assûre de toutes les autres Villes de cette Province, & de là va en Bourgogne prendre Bellegarde que le Comte de Tavannes deffendoit pour le Prince de Condé. Le Comte depuis Duc de Saint Aignan, fut envoyé en Berry pour empescher les troupes que le Prince de Condé avoit dans Monrond sous la charge de Persan, de ruiner la Province, & de faire des entreprises: ce qu'il empescha par son credit & par sa vigueur, la Cour n'estant pas

alors

alors en état de luy donner des 1650.
troupes.

La Princesse de Condé s'estant retirée à Bordeaux, les Peuples entrerent dans son parti. Ils leverent des troupes pour le Prince de Condé, & en donnerent le commandement aux Ducs de Boüillon & de la Rochefoucaut, & au Marquis de Sauvebeuf. Le Roy en personne voulut aller appaiser le desordre & punir les rebelles. Dés que Sa Majestéparut, tout plia ; le Parlement luy envoya des Députez ; les Bourgeois quitterent les armes ; les Chefs du parti n'oserent paroître ; & Sa Majesté aprés avoir fait quelques exemples, pardonna au reste & donna amnistie du passé.

Cependant les Espagnols firent plusieurs entreprises qui

1650. eurent differens ſuccés : Ils bloquerent Dunkerque & la Baſſée ſans fruit, ayant été obligez d'en lever les Blocus : Ils prirent le Catelet & la Capelle. Ils aſſiegent Guiſe ; on les force de lever le Siege ; ils prennent Mouzon, Vervins, Chaſteau Porcien & Rethel, & à tout cela ils perdirent beaucoup de gens.

Ils reprirent en Italie Piombino & Portolongone, que nous avions pris en mil ſix cens quarante ſix.

Le Duc de Mercœur ayant été envoyé Viceroy en Catalogne, eut ordre de faire arreſter Marchin qui commandoit les troupes en ce pays-là, & le fit mener priſonnier à Perpignan. Tous ceux qui furent decouverts en liaiſon avec les Eſpagnols dans cette Province, furent traitez

de

de mesme, & le Viceroy par 1650.
cette conduite mit le pays en sûreté.

Le Maréchal du Plessis en Champagne assiége & prend Rethel en dix jours au mois de Decembre; & le Vicomte de Turenne, que les interests de sa Maison & ceux du Prince de Condé avoient associé avec les Espagnols, n'ayant pû arriver assez tost pour secourir la place, marcha au Maréchal du Plessis pour le combatre; On se battit, & le Maréchal gagna la Bataille, le Canon, le bagage & tout ce qui rend une victoire complette. Au retour de cette expedition le Roy fit Maréchaux de France le Marquis d'Aumont, d'Hoquincourt & De la Ferté Seneterre; & quelque temps aprés il fit le même honneur au Mar-

1650. quis de la Ferté-Imbaut & au Comte de Grancey.

Dans le même temps Chasteau Porcien fut repris sur les Espagnols. Cette Place nous estoit importante, pour mettre à couvert nos places frontieres, où sans cela les ennemis nous auroient fort incommodé pendant l'hiver.

Aprés un an de prison des Princes de Condé, de Conty, & de Longueville, les peuples ayant repris pour ces Princes de la pitié par l'état de leur fortune, reprirent de la haine contre le Cardinal Mazarin, qui pour s'en mettre à couvert demanda à la Reine la liberté des Princes; & l'ayant obtenuë il leur en alla luy-même porter la nouvelle au Havre, où ils avoient été transferez. Ils furent retablis dans leurs Gouvernemens,

vernemens, & les Peuples re- 1651.
virent ces Princes en liberté avec autant de joye, qu'ils en avoient eû de leur priſon.

Le Cardinal de ſon coſté n'oublioit rien pour gagner le cœur des Princes, mais inutilement; & loin de les adoucir ils prirent les armes ſur le pretexte que le Cardinal, qui par Arreſt du Parlement avoit été nouvellement condamné à ſortir du Royaume, ne ſortoit pas même de la Cour. Le Cardinal voyant qu'il n'y avoit plus de ſeureté pour luy, ſortit de France & ſe retira au pays de Liége avec ſon neveu & ſes nieces.

Le Parlement de Paris ne laiſſa pas de continuer ſes Aſſemblées, & de donner Arreſts ſur Arreſts contre luy; & quelque temps aprés le Roy ayant ſçeû

1651. que le Prince de Condé s'estoit retiré en Berry, où ses serviteurs levoient des troupes, de même qu'en Poitou, en Xaintonge & dans l'Angoumois, où il avoit déja fait fortifier & munir les Places, dont il s'estoit emparé. Sa Majesté marche en Berry, prend Bourges, laisse Monrond assiegé par un petit corps de troupes commandé par le Comte de Paluau depuis Maréchal de Clérambaut, & va à Poitiers.

Les troupes du Prince aiant assiegé Cognac, le Comte d'Harcourt les combat & fait lever le Siege, & de là il va prendre la Tour S. Nicolas de la Rochelle.

Les Espagnols croyant profiter de nos desordres, entreprirent d'assieger Dunkerque & Beaumont, & voulurent forcer

cer Nesle & Vervins; mais les 1653.
Maréchaux d'Aumont & d'Hoquincourt qui commandoient les troupes du Roy en Flandres secoururent ces places, & rendirent inutiles tous les desseins des ennemis en ce pays-là.

En Lorraine le Maréchal de la Ferté prit Chaté, Mirecourt, le Fort de Vaudrevange, & le Château de Vichery.

Dans ce temps là Charles Stuard second du nom, Roy d'Angleterre, Fils de Charles I. détrôné par Cromwel, à qui cet Usurpateur fit couper la tête en mil six cent quarante neuf, se refugia en France, aprés avoir donné & perdu une bataille contre le Tyran en Ecosse, où Charles avoit regné depuis la mort du Roy son Pere.

Le Duc d'Orleans mal content de

1651. de la Cour, ſe joignit alors au Prince de Condé, & luy envoya huit mille hommes commandez par le Duc de Beaufort.

Le Roy d'Eſpagne luy envoya auſſi des troupes en Guyenne ſous les ordres du Baron de Batteville, & d'autres ſur nos frontiéres commandées par le Duc de Nemours.

1652. Le Cardinal Mazarin voyant que ſa ſortie de la Cour n'avoit pas remis les rebelles dans leur devoir, rentre en France & va avec un corps de cinq mille hommes qu'il avoit levez pour le ſervice du Roy, trouver Sa Majeſté à Poitiers, & reprit dans le Gouvernement le même pouvoir qu'il y avoit eû.

Le Parlement plus animé contre luy qu'auparavant, fit par Arreſt vendre ſes meubles & ſa

Bibliotheque à Paris, & sa teste 1652.
fut mise à prix à cinquante mille écus. Le Cardinal ne s'étonna point & ramena le Roy & la Reine à la Riviere de Loire, & marcha avec la Cour & l'Armée du costé de Paris.

Dans ce temps là le Comte d'Harcourt ayant quitté son Généralat sans ordre, sur ce qu'on luy avoit refusé la Charge de Maréchal de Camp general, se retira à Brisac, où Charlevoy Lieutenant de Roy qui estoit le maistre de cette place & qui mal satisfait aussi de la Cour, vouloit soutenir sa rebellion par l'appuy d'un homme considerable, reçoit le Prince pour Gouverneur sans pourtant se deffaire de son autorité.

Ensuite le Roy ayant donné le commandement de l'Armée,

1652. dont le Comte d'Harcourt estoit General, au Maréchal d'Hoquincourt, Sa Majesté, vint prendre Angers & Saumur dont la reduction fut suivie bien tost aprés de celle de la Flêche, du Pont de Cez, de Durtal, & d'autres Villes de cette Province.

Peu de temps aprés le Maréchal de Turenne ayant fait son accommodement avec la Cour, le Roy l'associa au Maréchal d'Hoquincourt : & ces deux Generaux assemblez empécherent l'Armée des Princes de passer au Pont de Gergeau.

La Cour estant allée à Gien avec des troupes pour soutenir les Maréchaux de Turenne & d'Hoquincourt, ces deux Maréchaux ayant leurs quartiers un peu éloignez l'un de l'autre, le Prince de Condé marche une

nuit

nuit au quartier du Maréchal 1652.
d'Hoquincourt qui estoit à Bleneau, le met en desordre; & le matin s'avança à celuy du Vicomte de Turenne, qui ayant deja eu avis de l'affaire de Bleneau marchoit aux ennemis, & il faut dire à sa gloire qu'il fit en cette rencontre l'action d'un grand Capitaine; car sans attendre les troupes du Maréchal d'Hoquincourt, il osa se presenter en bataille devant le Prince de Condé qui étoit beaucoup plus fort que luy, mais qui par sa contenance crût que les deux Maréchaux estoient rassemblez, & se retira: La hardiesse du Vicomte qui n'estoit pourtant pas temeraire, car il s'estoit posté fort avantageusement, sauva l'Etat: Tout estoit perdu; s'il eust voulu se mena-

1652. ger davantage. Le Roy ſentit bien l'obligation qu'il luy avoit en cette rencontre, & n'en a pas été ingrat.

Sa Majeſté ayant envoyé ailleurs le Maréchal d'Hoquincourt, le Vicomte de Turenne demeura ſeul General. Il aſſiége les troupes des Princes dans Eſtampes & s'en retire ſur l'avis qu'il reçoit que Charles Duc de Lorraine vient à leur ſecours: mais ayant marché à ce Prince, il le reduit à traiter avec le Roy, & l'oblige à s'en retourner hors du Royaume à jours comptez: Delà il vient attaquer les troupes des Princes dans le Faux-bourg S. Antoine, où aprés un grand Combat il les alloit forcer & deffaire, ſi Paris ne leur euſt ouvert les portes. Le Maréchal de Turenne s'eſtant retiré

ſe ſaiſit de S. Cloud pour affa- 1652.
mer Paris; & le Prince de Condé de l'autre coſté prend d'aſſaut S. Denis, qui fut repris par l'armée du Roy le lendemain.

Les eſprits s'aigriſſant toujours contre le Cardinal, les Bourgeois de Paris ſignerent un traité d'union avec le Duc d'Orleans & les Princes; Ils en cauſerent le motif, de leur zele pour la perſonne du Roy qui n'eſtoit point en liberté ſous la puiſſance du Cardinal, & deciderent que le ſeul remede eſtoit de l'eloigner pour remettre l'Etat en paix & l'autorité Royale entre les mains du Souverain. Sous ce ridicule pretexte le Duc d'Orleans fut declaré Lieutenant General dans tout le Royaume; le commandement de toutes leurs troupes fut donné

1652. au Prince de Condé, & le Duc de Beaufort fut fait Gouverneur de Paris à la place du Maréchal de l'Hôpital qui se remit dans son devoir.

Sa Majesté avertie de ces mouvemens partit de S. Germain, & se retira à Pontoise, où par une Declaration il transfera le Parlement. Quelques-uns de ce corps obeïrent, ce qui demeura declara par Arrest les charges des absens vacantes, & le Parlement continua ses fonctions.

Cependant les Maréchaux de Turenne & de la Ferté, ayant fait marcher les troupes du Roy du costé de Pontoise pour mettre sa personne en seureté, & pour deliberer ce qu'il y avoit à entreprendre dans l'état des choses; le Parlement de Paris envoya des Députez au Roy: on

les

les écouta ; on entra en propo- 1652.
ſition pour la paix : & le Cardinal voyant qu'on ne la feroit jamais tant qu'il feroit à la Cour & dans les affaires, ſupplia le Roy de conſentir à ſon éloignement ; & de concert avec la Cour il ſe retira à Sedan en Aouſt. La guerre continuant toujours, quoique le pretexte en fut ôté, Sa Majeſté avec l'armée s'approcha de Paris ; & les Peuples craignant d'eſtre les victimes de leurs chefs, voulurent la paix & la demanderent au Roy qui la leur accorda avec amniſtie generale du paſſé, & rentra à Paris le vingt d'Octobre.

Le Maréchal de l'Hôpital fut rétabli Gouverneur de Paris, le Duc d'Orleans ſe retire à Blois ; le Duc de Vendoſme dans ſon Gouvernement ; & le Prince de Con-

1652. Condé ſort de France, joint ſes troupes à celles des Eſpagnols, & prend Rhetel & Sainte Manehould.

La Guerre civile ayant occupé les troupes du Roy pendant la campagne, il fut aiſé aux Eſpagnols de reprendre une partie de nos conqueſtes. Ils prennent Gravelines & Dunkerque en Flandres, & Barcelonne en Catalogne, & le Duc de Mantouë prend Caſal en Italie.

Les troubles du Royaume eſtant calmez, le Roy ne ſongea plus qu'à ſe mettre en état de le deffendre & de l'agrandir. Il envoya le Pleſſis Beſançon au Duc de Savoye pour le retenir dans ſes intereſts contre les Eſpagnols, à quoy il reuſſit; & obligea par ſes bonnes raiſons le Duc de Mantouë de demeurer neu-

neutre. Il eut le même ſuccés 1652.
auprés de tous les Princes d'Italie & de la Republique de Veniſe, & acquit beaucoup d'honneur dans ces negociations.

La ſedition qui continuoit dans Bordeaux leur fit refuſer l'amniſtie, & la plus grande partie de la Guyenne en fit de même.

La Ville de Toulon ſe révolta auſſi, mais le Duc de Mercœur l'ayant aſſiegée, les peuples ſe remirent bientoſt dans leur devoir.

Monrond deffendu par le Comte de Perſan pour le Prince de Condé, ſe rendit au Comte de Paluau aprés un long ſiege.

Voilà la Regence de la Reine Anne d'Auſtriche, pendant laquelle elle a merité de grandes louanges, par ſes ſoins & par ſa fermeté dans les temps fâ-

1652. fâcheux, à bien soûtenir les fideles serviteurs du Roy; & à réchauffer les tiedes: elle n'a pas même épargné sa personne, & nous l'avons veûë marcher à la teste des Armées dans les plus grandes incommoditez de l'Hiver & de l'Eté, & prendre pour le service du Roy son Fils, des peines qui ne convenoient ni à la grandeur de sa naissance & de son rang, ni à la delicatesse de son sexe.

Le Roy devenu Majeur dés la fin de mil six cens cinquante deux, laissa à la teste des affaires le Cardinal Mazarin, contre qui les broüillons n'avoient tant fait de bruit qu'à cause de sa fidelité & de son sçavoir faire. Cependant ce Ministre ne revint à la Cour qu'au commencement de l'année mil six cens

çent cinquante trois, aprés a- 1653.
voir repris Chasteau Porcien & Vervins. Le Roy luy fit l'honneur d'aller au devant de luy jusqu'à Saint Denis, & il entra dans Paris le troisiéme de Fevrier, comme en triomphe: Tout plia devant luy; & ceux qui l'avoient proscrit, l'encenserent.

Bien-tost aprés le Roy envoye François de Montlesun Sieur de Bésemaux, Capitaine des Gardes du Cardinal, à Brisac, pour essaier de retirer cette place à quelque prix que ce fût des mains du Prince d'Harcourt. Bésemaux trouvant le Prince trop difficile sur l'accommodement, luy révolte la garnison de Philisbourg dont il estoit Gouverneur; & par des intrigues secrettes qu'il avoit

1653. avec Charleroy & avec le corps d'Allemans qui estoient dans Brisac, il donna tant d'inquietude au Prince, qu'il l'obligea de traiter à de bien moindres conditions que celles dont le Roy l'avoit fait le maistre.

Le Marquis de la Viéville Sur-Intendant des Finances estant mort alors, le Roy remplit cette charge de Nicolas Fouquet Procureur General au Parlement de Paris, & de Monsieur Servien qui avoit été Plenipotentiaire à la Paix de Munster.

Les Comtes de Miossans & de Paluau, qui s'estoient tous deux distinguez dans la guerre civile, furent faits Maréchaux de France sous le nom du Maréchal d'Albret, & du Maréchal de Clérambault.

Dans ce temps-là le Duc d'Eper-

d'Epernon Gouverneur de Bourgogne, assiége & prend Bellegarde, que deffendoit pour le Prince de Condé le Comte de Boutteville, depuis Maréchal & Duc de Luxembourg. On en raza les fortifications pour laisser libre le passage de la Riviere de Saône: cette ville estant la seule qui tenoit encore en Bourgogne pour le Prince de Condé; la Province dans son devoir, se trouva en sûreté. 1653.

Le Maréchal de la Ferté Gouverneur de Lorraine ayant pris quelques petites places qui tenoient pour le Prince de Condé en ce païs-là, & battu un parti des troupes de ce Prince prés de Varennes, se joignit au Maréchal de Turenne pour reprendre en Champagne les pla-

1653. places qui tenoient encore pour luy. Ils commencérent par Rethel où commandoit Persan, & le prirent en peu de jours.

La Guyenne plus difficile à se soumettre que les autres Provinces, faisoit toûjours des mouvemens; le Duc de Candale y ayant été envoyé prit le Château de Peviolles, les villes d'Esguillon & de Marmande; deffit les troupes que commandoit Marchin sous l'autorité du Prince de Conty; & réduisit les seditieux de la Guyenne à la seule ville de Bordeaux, où s'estoit retiré le Prince.

D'un autre costé Cesar legitimé de France, Duc de Vendosme, Amiral, ayant fait construire deux Forts sur la Garonne pour se rendre maistre de cette Riviere, prit Libourne &

Lormont; débarqua des troupes pour joindre à celles du Duc de Candale, & enfin obligea les Bourdelois à se remettre dans leur devoir & à le recevoir avec le Duc de Candale dans la ville, où leur presence appaisa tout le reste de la sedition. Le Parlement qui avoit été transferé à la Réole & à Agen, fut rétabli à Bordeaux: Le Prince de Conty se retira à Pezenas, la Duchesse de Longueville à Montreuil, & la Princesse de Condé alla trouver le Prince son mari en Flandres. 1653.

Les troupes d'Espagne grossies de celles de Lorraine, composoient un armée de plus de trente mille hommes que commandoit en Flandres le Prince de Condé & le Comte de Fuensaldagne. Leur dessein estoit d'en-

1653. d'engager le Maréchal de Turenne (que le Roy avoit opposé au Prince) à un combat general : & pour cela ils s'avancerent prés de la Riviere de Somme : mais le Maréchal beaucoup plus foible sceût si bien se poster, qu'en fatiguant fort l'ennemi par des partis & par des escarmouches, il évita la bataille & rompit une partie des mesures du Prince de ce costé là, en le costoyant toûjours. Cependant le Comte de Fuensaldagne prend Roye en Picardie, & le Prince assiége Rocroy qui le tint un mois ; le secours de cette place estant impossible par la difficulté des passages & par les mauvais chemins, les Maréchaux de Turenne & de la Ferté vont prendre Mouzon : le Roy marche en Picardie pour s'assûrer

s'assûrer d'Amiens & pour soû- 1653.
tenir les entreprises de ses Generaux : Sa Majesté fait assiéger Sainte-Menehould par le Maréchal du Plessis-Prâlin, que le Comte de Montal deffendoit pour le *Prince* de Condé, & qu'il ne rendit qu'aprés une vigoureuse resistance.

Le Maréchal d'Hocquincourt bat les ennemis en Catalogne en forçant un passage pour ravitailler Roses que les ennemis avoient dessein d'assiéger.

En Italie le Maréchal de Grancey gagne un combat à la Roquette; contre le Marquis de Carascene qui commandoit en ce pays-là les troupes d'Espagne, & prend Carpignano dans le Milanez.

Le Comte de Broglio Gouverneur de la Bassée estant a-

1653. verti que quelques troupes du Prince de Condé qui eſtoient à Eterre, alloient joindre l'armée du Prince, leur coupa chemin & les deffit, quoique beaucoup plus foible.

Sur la fin de l'année, le Prince de Conty mal ſatisfait de ce que le Prince de Condé l'avoit laiſſé dans Bordeaux ſans autorité, & que Marchin à ſa vûë y eſtoit le maiſtre, fait ſon accommodement avec la Cour; & le Roy content des ſervices du Cardinal, honora de ſon agrément & de ſa protection le mariage du Prince de Conty Prince de ſon ſang, avec Anne Marie Martinozzy l'une des Niéces du Cardinal, laquelle par ſa vertu & par ſa bonne conduite merita bien cette grande élevation.

Au

Au commencement de l'an- 1654.
née mil ſix cent cinquante quatre le Maréchal de la Ferté au fort de l'Hiver prend Befford en Alſace, & le Comte de Grandpré en Champagne prend d'aſſaut Virtſon, pendant que les ennemis aſſiégent & manquent la ville de Thuin.

Le Roy ayant été ſacré à Rheims au mois de Juin, aſſiége en perſonne & prend Stenay. Le Marquis de Fabert, depuis Maréchal, ayant la conduite du ſiége ſous Sa Majeſté qui par ſa valeur & ſon grand ſens fit juger de ce qu'on en devoit attendre dans la ſuite.

Le Prince de Condé avec les troupes d'Eſpagne & les Lorrains ayant alors aſſiégé Arras, le Chevalier de Crequy, depuis Maréchal, y jette du ſecours,

1654. & les Maréchaux de Turenne, de la Ferté & d'Hocquincourt ayant forcé les lignes en trois endroits, battent les ennemis, entrent dans Arras & obligent le Prince de se retirer. De là le Maréchal de la Ferté va prendre Clermont en Argonne, & le Maréchal de Turenne prend le Quesnoy.

Le Roy ayant été le chef & le témoin de ces conquestes s'en revint à Paris à la fin de la Campagne; pendant laquelle le Prince de Conty qui commandoit en Catalogne, prit Villefranche & Puycerda, & battit huit cens chevaux des ennemis qui avoient investi Roses: Le Prince estant tombé malade, le Duc de Candale qui commandoit sous luy, prit Urgel, Ripouil, le Chasteau de Bel-

vert & Montaillart. 1654.

La ville de Naples s'estant de nouveau soûlevée contre la domination d'Espagne, que le Comte d'Ognato Viceroy alors, leur rendoit fort tyrannique, supplia le Duc de Guise de prendre une seconde fois le gouvernement de leurs troupes. Le Roy l'ayant agréé il l'accepta; & Sa Majesté luy ayant donné une flotte de quarante voiles, il débarqua à Castell'amare qu'il assiégea & prit en peu de jours.

Au commencement de la 1655. campagne de mil six cens cinquante cinq le Marquis de Castelnau la Mauvissiere prit d'assaut le Catelet pour éloigner les ennemis qui nous pressoient de ce costé là.

Le Roy ayant marché en

1655. Flandre y fait assiéger Landrecy par les Maréchaux de Turenne & de la Ferté : Cette place prise Sa Majesté entre dans le Hainaut, prend sur sa route Maubeuge, le Chasteau de Valcourt & Bovines, & va avec les Maréchaux de Turenne & de la Ferté assiéger & prendre Condé & Saint-Guillain.

Le Roy d'Espagne ayant arresté prisonnier le Duc de Lorraine contre le droit des gens, laissa mal-à-propos le commandement des troupes Lorraines au Prince François frere du Duc qui se retira du service d'Espagne, & vint avec ses troupes servir le Roy.

Le Duc de Modéne prit aussi le parti de France; & le Roy par reconnoissance luy envoya du secours contre le Marquis

de

de Carascene qui faisoit pour 1655.
le Roy d'Espagne des entreprises dans le pays du Duc.

Dans ce temps-là le Cardinal Chigi fut élû Pape à la place d'Innocent X. sous le nom d'Alexandre VII. Le Roy eût grande part à cette élection, malgré la brigue contraire des Espagnols.

A la fin de l'année le Roy fit un Edit contre les Duels. Son bon esprit animé de sa pieté luy fit trouver les moyens (par la grandeur & la honte des châtimens) d'oster à cette sorte de valeur la reputation dont on s'estoit jusques-là entesté.

Le Roy averti que le Roy d'Espagne travailloit à mettre Cromwel dans ses interêts contre nous, le prévint; & le Sieur

1655. de Bordeaux Ambaſſadeur extraordinaire à Londres conclut un Traité de Paix avec l'Angleterre, l'Irlande & l'Ecoſſe: Le Commerce fut établi, & Cromwel s'obligea de nous donner du ſecours par mer & par terre; & nous, de prendre Dunkerque & de le remettre aux Anglois.

1656. La Campagne de mil ſix cens cinquante ſix les Maréchaux de Turenne & de la Ferté aſſiégent Valenciennes, l'un deçà & l'autre delà l'Eſcaut. Les ennemis ſe viennent poſter à la veûë du camp de Turenne, & ayant laſché les Ecluſes prés de Bouchaim, rompent à coups de canon noſtre pont de communication, attaquent enſuite & forcent les Lignes du Maréchal de la Ferté une heure avant jour,

&

& le prennent prisonnier. 1656.

Le Maréchal de Turenne se retira au Quesnoy, & deux jours aprés les Ennemis estant venus à luy le trouvérent si bien posté, & tenant si bonne contenance, qu'ils n'osérent l'attaquer : mais ils marchérent à Condé, & le Maréchal de Turenne aussi ferme dans les méchans succés, que moderé dans les heureux événemens, assiége & prend la Capelle : La prise de cette place nous estoit trés-importante, nous mettant à portée de faire contribuer tous les environs.

Dans ce temps-là le Maréchal de la Ferté sort de prison moyennant cent mille francs que le Roy paye pour luy. On ne pert rien à servir un tel maître.

1656. La Reyne de Suede Christine de Wase, fille du Grand Gustave, voulant embrasser la Religion Catholique, & ne pouvant regner en le faisant, remit la Couronne & le Royaume entre les mains du Prince qui devoit luy succeder ; & ayant fait à Rome abjuration de l'Héresie, elle voulut voir la Cour de France : Le Roy la reçût à Fontainebleau avec tous les égards dûs à son rang & à son merite personnel : On luy fit à Paris par ordre de Sa Majesté une magnifique entrée, & aprés quelque sejour en France, elle retourna s'établir à Rome.

Voilà un exemple qui fait grand honneur à la Religion. Personne n'avoit plus d'esprit & de sçavoir que la Reine de Suede : ce qui oste à son changement

gement tout ſoupçon de foi- 1656.
bleſſe : d'ailleurs elle eſtoit jeune, & pouvoit ſe flatter qu'aprés avoir encore regné long-temps elle executeroit bien toûjours ſon deſſein : mais elle eût la force d'en croire la grace au premier mot, ſçachant bien qu'on ne la mépriſe pas impunément ; & contre l'uſage des gens de ſon âge elle eût le courage de renoncer aux charmes de la Royauté, & fut l'original de cette action heroïque, au moins depuis pluſieurs ſiécles ; car nous avons bien vû des Princes changer de religion pour regner : mais je ne ſçay guéres de Roy juſqu'à elle qui ait abandonné ſon Royaume pour la Foy.

Le Roy avoit envoyé au commencement de cette année le

1656. Comte de Vignacourt à l'Empereur & aux Electeurs pour leur repréſenter l'obligation où ils eſtoient par la Paix de Munſter, de ne point donner de troupes à l'Eſpagne contre la France, & pour ſe plaindre de ce qu'ils y avoient contrevenu. Ces Princes deſavouérent l'avoir fait, promirent de continuer à ne le point faire, & cependant l'Empereur envoya des troupes en Italie pour joindre à celles du Roy d'Eſpagne. L'Empereur aprés cet exemple à tort de nous reprocher l'infraction du Traité de Munſter.

1657. Les Eſpagnols enflez de leur derniere Campagne en Flandre, la commencerent de bonne heure en mil ſix cens cinquante ſept, & prirent aſſez bruſquement Saint-Guillain & Condé.

Le

Le Maréchal de Turenne qui 1657.
avoit investi Cambray, & qui s'en estoit retiré sur ce que le Prince de Condé y estoit entré luy-mesme avec deux mille chevaux, prend Saint-Venant, & marche pour secourir Ardres que les Ennemis avoient assiégé; mais eux ayant eû avis que le Maréchal s'approchoit, levent le siége sans l'attendre & se retirent.

Dans le mesme temps le Roy en personne fait assiéger Mommedy par le Maréchal de la Ferté. Le Prince de Ligne tenta le secours, mais le Maréchal battit son Infanterie & prit la place.

Pendant ce siége les ennemis attaquerent Calais, & le Comte de Charost qui en estoit Gouverneur, les repoussa si vivement,

1657. vement, qu'ils abandonnerent leur entreprise.

Le Maréchal de Turenne aprés avoir secouru Ardres, va prendre la Motte au Bois, Bourbourg, Linck, Mardick; & le Comte de Grandpré bat un parti des ennemis, que le Comte de Montal avoit tiré de la garnison de Rocroy dont il étoit Gouverneur, pour piller & brûler quelques villages du costé de Rheims.

Ferdinand III. Empereur étant mort, le Roy envoya le Maréchal de Grammont & le Sieur de Lyonne Ambassadeurs extraordinaires à Francfort, où les Electeurs estoient assemblez pour l'election d'un Empereur.

Le Prince de Conty qui commandoit les troupes de France en

en Italie pour le Duc de Savoye, 1657.
assiége & manque Alexandrie dans le Milanez, & bat les Espagnols joints à six mille hommes que l'Empereur leur avoit envoyez pour reprendre Valence, ce que le Prince empescha.

En Catalogne les ennemis veulent surprendre Urgel; mais le Marquis de Saint Abre qui commandoit en Roussillon les obligea de se retirer.

Au commencement de mil six 1658.
cent cinquante huit, le Roy voyant que les propositions de paix qui s'estoient faites, n'aboutissoient à rien, s'avance sur la frontiére de Flandre, où par ses ordres le Maréchal de Turenne avec un corps de six mille Anglois joints à l'Armée qu'il commandoit, assiége Dunkerque. Les ennemis s'estant venus

cam-

1658. camper à la veûë de nos lignes avec aſſez peu de précaution, le Maréchal laiſſe ſes tranchées garnies, marche à eux & les ayant battus revient prendre Dunkerque, que nous donnâmes aux Anglois, ſuivant le Traité fait avec eux en 1656.

Cette victoire fut fort diſputée, & fit d'autant plus d'honneur au Maréchal de Turenne, que le Prince de Condé qui la perdit, ſignala également dans cette journée ſa conduite & ſa valeur. Ses principaux Officiers firent à ſon exemple des merveilles. Les Comtes de Boutteville, de Colligny, Guittaut & de Meille furent faits priſonniers, & le dernier eût la cuiſſe caſſée.

De noſtre côté les Anglois commandez par Milord Lokard

ſous

ſous le Maréchal de Turenne 1658.
eûrent grande part au gain de la Bataille; le Comte de Soiſſons, le Marquis d'Humieres & de Créquy, Gadagne, & bien d'autres ſe diſtinguerent. J'y eſtois Meſtre de Camp General & Lieutenant general des armées du Roy, & je fus aſſez heureux pour me trouver où le Prince combattoit.

Le Maréchal d'Hocquincourt qui pour quelques mécontentemens qu'il avoit receûs de la Cour, s'eſtoit joint au Prince de Condé, fut tué en venant reconnoiſtre nos lignes; & le Marquis de Caſtelnau ayant été bleſſé à mort au Siege, le Roy honora ſon agonie & ſa memoire du bâton de Maréchal de France.

Sa Majeſté eſtant à Calais, y laiſſe la Reine ſa Mere, & va de-

1658. demeurer quelques jours à Mardick, pendant lesquels estant venu un jour voir le siége de Bergues que faisoit le Maréchal de Turenne, il arriva sur le midy lors que les ennemis venoient de faire une sortie; où m'étant trouvé je rencontray le Roy qui sans aucun menagement s'avançoit du costé de la Ville, en me faisant l'honneur de me parler avec un sens froid qui me surprenoit dans un endroit aussi perilleux, lors que le Maréchal du Plessis qui suivoit d'un peu loin, vint au galop me demander en colere où je menois le Roy. Je luy dis que le Roy estoit le Maistre & que c'estoit luy qui menoit les autres. Ne vous fâchez pas, Monsieur le Maréchal, luy dit sa Majesté en souriant & se retirant. Il nous donna un aussi

grand

grand exemple de moderation, 1658.
qu'il venoit de nous en donner
un de fermeté.

Le Roy estant retourné à Calais, y tomba malade à l'extrémité; l'Emetique le sauva: la joye de la Cour & des peuples fut extrême; & le peril où il avoit été leur fit bien sentir le bonheur de la France de ne l'avoir pas perdu.

Dés que le Roy fut hors de danger, le Maréchal de Turenne alla prendre Dixmude; & ayant apris que Dom Jean d'Austriche estoit à Bruges avec son armée, il y marcha & battit une partie de ses troupes qui estoient à couvert de la contrescarpe de la place. De là il va assiéger & prendre Oudenarde, dont il fait la garnison prisonniere de guerre; & sçachant que le Prince de Ligne s'avançoit avec des troupes du

1658. costé de Menin, pour mettre cette Place en sûreté, il le suit, le combat, deffait toute son Infanterie & prend Menin ; ensuite il assiége Ipres qui dura tres-peu, & prit le Chasteau de Comines.

Le Maréchal de la Ferté ayant assiégé Gravelines, le prit aprés trois semaines de tranchée ouverte, pendant que le Maréchal de Turenne d'un costé avec son armée, & les Anglois avec quelques vaisseaux sur la Mer de l'autre, empéchoient le secours de cette Place.

Les armes du Roy n'eurent pas un moindre succés en Italie sous les ordres du Duc de Modéne. Duras & Navailles furent commandez pour faire passer aux troupes la Riviere d'Adde, ce qu'ils executerent heureusement aprés

aprés avoir battu les ennemis 1658.
qui s'y opposoient; & ayant pris le Chasteau de Cassana, ils assiégérent Mortare qui fut pris en quinze jours.

Sur la fin de l'année le Roy fit un voyage à Lyon, pour estre plus à portée de la Province de Bourgogne dont on craignoit quelque révolte. Sa Majesté passa par Dijon, & n'estant pas satisfaite du Parlement, elle l'interdit, & arriva à Lyon au commencement d'Octobre.

Pendant son sejour la Cour de Savoye l'y vint trouver. Il se fit alors quelques propositions pour le Mariage du Roy avec la Princesse de Savoye qui n'eûrent point de suite.

Le Roy ayant passé l'hiver à Lyon, sa Majesté retourna à Paris en Fevrier mil six cent cin-



1659. quante neuf ; & en passant à Dijon elle y rétablit le Parlement à la priere du Duc d'Epernon qui en estoit Gouverneur.

De Lyonne Secretaire d'Estat avoit été envoyé incognitò à Madrid, & Pimentel un des Ministres d'Espagne, à la Cour de France. Ils avoient travaillé chacun de leur costé à faciliter la paix, & pour cela on fit une suspension d'armes de part & d'autre, & enfin les Articles de Paix ayant été réglez à Paris par le Cardinal Mazarin & Pimentel, le Cardinal partit au mois de Juin pour les aller conclure avec Dom Loüis de Haro premier Ministre d'Espagne, sur la Frontiere des deux Royaumes dans l'Isle de l'Hôpital prés de Saint Jean de Luz, où les deux Ministres se rencontrerent. Les ap-

appartemens où se devoient 1659.
faire les conferences dans l'Isle furent preparez, & les deux Ministres les commencerent le treiziéme d'Aoust. Il y en eût vingt-cinq : à la septiéme le Maréchal de Grammont fut envoyé à Madrid faire la demande de l'Infante pour le Roy. Cependant la negociation dura encore long-temps, & le Traité de paix ne fut signé par les Ministres que le vingt-neuviéme de Novembre mil six cens cinquante-neuf.

Le Cardinal partit aussitost, pour venir rendre compte à leurs Majestez des détails d'un si important ouvrage. Il trouva le Roy à Toulouse, où Sa Majesté estoit allée avec la Reine, Monsieur & Mademoiselle au mois de Juillet. Le Cardinal fut receu

1659. comme le meritoit un ſi heureux ſuccés: & les ratifications du traité de Paix & du Contrat de mariage ayant eſté faites entre les Couronnes, elles furent échangées reciproquement par les deux Rois.

Ipres, Dixmude, Oudenarde, Furnes, & Bergues furent renduës à l'Eſpagne, & le Comté de Charollois, pour eſtre tenu à perpetuité par les Rois catholiques en ſouveraineté des Rois de France.

L'Amniſtie fut generale; le Prince de Condé rentra en France, & le Roy luy rendit ſes charges & ſon Gouvernement; il remit à Sa Majeſté Rocroy & le Catelet, dont le Roy d'Eſpagne l'avoit laiſſé le maître; & le Duc de Lorraine que ce Roy tenoit priſonnier depuis

puis plusieurs années fut remis 1660.
en liberté.

Le Roy voulant aller luy-mesme recevoir l'Infante d'Espagne à Saint Jean de Luz, partit avec toute la Cour au commencement de May mil six cent soixante; Il passa par le Languedoc, & de là en Provence, où le Prince de Condé le vint saluër, & fut reçû avec bonté. Ensuite le Roy se rendit à Avignon; il y agit en Souverain; & passant par Orange & Perpignan il arriva à Saint Jean de Luz. Le lendemain Dom Loüis de Haro ayant épousé l'Infante à Fontarabie au nom du Roy, Sa Majesté envoya le Marquis de Crequy, depuis Duc, porter les présens à la nouvelle Reine. Et enfin le sixiéme de Juin se fit l'entrevuë

1660. des deux Rois dans l'Isle de la Conference. Ils y jurerent la paix ; & s'estant separez, le mariage du Roy s'accomplit à Saint Jean de Luz, où l'Evêque de Bayonne en fit la cerémonie ; & leurs Majestez revinrent à Paris le vingt-sixiéme d'Aoust faire la plus magnifique entrée qu'on se puisse imaginer. Je n'en feray pas le détail, parce qu'on en voit la description en mille endroits, & que je n'aime point à écrire ce qui ne sert qu'à grossir un Livre.

Charles II. Roy d'Angleterre remonta cette année sur le trône par l'autorité de Monk qui commandoit les armées depuis la mort de Cromwel, arrivée des l'année mil six cens cinquante huit ; & Charles pour-

re-

recompense fit Monk Connê- 1660.
table.

Les Feſtes à la Cour, & les réjoüiſſances publiques par tout le Royaume, furent la ſuite de la paix & de l'heureux mariage du Roy.

Le Cardinal Mazarin ne joüit pas long-temps du fruit de ſes peines, & de l'honneur qu'il s'eſtoit acquis par l'heureux ſuccez de ce grand travail: Il tomba malade d'épuiſement, qui eſt un mal que les Medecins appellent *ab exhauſto*, &
mourut à Vincennes le huitié- 1661.
me de Mars mil ſix cens ſoixante un, comblé de gloire, & avec la ſatisfaction de voir le Roy ſon maître vivement touché de ſa perte.

Ce miniſtre a eû tant de part à ce commencement de regne,

1661. qu'on ſera bien aiſe de trouver icy le portrait de ſa perſonne & le caractere de ſon eſprit.

Il eſtoit l'homme du monde auſſi bien fait ; il eſtoit beau ; il avoit l'abord agréable quand il ne vouloit pas l'avoir rude ; l'eſprit d'une grande étenduë ; il l'avoit fin, inſinuant & delicat ; il parloit bien, & faiſoit fort plaiſamment un conte : il eſtoit homme de bonnes mœurs ; il n'avoit aucune paſſion dominante : perſonne n'a jamais eſté plus offenſé que luy, & perſonne n'en a jamais moins pris de vengeance, quoiqu'il ait eſté en pouvoir de le faire impunément.

Les traverſes qu'il a eûës pendant ſa vie, n'ont fait que luy rehauſſer le gouſt de ſon bonheur, & aprés quelques maux

&

& beaucoup de biens, il eſt mort 1661.
entre les bras de la Fortune.

Il avoit pris pour le Corps de ſa Deviſe un Rocher battu des vagues, & pour le mot.

Quàm fruſtrà & murmure quanto!

Avec quel bruit, & combien vainement!

Le Roy ayant témoigné le regret qu'il avoit de la mort d'un Miniſtre ſi zelé, ſi fidele, & ſi habile commença à ſe charger luy ſeul des emplois dont il ſe ſoulageoit ſur les ſoins du Cardinal, & retint pour ſon Conſeil les mêmes Miniſtres dont il ſe ſervoit auparavant.

Quoyque les actions de ceux dont on écrit la vie, les faſſent aſſez connoître, j'ay toûjours eû tant de plaiſir de voir dans les Hiſtoires des grands hommes

1661. le portrait de leur figure, de leur ame & de leur eſprit, que je ne doute pas qu'on ne ſoit bien aiſe de trouver celuy du Roy dans cet Abregé. J'ay pris ce portrait dans mes memoires, où il n'eſt pas ſi bien placé qu'icy, & j'ay attendu à le mettre en cet endroit, pour faire voir le Prince dans un âge formé, & chargé par la mort du Cardinal de tout le poids de la Royauté.

PORTRAIT DU ROY.

LOUIS XIV. du nom eſt grand, & bien pris dans ſa taille. Il a les cheveux chaſtains bruns & naturellement enflez; les yeux bleus, grands & doux; le nez bien fait; la bouche tres agréable, & le ſourire charmant. Sa beauté eſt de ces beautez mâles, qui

qui ne craignent ni le froid, ni 1661.
le ſoleil; qui ne ſont point incompatibles avec les fatigues de la chaſſe & les travaux de la guerre. Il a l'air d'un Heros; & quand on ne traiteroit pas ſa dignité Royale de Majeſté, on en devroit traiter ſa perſonne. Il a je ne ſçay quel charme dans la voix qui luy achève de gagner les cœurs que ſa préſence avoit déja touchez. Il danſe avec une grace & une juſteſſe admirable. Jamais homme ne s'eſt mieux ſervi d'un cheval que luy, & il fait tous ſes exercices avec une adreſſe extraordinaire.

Pour l'eſprit, il l'a infinement juſte; il l'a aiſé, naturel, plein de feu: mais ſon flegme s'en eſt rendu le maiſtre, & l'on a remarqué qu'il ne luy eſt jamais échappé un mot qu'on puſt

mieux

1661. mieux dire ſi l'on y avoit longtemps penſé.

Ni les hommes, ni ſes paſſions ne le gouvernent; la ſeule raiſon a tout pouvoir ſur luy; & quelque créance qu'il donne aux gens, il ne defere pas ſi fort à leur témoignage ſur les choſes de conſequence, qu'il les croye ſans s'éclaircir d'ailleurs, particulierement quand il s'agit de quelques mauvais offices, il ne croit ni les amis ni les ennemis; & cherchant la verité parmi les gens neutres & non ſuſpects, il en compoſe ſa juſtice.

Si quelqu'un eſtoit aſſez malheureux pour luy déplaire par ſa perſonne, ou par quelqu'une de ſes actions, & qu'il euſt du merite d'ailleurs, il ne luy feroit point de grace, mais il luy ren-

rendroit juſtice, & cela en faveur de la ſeule vertu, qu'il conſidere par tout où il la rencontre. 1661.

Il n'a jamais dit une parole fâcheuſe à un Gentilhomme, & perſonne ne l'a jamais vû en colere; cependant les plus hardis tremblent en luy parlant, quelque confiance que leur donne leur eſprit: Son air & la crainte qu'on a de dire quelque choſe qui ne ſoit pas bien dit devant le Prince du monde qui le connoîtroit le mieux, embaraſſe les plus habiles. L'Ambaſſadeur de Veniſe me diſoit un jour à ce propos, qu'il ne s'eſtonnoit pas qu'un François ſe troublât en parlant au Roy; mais qu'il ne pouvoit aſſez admirer combien ce Grand Prince attiroit de reſpect

1661. pect & d'eſtime, pour rendre comme il faiſoit, les Ambaſſadeurs meſmes interdits, & que pour luy il ne parloit jamais au Roy qu'il ne fuſt émû.

Le Roy eſt propre & magnifique en ſes habits, en ſes meubles, en ſes tables, en ſes chevaux, en ſes équipages, en ſes bâtimens, enfin en toutes choſes; & les Maiſons Royales qui avant luy étoient avec un air de grandeur les plus mal propres du monde, ont maintenant la magnificence des Rois & la propreté des particuliers.

On a vû juſques-icy les gens dans la diſgrace des Princes, ne point toucher leurs appointemens tant qu'elle duroit; mais le Roy les fait payer, & montre par là qu'il hait le crime & qu'il ne

ne hait point le criminel. 1661.

Il ne fait point de grace, dont la maniere ne ſoit obligeante ; & l'air dont il donne, fait autant de plaiſir que le bienfait.

On n'eſt pas plus aſſûré d'une grace qu'il a donnée, que d'une grace qu'il a promiſe ; & pour n'avoir pas une charge, dont on n'auroit que ſa parole royale, il ne faudroit pas avoir moins failli pour la perdre, que ſi on en avoit des proviſions.

Il ayme naturellement la ſocieté, mais il ſe retient par politique. La crainte qu'il a que les François qui abuſent aiſément des familiaritez qu'on leur donne, ne choquent le reſpect qu'ils luy doivent, le fait tenir plus reſervé. Il ayme mieux ſe

1661. contraindre que de leur laiſſer la moindre occaſion de faire quelque choſe qui l'obligeât de ſe fâcher contre-eux.

Tout ce qu'il fait, c'eſt avec tant de circonſpection & tant de meſures, qu'il ne ſe trouve preſque jamais obligé de changer de réſolution, & cela juſques aux moindres choſes. Cette fermeté eſt une vertu ſi neceſſaire à un Grand Prince, que les Rois ſes prédeceſſeurs qui ne l'ont pas eûë, ont terni par ce défaut l'éclat de mille bonnes qualitez qu'ils avoient, & ont bien ſouvent perdu le fruit de leurs travaux, pour s'eſtre trop-toſt laſſez de leurs entrepriſes.

Il a pour la Reyne Sa Mere toute la tendreſſe & tout le reſpect qu'il avoit dans ſon enfance,

ce, & il n'y a que ſur ce cha- 1661.
pitre qu'il paroit n'eſtre pas encore ſorti de minorité : il ne montre pas ſeulement en cela ſon bon naturel, il témoigne encore ſa reconnoiſſance; car jamais Princeſſe n'a eu plus de traverſes que cette Grande Reyne en a eûës dans ſa Regence pour conſerver l'Etat du Roy ſon Fils.

Enfin on l'admireroit, s'il eſtoit un particulier; & la pourpre qui rehauſſe d'ordinaire l'éclat des bonnes qualitez, reçoit du luſtre de toutes les ſiennes.

La Cour qui s'attendoit de voir un Prince de vingt-trois ans ſe repoſer ſur ſon Conſeil d'une partie de ſes affaires, & donner tout ſon temps à ſes plaiſirs, fut fort ſurpriſe de luy

voir

1661. voir tenir deux Conseils tous les jours, estre accessible & donner audiance à tout le monde, répondre sur le champ aux demandes qui ne requeroient point de déliberation, & signer luy-mesme toutes ses Ordonnances.

Un de ses premiers soins fut de décharger considérablement les peuples; & comme il avoit de grandes Armées sur les bras, il reforma ses troupes avec tant de justice & un si grand discernement, que les interessez raisonnables ne s'en plaignirent pas; & parce qu'il luy paroissoit juste & prudent de ne pas perdre des gens qui l'avoient bien servi; & dont il pouvoit avoir encore besoin un jour, il donna des pensions à tous les reformez, & il les mit dans ses

Com-

Compagnies des Gardes du 1661.
Corps & dans ses Mousquetaires. Ainsi en se faisant la plus belle & la plus grande garde qu'aucun autre Souverain, il conserva beaucoup d'Officiers, pour les remettre en peu de temps sur pied, sçachant bien que les troupes nouvellement levées sont long-temps mauvaises, quand les Officiers sont nouveaux aussi: mais que les vieux Officiers les ont bien-tôt disciplinées.

Le desordre ayant été fort grand dans les Finances pendant la Guerre, Sa Majesté trouva à propos de faire rechercher les gens d'affaires: pour cet effect il composa une Chambre de Justice avec toutes les précautions necessaires, pour faire que la Justice y fust renduë exactement.

1661. ment. Il prit pour cela dans chaque Cour du Royaume un Officier, dont la capacité & la bonne conſcience fuſſent bien établies ; & mit à la teſte de cette Compagnie Guillaume de Lamoignon premier Preſident du Parlement de Paris, dont le ſçavoir & la vertu mettoient les innocens en ſûreté.

Monſieur Frere Unique du Roy épouſa alors Henriette d'Angleterre, Fille de Charles Stuard détrôné par Cromwel, Princeſſe pleine de graces, d'eſprit & de merite.

Le Roy fit alors un Traité, avec le Duc de Lorraine, par lequel les villes de Stenay, Clermont, Jamets, & Dun, demeuroient à Sa Majeſté, & le Duc s'engageoit à deſarmer, à la réſerve de la Compagnie de

ſes

ſes Gardes, de ſes Chevaux 1661.
Legers, & des Garniſons de ſes places. Les fortifications de Nancy devoient eſtre razées; & le Roy ſe gardoit un paſſage dans les Eſtats du Duc, depuis l'entrée des Duchez de Lorraine & de Bar juſqu'en Allemagne. Pradel fut envoyé à Nancy pour faire executer le Traité.

Dans ce temps-là le Roy ſupprima la Charge de Colonel general de l'Infanterie, vacante par la mort de Bernard de Nogaret Duc d'Epernon; & Sa Majeſté fit enſuite tous les Meſtres de Camp d'Infanterie, Colonels de leurs Regimens.

Le Roy ayant des raiſons de faire arreſter le Sur-Intendant Fouquet, qui depuis peu s'eſtoit deffait de ſa charge de Procureur

1661. reur General, alla à Nantes où les Eſtats ſe tenoient, & fit arrêter le Surintendant à Angers, où il fut priſonnier quelque-temps. De là il fut transferé à Amboiſe, puis à Vincennes, à Moret, à la Baſtille, & enfin à Pignerol: & Sa Majeſté mit à la teſte des Finances Jean-Baptiſte Colbert ſous le titre de Contrôleur General, ayant ſuprimé la Charge de Sur-Intendant.

La diſette eſtant fort grande cette année en France, le Roy ne ſe contenta pas d'avoir fort diminué la Taille, il fit encore venir des bleds de Dantzic & d'autres pays étrangers, pour les diſtribuer dans le Royaume.

Le premier jour de Novembre mil ſix cent ſoixante & un nâquit à Fontainebleau Monſeigneur le Dauphin: la joye

joye fut universelle, & fit bien 1662.
connoître le cœur des François pour leur Prince.

Le premier jour de l'An mil six cens soixante & deux, le Roy fit aux grands Augustins de Paris la ceremonie d'une fort nombreuse promotion de Chevaliers de ses Ordres.

Sa Majesté ne pouvoit mieux placer cette grace, qu'aprés une longue guerre qui l'avoit fait meriter à la plûpart de ceux qui reçûrent cet honneur.

Personne ne sera fâché d'en trouver ici les noms, quoiqu'il y en ait des listes ailleurs. Cette connoissance est sur tout necessaire aux jeunes gens qui n'étoient pas de ce temps là, car il leur est fort utile de sçavoir les noms, les emplois, & les dignitez des familles, pour sçavoir

1662. en entrant dans le monde ſe conduire avec chacune; ce que l'experience n'aprend point, ſans qu'il en coute quelque ſottiſe aux ignorans.

LES CHEVALIERS DES ORDRES DU ROY

A LA PROMOTION DE 1662.

LOUIS de Bourbon Prince de Condé premier Prince du Sang, premier Pair, & Grand Maiſtre de France, Gouverneur de Bourgogne & Breſſe.

Loüis-Jules de Bourbon ſon fils, Duc d'Anguien, Prince du Sang, & Grand Maiſtre de France conjointement avec le Prince ſon Pere.

Armand de Bourbon Prince de Conty, frere du Prince de Condé

dé, Gouverneur de Languedoc. 1662.

Henry de Bourbon Duc de Verneüil, Pair de France, Comte de Senlis & de Compiegne, donné d'Henry IV.

Loüis de Vendosme Duc de Mercœur & d'Estampes, Pair de France Gouverneur & Lieutenant pour le Roy en Provence, fils de Cesar de Bourbon, donné d'Henry IV.

François de Vendosme Duc de Beaufort, Pair de France & Amiral, frere de Loüis de Vendosme.

Camille de Neuville Archevesque & Comte de Lyon, Primat de France, Lieutenant general pour le Roy en la Ville de Lyon, pays de Forest & Beaujolois.

François Ademar de Monteil de Grignan, Archevêque d'Ar-

1662. les, Primat & Prince.

Georges d'Aubusson de la Feuillade, Archevêque d'Ambrun & Primat, Ambassadeur pour Sa Majesté prés du Roy Catholique.

François de Harlay Archevêque de Roüen, Primat de Normandie.

Leonard de Matignon Evêque & Comte de Lizieux, Abbé de Lessé, Marquis de Louré, Comte de Gassé.

Gaspard de Daillon Evêque d'Alby Abbé de Chastelier.

Henry de la Motte-Houdancourt, Evêque de Rennes grand Aumônier de la Reine Mere.

Philibert Emanuel de Beaumanoir de Lavardin Evêque du Mans.

François de Crussol Duc d'Uzés, Pair de France, Prince de

de Soyons, Comte de Crussol 1662.
& d'Apcher, Baron de Lévy &
de Florenzac.

Pierre de Gondy de Retz, Pair
de France, Comte de Joigny.

Loüis Charles d'Albert, Duc
de Luynes, Pair de France.

Antoine Duc de Grammont
Pair & Maréchal de France,
Souverain de Bidache, Ministre
d'Etat, Gouverneur & Lieute-
nant general pour le Roy en ses
Royaume de Navarre & Princi-
pauté de Bearn, Ville & Chasteau
de Bayonne, Colonel du Regi-
ment des Gardes de Sa Majesté.

Charles d'Albert, Duc de
Chaunes, Pair de France, Vi-
dame d'Amiens, Lieutenant ge-
neral des Armées du Roy, &
gouverneur des Villes & Cita-
delles de Dourlens & de Ruë.

François Duc de la Roche-

1662. foucaut Pair de France, Prince de Marſillac.

Ceſar de Choiſeul Marquis du Pleſſis-Praſlin, Maréchal de France.

Nicolas de Neuville Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy de la Ville de Lyon, pays de Foreſt & Beaujolois.

Charles de Blanchefort, Duc de Crequy, Pair de France, Gouverneur de Heſdin, premier gentilhomme de la Chambre du Roy.

Jacques d'Eſtampes, Baron de la Ferté-Imbaut, Marquis de Maulny, Colonel du Regiment des Gardes Eſcoſſoiſes, Maréchal de France.

Henry de Senneterre, Maréchal de France, Gouverneur

&

& Lieutenant general pour le 1662.
Roy és Eveschez de Metz, Vich, & Moyenvic.

Philippes de Montault Duc de Navailles, Pair de France, Capitaine des deux cens Chevaux legers du Roy.

Jacques Rouxel Comte de Medavi & de Grancey, Gouverneur de Thionville, Maréchal de France.

Gaston Duc de Roquelaure, Pair de France, Gouverneur des ville & citadelle de Léitoure.

Philippes Mazarini Mancini Duc de Nivernois & Donziois, Pair de France, Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires à cheval de la garde du Roy.

François de Beauvilliers Comte de Saint Aignan, Gouverneur de Touraine, Ville &

1662. Château de Loches & premier gentilhomme de la Chambre du Roy.

Henry de Daillon Comte de Lude & de Pontgibaut, Marquis d'Illiers & de Bouillé, Baron de Briançon, premier gentilhomme de la Chambre du Roy.

Loüis de Bethune Comte de Charroſt, Gouverneur pour le Roy des Ville & Citadelle de Calais, & Capitaine des gardes du Corps de ſa Majeſté.

François de Cominges ſieur de Guitaut; Capitaine des gardes du corps de la Reine Mere, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy en la Ville, Chaſteau & pays de Saumur.

Anne de Noailles, Comte d'Ayen, Marquis de Montclar & de Chambres, Baron de Malemort & de Carbonniéres pre-

premier Capitaine des Gardes 1662.
du Corps du Roy, Gouverneur des Ville, Chaſteau & Citadelle de Perpignan, Gouverneur & Lieutenant general pour Sa Majeſté des Comté & Vigueries de Rouſſilon, Conflans & partie de Cerdaigne, & Capitaine general dudit pays.

René du Bec-Creſpin Marquis de Vardes, Capitaine des cent Suiſſes de la garde du Roy, Gouverneur de la Ville d'Aiguemorte.

François de Clermont, Comte de Tonnerre, Duc & Pair nommé deſditz Comtez, premier Baron, Conneſtable heréditaire du Dauphiné, & premier commis né de ladite province.

Alexandre Guillaume de Melun Prince d'Epinoy, Conneſtable hereditaire de Flandre

1662. Senéchal de Hainaut, Vicomte de Gand, Prevoſt de Douay, Souverain de Vernes.

Maximilian de Bellefouriere, Marquis de Soyecourt & Roye, Comte de Tiloloy, & Grand-maiſtre de la Garderobe du Roy.

François de Clermont d'Anjou, Marquis de Monglat, Comte de Chiverny & de Provins, cy-devant Grand-maiſtre de la Garderobe du Roy.

Philippe de Clerambaut, Comte de Paluau, Maréchal de France, Gouverneur & Bailly de Berry.

Jean de Sculemberg, Marquis de Mondejeu, Maréchal de France, Gouverneur d'Arras, Grand Bailly d'Artois, & Lieutenant General pour Sa Majeſté és pays & armées dudit Artois.

Fran-

François de Simiane, Marquis de Gordes, Comte de Carces, Grand Senéchal de Provence. 1662.

Gaston Jean-Baptiste de Cominges, Capitaine des Gardes du Corps de la Reine Mere, Gouverneur & Lieutenant General de la ville, pays & Château de Saumur.

François Alexandre d'Albret, Comte de Miossans, Maréchal de France, Capitaine Lieutenant des Gendarmes du Roy.

Henry de Beringhen, Seigneur d'Arminvilliers, premier Ecuyer du Roy, & Gouverneur de la Citadelle de Marseille.

Jean du Bouchet, Marquis de Sourches, Seigneur de Lauray, Prevost de l'Hôtel du Roy, & Grand Prevost de France.

Charles de Tessé, Comte de

1662. Froulé Grand Maréchal des logis du Roy.

Jacques François Marquis de Hautefort, Comte de Montignac, grand & premier Ecuyer de la Reyne.

François de Mâtignon Comte de Torigny, Gouverneur des Ville & Chasteau de Cherbourg, Saint Lo, de Graville, & Isle de Chozay, Lieutenant general pour le Roy en Normandie.

Charles de Sainte Maure Marquis de Montausier, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy en Angoulmois, Xaintonges, & Alsace.

François d'Epinay Marquis de Saint Luc, Comte d'Etelan, Lieutenant general pour Sa Majesté en Guienne.

Hippolite Comte de Bethune & de Selles.

Fer-

Ferdinand de la Baume Comte de Montrevel, & de Pont de Velle, Marquis de ſaint Martin & de Savigny, Lieutenant general pour le Roy en Breſſe & Beugey. 1662.

Loüis Armand de Polignac, Vicomte dudit lieu, Marquis de Chalançon, Gouverneur de la Ville du Puy.

Antoine de Brouilly, Marquis de Piennes, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pignerol.

Jean Vicomte de Pompadoure, Lieutenant de Roy en Limoſin.

Loüis de Cardaillac Comte de Bieule, Lieutenant de Roy en Languedoc.

Scipion de Grimoard de Beauvoir Comte de Roure, Marquis de Griſac, Bailly de

Vi-

1662. Vivarés, Gouverneur de la ville & Citadelle du Pont Saint Eſprit, & Lieutenant General pour le Roy en Languedoc.

François de Monſtiers Comte de Merinville, Lieutenant General pour le Roy en Provence, Gouverneur de Narbonne & du Pont de la Nouvelle.

Henry de Baylans Marquis de Poyane, Senéchal des Lannes, Gouverneur pour le Roy des villes de Navarrins & d'Acqs, & Lieutenant pour ſa Majeſté au Royaume de Navarre & de Bearn.

Leon de Sainte-Maure Comte de Jonſac, Gouverneur de Coignac, & Lieutenant pour le Roy en Xaintonges & Angoulmois.

Jacques Stuard de Cauſſade,

Com-

Comte de la Vauguion. 1662.

Charles-François de Joyeuse, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, Lieutenant General des Armées du Roy.

Timoleon de Cossé Grand Pannetier de France, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Meziéres.

Charles Martel Comte de Claire, Capitaine des Gardes de Philippe de France Duc d'Orleans.

Nicolas Joachim de Roüault Marquis de Gamaches, Gouverneur de Saint Valery, pais & Roc de Cayeu.

Godefroy d'Estrades, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Gravelines, Maire perpetuel de la vil-

le

1662. le de Bordeaux, Viceroy de l'Amerique, Ambassadeur pour le Roy en Angleterre.

René Gaspard de la Croix, Marquis de Castres, Gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier.

Guillaume de Pechepeyrou sieur de Guitault.

Jean Cesarini Duc de Cittanova.

Louïs Grimaldy de Mourgues Prince de Monaco.

Sur la fin de l'année derniere le Baron de Batteville Ambassadeur d'Espagne en Angleterre pretendant le pas devant le Comte d'Estrades Ambassadeur de France en cette Cour, & le voulant ensuite prendre de force, il y avoit eû quelques gens du Comte d'Estrades tuez.

Aussi-tôt que le Roy l'eût ap-

appris, il fit commander à Fuen- 1662.
ſaldagne Ambaſſadeur d'Eſpagne en France de ſortir de la Cour ; & prit la choſe avec tant de hauteur, que l'on fut obligé pour l'appaiſer de luy faire la plus ample ſatisfaction que l'on fera jamais en pareille rencontre. On commençâ par changer l'Ambaſſadeur Fuenſaldagne, & on envoya le Marquis de la Fuente remplir ſa place ; lequel en préſence du Roy & des autres Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers qui eſtoient alors à la Cour, fit lire une Declaration, par laquelle le Roy d'Eſpagne proteſtoit ne vouloir pas que ſes Ambaſſadeurs entraſſent jamais en concurrence avec ceux du Roy.

Dans ce temps-là le Duc de Lorraine par reconnoiſſance de

1662. la liberté que le Roy luy avoit procurée par le Traité de Paix avec l'Espagne; fit don à Sa Majesté de tous ses Estats, s'en réservant la jouïssance sa vie durant; & pour gage de sa foy il devoit remettre Marsal au Roy, qui de son costé donna au Duc en faveur de ce Traité le rang de Prince du Sang en France pour tous les Princes de Sa Maison.

La Paix laissant un grand loisir à la jeunesse de la Cour, le Roy qui songe à tout, la voulut occuper noblement. Il fit pour cela au mois d'Avril un Carrouzel aux Thuileries de cinq Quadrilles; & fut à la teste de la premiere: MONSIEUR, le Prince de Condé, le Duc d'Anguien, & le Duc de Guise estoient les chefs des quatre autres.

Cette Feste fut galante & ma-

magnifique : Et je remarque 1662.
dans tout ce que fait le Roy, soit dans les bagatelles, dans les actions ordinaires, ou dans les importantes, un certain caractere de grandeur & de politesse qui le distingue par tout.

Le Marquis, depuis Duc de Crequy estant à Rome Ambassadeur pour le Roy, un François de sa suite eût démeslé avec un Corse, qui est une espece de soldatesque, dont la fonction est d'assister les Sbirres aux exécutions de justice ; & dans cette querelle un Corse ayant été tué, toute la Compagnie qui est de quatre cens, & les Officiers à leur teste attaquerent tout ce qu'ils trouvérent de François, investirent le Palais de l'Ambassadeur, tirérent sur luy, qui pour appaiser le desordre

1662. ordre avoit paru ſur un balcon, attaquerent l'Ambaſſadrice qui revenoit de la ville; tuérent un Page à ſa portiere; & cette fureur ayant duré pluſieurs jours l'Ambaſſadeur fut obligé pour ſe mettre en ſeureté de ſe retirer dans les Eſtats du Duc de Florence.

Le Roy ayant appris cet attentat, approuva le départ de Rome de ſon Ambaſſadeur, & fit commander au Nonce qui étoit à Paris de ſortir inceſſamment du Royaume. Tous les Ambaſſadeurs des Teſtes Couronnées prirent part à cette offenſe, & le Roy ayant demandé au Pape reparation de cet outrage, Sa Sainteté luy manda qu'elle en feroit faire un châtiment exemplaire, lequel n'aboutit alors qu'à licentier les Corſes.

Le Roy demandoit qu'on en fiſt pendre & qu'on exilât le Cardinal Imperiale Gouverneur de Rome qui avoit tout au moins toleré le deſordre. Cependant au lieu de ſatisfaire Sa Majeſté ſur ce ſujet, le Cardinal reçût une nouvelle dignité. 1662.

Pendant que l'on traitoit à Rome l'accommodement de cette affaire, le Roy envoya ſous la conduite de Bellefont Lieutenant General deux mille hommes de pied & douze cens chevaux hiverner dans les Etats des Ducs de Parme & de Modene nos Alliez, pour leur aider à recouvrer quelques places que le Pape refuſoit de leur rendre, comme il y eſtoit obligé par la Paix de mil ſix cens ſoixante. Sa Majeſté faiſoit a-

vancer

1662. vancer des troupes en Italie, pour donner chaleur à la negociation, pour faire ses conditions meilleures, & pour estre plûtost en état de se faire faire raison, si on la luy refusoit.

Le Roy songeant en paix comme en guerre à l'agrandissement & la seureté de son Royaume, acheta alors Dunkerque cinq millions du Roy d'Angleterre. C'est un Port de mer sur nos costes, qui en l'ôtant à nos voisins nous met encore à couvert de leurs insultes. Sa Majesté y alla luy-mesme régler toutes choses, & y laissa d'Estrades pour Gouverneur.

Quelques paysans s'estant révoltez dans le Boulonois, le Roy y envoya quinze Compagnies des Gardes Françoises & Suisses, & vingt-trois de Cavalerie,

lerie, ſous la charge de Mont- 1662.
pezat; lequel ayant fait quelques exemples des plus mutins, le reſte s'enfuit.

Le Duc de Lorraine refuſant de remettre Marſal au Roy, comme il s'y eſtoit engagé, Sa Majeſté envoya en Lorraine cinq mille hommes de pied & trois mille chevaux commandez par le Comte de Guiche & par Pradel.

Aprés quatre mois de nego- 1663.
ciations à Rome pour la reparation de l'outrage fait à l'Ambaſſadeur de France, le Pape fit enfin pendre un Corſe & un Sbirre au commencement de mil ſix cens ſoixante & trois, & exila le Cardinal Imperiale: Mais comme les eſprits s'étoient fort aigris depuis le commencement de cette affaire, le

Roy

1663. Roy qui n'eſtoit pas encore content fit revenir en France ſon Ambaſſadeur, & ſe diſpoſa à ſe faire faire par les Armes une plus ample ſatisfaction. Le Pape de ſon coſté leva des troupes.

En meſme temps le Roy donna ordre aux Cardinaux Maildachin, & Manchini de la Faction de France & à Bourlemont Auditeur de Rote de ſortir inceſſamment de l'Eſtat Eccleſiaſtique.

Le Cardinal Imperiale s'étant retiré à Génes ſa patrie, le Roy témoigna à l'Ambaſſadeur de cette Republique, qu'il trouvoit fort mauvais qu'elle retirât un homme qui luy avoit déplû. L'Ambaſſadeur en écrivit au Senat qui auſſi-toſt obligea le Cardinal de ſortir de Génes.

Cette

Cette déference fait juger que 1663.
le Roy estoit dés lors craint & respecté des Etrangers aussi-bien que de ses sujets.

Le Duc de Lorraine n'ayant point encore rendu Marsal, le Roy resolut d'aller en personne faire executer au Duc sa parole. Mais le Maréchal de la Ferté qui avoit eû ordre d'assiéger cette place, la prit en Septembre, & le Roy ensuite rétablit le Duc dans son païs.

Dans ce temps là les pirates d'Alger traversant nôtre commerce sur la Mer, Le Duc de Beaufort Amiral de France gagna sur eux un combat qui mit le commerce en seureté.

Les Bourgeois d'Avignon, de mesme que tout le Comtat, craignant que Roy ne commençast par eux de se faire la

1663. juſtice que le Pape luy refuſoit de l'injure faite à ſon Ambaſſadeur à Rome, ſe mirent ſous la protection de France.

Sur la fin de l'année les treize Cantons Suiſſes envoyérent au Roy leurs Ambaſſadeurs pour renouveller alliance. Ils furent reçûs à Paris avec beaucoup de magnificence ; & quelques jours aprés la cerémonie fut faite à Noſtre Dame, où le Roy conjointement avec eux fit ſerment ſur les Saints Evangiles d'entretenir le Traité fait entre eux.

Quelque temps aprés le Roy fit quatorze Ducs. Outre l'intention qu'avoit Sa Majeſté de recompenſer par des honneurs des gens de qualité qui l'avoient bien ſervi, on peut croire encore qu'il ſe ſouvenoit du temps de ſa Minorité, où le Par-

Parlement de Paris vouloit 1663.
gouverner l'Eſtat, & pour empeſcher de pareils deſordres il groſſiſſoit ſagement ce corps là de perſonnes qui ſeroient toûjours dans les intereſts de la Cour, & qui pourroient retenir les mal-intentionez dans leur devoir.

Le premier de ces Ducs fut Henry de Bourbon donné de Henry IV. long-temps Evêque de Metz, puis Duc de Verneuïl.

François-Annibal d'Eſtrées, Maréchal de France.

Antoine Maréchal de Grammont.

Armand Charle de la Porte Grand Maiſtre de l'Artillerie, qui avoit pris le nom de Mazarin en épouſant la Niéce & la ſucceſſion du Cardinal Mazarin.

1663. Nicolas de Neuville Maréchal de Villeroy.

Loüis-Victor de Rochechouart Marquis de Mortemart.

Charles de Blanchefort Marquis de Crequy.

Du Plessis Auger Marquis de Liancourt.

Leon Pottier Comte de Trémes.

Loüis Anne Julles d'Ayen Comte de Noailles.

François de Beauvilliers Comte de Saint-Aignan.

Nicolas Comte de Foix.

Et Nicolas du Cambout Marquis de Coaslin.

Le Roy ne se contenta pas de faire des graces à ses courtisans, ses sujets furent encore alors soulagez de dix millions de livres sur les Tailles & d'un écu par minot de Sel. L'Em-

L'Empereur ayant envoyé les 1664
premiers jours de l'année mil ſix cens ſoixante & quatre le Comte Strozzi demander au Roy du ſecours contre le Turc, Sa Majeſté luy accorda quatre mille hommes de pied & deux mille chevaux dont il donna le commandement au Comte de Colligny : La Feuillade & Poduitz furent les Maréchaux de Camp de cette armée, Gaſſion commanda la Cavalerie.

Comme l'accommodement qu'on traitoit à Rome entre le Pape & le Roy, n'alloit pas au gré de Sa Majeſté, elle réſolut d'y envoyer une armée ſous les ordres du Maréchal du Pleſſis. Ce General marcha juſqu'à Lyon, où il reçût un contre-ordre du Roy qui depuis le départ du Maréchal avoit appris

1664. que l'accommodement s'eſtoit fait à Piſe. Je n'en diray point le détail que l'on peut apprendre dans les Gazettes ; & je feray ſeulement remarquer qu'à l'endroit où les Domeſtiques de l'Ambaſſadeur de France avoient eſté outragez, le Roy voulut qu'il y fuſt élevé une Piramide, ſur laquelle on écriviſt la ſatisfaction qui en avoit eſté faite à Sa Majeſté, & le Cardinal Chigi neveu du Pape vint à la Cour en qualité de Legat, pour marque d'une ſincere reconciliation de Sa Sainteté avec le Roy.

Il faut convenir que la Souveraine puiſſance ne pouvoit eſtre ſoûtenuë avec plus de grandeur, qu'elle le fut en cette rencontre ; & que le Roy en donnant par-là une leçon aux

Souverains de ne le pas offenser 1664.
legerement, leur apprend à tirer de la gloire des plus cruelles injures.

Il se fit alors par ordre du Roy une compagnie des plus gros Marchands de Paris, pour l'établissement du Commerce dans les Indes, Sa Majesté n'oubliant rien de ce qui pouvoit donner à son Royaume de la grandeur, de la richesse, & du repos. Il donnoit mesme de temps en temps des plaisirs à sa Cour. Les premiers jours de May il fit une feste à Versailles, dont les simphonies, les danses, & les illuminations surprirent & charmérent tous les spectateurs.

Les Corsaires d'Alger ayant recommencé de troubler nostre Commerce sur la Mer, le Roy envoya sur les costes de Barba-

1664. rie ſix mille hommes ſous les ordres du Duc de Beaufort Amiral, & ſous luy Gadagne Lieutenant General, avec ordre de faire une deſcente & de ſe ſaiſir de quelque Port. Ils mirent pied à terre à Gigery qu'ils prirent & fortifiérent, & enſuite ils gagnérent un Combat contre les Maures, qui donna bien de la reputation aux Armes de France.

Nos Alliez qui en connoiſſoient toute la valeur, s'appuyoient de leurs ſecours dans leurs beſoins. L'Electeur de Mayence envoya alors demander des troupes au Roy pour reduire à leur devoir quelques Places rebelles dans ſes Eſtats, & Sa Majeſté luy donna trois mille hommes de pied & huit cens chevaux.

Le Roy estant allé à Fontainebleau passer une partie de l'Automne, y reçût la nouvelle du gain de la Bataille gagnée contre les Turcs à Saint Godard par Colligny qui leur avoit fait repasser brusquement la riviere du Raab. Cette victoire fit un grand honneur à la France; cependant on apprit bien-tost aprés que l'Empereur avoit fait la paix avec le Turc sans la participation du Roy, ce qui fut une espece d'ingratitude, qui ne fit pas honneur à l'Empereur. 1664.

Sur la fin de cette année le Sur-Intendant Fouquet prisonnier, accusé de Peculat, fut banni du Royaume par Arrest de la Chambre de Justice. Le Roy commua cette peine en une prison, & cela habilement;

1664 car il n'y auroit pas eû de prudence à laisser sortir mécontent du Royaume un Ministre qui avoit eû autant de part dans les affaires, qu'en avoit eû le Sur-Intendant.

1665. Le Pape ayant alors condamné par une Bulle la doctrine de Jansenius, le Roy alla luy-même au Parlement la faire enregistrer, & Sa Majesté fit en conformité une Declaration portant deffense d'agiter ces questions à l'avenir. Cependant Sa Majesté apprenant quelque temps aprés qu'il se faisoit des disputes sur ces matieres comme auparavant, elle fit une seconde Declaration, par laquelle il estoit enjoint sous de grosses peines à tous les Chefs de parti de signer un Formulaire dressé par des Prelats & autres

Ecclesiastiques reguliers & se- 1665.
culiers non suspects, avec deffenses aux Libraires de vendre à l'avenir les œuvres de Jansenius.

Le Roy qui avoit resolu de détruire dans son Royaume l'hérésie de Calvin, n'avoit garde de souffrir des nouveautez dans la doctrine, qui sont toûjours dangereuses pour la Religion, & souvent mesme pour la tranquilité des Estats, comme il s'est vû dans tous ceux, dont les Souverains ne se sont point opposez à la naissance de ces pretenduës Reformes dans l'Eglise.

L'Evêque de Munster estant entré dans la Hollande avec vingt mille hommes, y fit de grands progrés pendant que les Hollandois estoient occupez

1665 dans une grande guerre contre les Anglois. Le Roy en étant averti envoya à cette Republique, en execution du Traité de garantie fait avec elle, six mille hommes commandez par Pradel, qui obligérent l'Evêque de Munster à faire deux mois aprés la Paix avec les Hollandois, en leur restituant les Places qu'il leur avoit prises.

Les Festes, les Balets & tous les plaisirs dont le Roy regaloit sa Cour pendant les hyvers, ne l'empêchoient pas de donner son attention à tout ce qui luy estoit important au bien de ses affaires & au soulagement de ses peuples. La Police & la seûreté qu'il rétablit alors dans Paris, fut un soin fort utile au public, par les lanternes qui furent mises la nuit dans

cha-

chaque ruë, par les Archers du Guet marchant toute la nuit dans la ville, & par la punition severe des voleurs. 1665.

Le Duc de Beaufort travaillant toûjours à nettoïer les Mers des Corsaires d'Alger, gagne contre eux un Combat sous le Fort de la Goulette prés de Tunis ; & peu de temps aprés un autre sur les Corsaires d'Afrique sous la Forteresse des Sersilles, à la veûë d'Alger.

Dans ce temps là le Roy entreprend en Languedoc un Canal qui fasse la jonction des deux Mers ; Ouvrage digne d'un Prince qui sçait employer le temps de la paix comme celuy de la guerre à immortaliser sa memoire.

Sa Majesté ayant appris qu'il s'estoit commis en Auvergne

de

1665. depuis quelques anneés beaucoup de crimes, qui estoient demeurez impunis par la foiblesse des tribunaux particuliers, establit les grands-jours à Clermont, où le sieur de Novion President au Mortier au Parlement de Paris, que le Roy mit à la teste de cette Chambre, fit faire des executions qui contiendront long-tems les méchans de cette Province dans leur devoir.

Le Roy sçachant qu'on travailloit à Rome à la Canonization du Bienheureux François de Sales, & voulant avoir part à cette grande œuvre, fit remontrer au Pape par son Ambassadeur la vénération qu'il avoit pour le merite des ouvrages & de la vie de ce grand Saint, en suppliant Sa Sainteté de ne laisser perdre aucun temps pour

la consommation d'une si sainte 1665.
entreprise. Ces tres-humbles remontrances de sa part aïant esté appuyées par le travail de Henry de Maupas Evêque d'Evreux, & de l'Evêque de Soissons qui firent pour ce sujet le voyage de Rome & un sejour d'un an à leurs depens, precedé des soins infatigables que les Filles de Sainte Marie avoient pris pour les informations nécessaires en ces rencontres, le Pape fit la Canonization de ce Bien-heureux avec des temoignages d'estime & de dévotion singuliére pour ce grand Saint.

Sur la fin de l'année le Roy fit Ducs & Pairs de France les Maréchaux du Plessis & de la Ferté Seneterre, & le Marquis de Montauzier.

Philippes IV. Roy d'Espagne mou-

1665. mourut alors, & la Reine Mere Anne d'Autriche sa sœur, Reine de France ne le survescut pas longtems. Cette Princesse mou-
1666. rut le vingtiéme de Janvier mil six cens soixante six d'une longue & incurable maladie. Il n'y eut rien dans le monde de plus grand que cette Princesse. Elle fut Fille, Sœur, Femme, & Mere de Rois. Elle n'eût pas la foiblesse, comme celles qui l'avoient précedées, de vouloir éterniser sa memoire par des magnifiques Palais. Ses grandes dépenses allerent à faire beaucoup de charitez & à bastir cette belle Eglise & la Maison du Val-de-grace. Sa pieté fut exemplaire; & la prudence, le courage & l'habileté dont elle gouverna dans sa Regence, feront l'admiration des siécles à venir, comme du sien.

Le bon naturel du Roy & sa 1666.
reconnoissance luy firent sentir vivement cette perte.

Dans ce temps-là la guerre des Anglois & des Hollandois n'étant pas finie, le Roy qui estoit encore dans les interests de cette Republique, voulut les accommoder, & manda à son Ambassadeur à Londres d'entrer sur cela en negociation avec le Roy de la Grande Bretagne. Ce Prince n'ayant pas écouté favorablement les propositions du Roy, Sa Majesté se joignit aux Hollandois, & gagna quelque temps aprés un Combat considerable contre les Anglois dans l'Isle de S. Christophe, sous la conduite du Commandeur de Sales neveu de Saint François.

L'Ordre de nôtre-Dame du Mont Carmel & celuy de Saint

La

1666. Lazare eſtant fort negligez en France, le Roy les remit dans leurs droits, & fit le Marquis de Louvoy grand Maiſtre de ces deux Ordres.

Il ne reſtoit plus au Roy pour établir le bonheur de ſon Royaume, qu'à mettre ordre aux longueurs de la Juſtice qui ruinoient ſes ſujets, & pour y remedier il commanda au Chancelier de retrancher toutes les formalitez inutiles; ce qui fut fait ſous le titre de Code-Loüis, avec l'avis des plus habiles Conſeillers d'Eſtat.

Le Roy qui avoit envoyé des troupes dans la Nouvelle France ſous les ordres du Marquis de Tracy, apprit qu'il avoit battu les Iroquois en pluſieurs rencontres, & les avoit obligez d'abandonner leurs forteresses.

La Reyne Regente d'Eſpagne 1666.
ayant refuſé au Roy de luy faire raiſon ſur les droits de la Reine ſa Femme, dont Sa Majeſté luy avoit fait faire inutilement pluſieurs inſtances, le Roy marche en Flandre en May mil ſix cens ſoixante ſept avec quarante mille hommes.

Avant que de partir le Roy voulant recompenſer les grands ſervices & honorer le merite extraordinaire du Maréchal de Turenne, le fit Maréchal de Camp General, qui eſt une dignité, par laquelle on eſt au deſſus des Maréchaux de France.

Il laiſſa Regente la Reyne pendant ſon abſence, & luy composa un Conſeil où préſidoient le Chancelier Seguier & le Maréchal d'Eſtrées.

La premiere entrepriſe du Roy en

1667. en Flandre fut de se saisir de Charleroy, dont les Espagnols n'ayant pas eû le temps d'achever les fortifications, les ruinérent. Mais Sa Majesté jugeant à propos d'en faire une bonne place, ordonna qu'on y travaillât, & en donna le Gouvernement au Comte de Montal.

Dans le mesme temps le Maréchal d'Aumont avec un corps de dix mille hommes prit Bergues en sept jours; & Furnes n'en tint que trois, quoique défenduë par Dom Jean de Tolede homme de grande reputation dans son parti.

De là le Maréchal prit en passant le Fort Saint-François, & détacha douze cens chevaux pour garder les avenuës de Tournay d'un costé, & un petit corps d'Infanterie pour le mê-

même effet, du costé de la Bassée. 1667.

Le Roy cependant fait la reveûë de ses troupes à Avênes, & marchant à Tournay il prend Ath en passant, & arrive à Tournay le vingtiéme de Juin. Le lendemain il reconnoit luy-même la Place, & il y fait ouvrir la tranchée le vingt-deux.

Sa Majesté apprit ce jour-là que le Comte de Lorges avoit battu deux cent cinquante hommes qui estoient sortis de Bruxelles pour se jetter dans Tournay; & que cinq cent hommes des ennemis qui avoient le même dessein, avoient été defaits d'un autre costé.

Sur cela les assiegez envoyerent des Députez au Roy, & la ville se rendit le vingt-quatre. Le Commandant du château avec sa garnison voulut le défendre,

1667. dre, mais voyant qu'il alloit eſtre forcé, il capitula le vingt-cinq, & le Roy entra le même jour dans Tournay. Il y donna ſes ordres pour y baſtir une Citadelle : & ayant fait inveſtir Doüay le trente, il y arriva le deuxiéme de Juillet; on ouvrit la tranchée le trois, & la place ſe rendit le ſix.

En même temps le Maréchal d'Aumont prend Courtray en trois jours de tranchée ouverte.

Le Roy fait aſſiéger Oudenarde; & Sa Majeſté qui eſtoit campée à demie lieuë, va au ſiége, & ayant fait le tour de la place le matin, elle ſe rendit l'aprés-dinée. Sa Majeſté fait en même temps prendre Aloſt par le Comte de Duras; & eſtant retournée à Compiegne, en repartit bruſquement, pour aller

en

en perſonne faire le ſiége de l'Iſ- 1667.
le. Il paſſa à Arras, fut quelques jours à Douay & ayant fait inveſtir l'Iſle le huitiéme d'Aouſt, Sa Majeſté y arriva le dix. Cette entrepriſe eſtoit hardie, tant par la ſituation de la place entre Gand, Bruxelles & Anvers, que par une groſſe garniſon qui la défendoit, & par la levée des Ecluſes, dont elle eſtoit à portée. Cependant le Roy y fait ouvrir la tranchée le dix-huit, & ordonne une Batterie de vingt-quatre piéces de Canon, qui ayant ruiné tous les dehors démonta la Batterie des ennemis. Sa Majeſté allant au Bioüac, viſitant les travaux & ſe trouvant par tout, on peut juger ſi chacun faiſoit ſon devoir à ſa veûë. Il y eût un rude Combat à l'attaque des demies
Lu-

1667. Lunes ; & enfin on pressa si fort les Assiégez qu'aprés s'être courageusement défendus, ils furent obligez de rendre la place au bout de dix jours de tranchée ouverte. Le Roy y entra le vingt-huit : Ce qui resta de la Garnison fut envoyé à Ipres ; & Sa Majesté donna le Gouvernement de l'Isle au Marquis d'Humiéres alors Lieutenant general.

Quelque temps aprés le Comte de l'Islebonne avec les troupes Lorraines qu'il commandoit pour le service du Roy, le Marquis de Crequy avec un corps de Cavalerie, & Bellefont avec un autre, battent le Prince de Lignes & Marchin, le Roy étant en personne à la tête du Pont du Canal de Bruges pour soutenir les troupes en cas de besoin.

Cette

Cette campagne eſt bien glo- 1667.
rieuſe pour le Roy, & je remarque qu'en executant ſes grands projets avec toute la conduite qui aſſûre toûjours les bons ſuccés, il ne ménageoit non plus ſa ſanté que ſon courage; & comme il ſçait qu'il eſt auſſi beau de ſe faire aimer, que de ſe faire craindre, il fit obſerver un ſi grand ordre dans toutes les places qu'il prit en Flandre, & meſme dans le plat païs, que les peuples trouvérent doux le changement de Maître.

A la fin de Septembre le Maréchal de Turenne reprend Aloſt, dont les ennemis s'étoient ſaiſis depuis que nous l'avions abandonné: mais le Maréchal cette fois le fit razer.

1667. Dans ce temps-là la Paix se fit entre la France & l'Angleterre, la Hollande ayant été comprise dans le Traité.

Le Pape Alexandre VII. étant mort, le Cardinal Rospigliosi sous le nom de Clement IX fut élû à sa place.

A la fin de la Campagne le Roy fit d'Humiéres, Crequy & Bellefont Maréchaux de France, & je suis bien aise de faire remarquer à l'honneur de ces Maréchaux, qu'un Prince qui sçait recompenser le merite à propos, est toûjours bien servi.

1668. L'Alliance que fit l'Espagne au commencement de l'année mil six cens soixante & huit avec l'Angleterre, la Suede & la Hollande, n'étonna point le Roy; il n'en partit que plûtost

pour l'expedition de la Fran- 1668.
che-Comté, où Sa Majesté arriva les premiers jours de Fevrier.

La conqueste de cette Province fut faite en si peu de temps qu'il y a tres-peu d'événemens particuliers dans le détail. Chaque jour prend une ville, & le Roy est de retour à Saint Germain au commencement du Caresme.

Il est surprenant que l'on fasse de tels progrés dans une telle saison: mais la présence d'un Roy qui ne se ménage point, rend tout possible. Quand Cesar disoit, *Veni*, *Vidi*, *Vici*, je suis venu, j'ay vû, j'ay vaincu; il n'avoit pas été plus viste: & l'on doit remarquer la difference qu'il y a en cette rencontre entre le Roy & Cesar:

1668. Celuy-cy eſtoit un particulier qui vouloit devenir le Maiſtre de ſa Republique, & qui pour contenter ſon ambition eſtoit neceſſairement obligé de ſe donner ſans relâche des peines extraordinaires : au lieu que le Roy eſt né le Maiſtre abſolu d'un grand Royaume ; qui abandonne dans la rigueur de l'hiver pour le ſeul amour de la gloire, les plaiſirs qu'un Prince de trente-ans peut avoir.

Au retour du Roy, Monſeigneur le Dauphin fut baptiſé & nommé Loüis. Les Parain & Maraine furent le Pape & la Reine Mere d'Angleterre qui demeuroit en France depuis la priſon & la mort tragique du Roy Charles Stuard ſon mari.

Au mois de May la Paix ſe

fit

fit entre la France & l'Eſpagne, 1668.
dont les principaux Articles furent, que toutes les places que le Roy avoit priſes en Flandre luy demeureroient, & qu'il rendroit au Roy d'Eſpagne le Comté de Bourgogne; ce qu'il fit aprés avoir fait ruiner les Baſtions de Dole.

Sur la fin de l'année le Grand Duc de Toſcane envoye une celebre Ambaſſade au Roy.

Dans ce temps là beaucoup de 1669.
gens de qualité de la Cour demandérent permiſſion au Roy d'aller au ſecours de Candie aſſiégée il y avoit long-temps par les Turcs, ſur les Venitiens. Sa Majeſté le leur permit, & trouva bon que le Pape declarât le Duc de Beaufort general des troupes auxiliaires à ce ſiége, où vray-ſemblablement il fut tué,

1669. car on n'en a jamais eû depuis aucune nouvelle.

Le Roy paſſa une partie de l'Eté à faire faire des camps aux troupes qu'il avoit conſervées pour les tenir toûjours en haleine de la guerre; à policer le Royaume, à faire embellir Paris, & à faire de temps en temps des fêtes magnifiques.

Jean Caſimir Roy de Pologne étant veuf il ſongea à une retraite, ſoit pour penſer avec moins de diſtractions à ſon ſalut, ſoit qu'ayant été engagé dans un Ordre Religieux, il voulut mourir dans un état plus conforme à celui où il s'étoit donné à Dieu: toûjours ne peut-on donner aucun motif à ſon deſſein, qui faſſe tort à ſon courage & à ſa conduite, car il gouverna & deffendit ſon Royaume avec beaucoup de

de ſageſſe & de valeur ; & ſoit 1669.
dans le temps qu'il fut particulier, ou depuis qu'il fut Roy, il s'eſtoit trouvé à vingt-deux Batailles, dont il en avoit gagné pluſieurs ; & enfin détrompé des grandeurs du monde, il fit abdication de ſon Royaume, & demanda un aſile au Roy, accoûtumé d'en donner aux Teſtes Couronnées. Sa Majeſté luy accorda non ſeulement retraite en France, mais elle luy donna l'Abbaye de ſaint Germain des Prez à Paris & dix mille écus de penſion. Ce Prince ne vit le Roy qu'incognitò, Sa Majeſté ne devant pas lui donner la droite, & ne voulant pas la prendre ſur luy dans ſes Eſtats ; ce qui fut une grande honneſteté au Roy : car il y a bien de la difference entre un Roy qui s'êlit, & un Roy qui ſuccede.

1669. Le Grand Seigneur envoya ſur la fin de l'année un Aga Ambaſſadeur extraordinaire en France. Le compliment dont il ſalua le Roy, me paroit digne d'eſtre remarqué.

Au plus Haut & Majeſtueux Monarque de la croyance de Jeſus ; le choix d'entre les Princes glorieux de la Religion du Meſſie, l'Arbitre de toutes les Nations Chreſtiennes, Seigneur de Majeſté & d'honneur ; Patron de gloire & de loüange ; l'Empereur des François ; Loüis : Que la fin de ſes jours ſoit ſcellée de bonheur.

La reputation du Roy ne ſe bornoit pas, comme l'on voit, à ſon Royaume.

1670. Au commencement de l'année mil ſix cens ſoixante & dix, les Algeriens demandent la Paix

au Roy qui la leur accorde, à 1670.
condition de rendre les Esclaves François qui avoient esté pris pendant la Guerre.

Dans ce temps-là le Roy augmenta ses vaisseaux & ses troupes maritimes, pour se rendre toûjours plus considerable aux païs étrangers.

Sa Majesté ayant passé dans les plaisirs pendant l'hiver le temps que ses affaires luy laissoient, partit au mois de May pour aller visiter ses conquêtes en Flandre, & pour faire fortifier ses places conquises.

Les delices de la Paix ne corrompoient pas le cœur du Prince. Il songeoit à la Guerre dans les temps paisibles, comptant bien qu'il la reverroit tost ou tard; & il ne faisoit pas comme la pluspart des autres Rois,

1670. & meſme comme beaucoup de particuliers, qui ne travaillent qu'à meſure qu'ils ſont preſſez.

Le Roy pendant ſon voyage fit de grandes largeſſes aux peuples ; ce qui n'eſt pas un moyen foible pour les retenir dans leur devoir.

Sa Majeſté mal ſatisfaite de la conduite du Duc de Lorraine, envoye un corps d'armée dans ſes Eſtats ſous les ordres du Maréchal de Crequy, pour obliger ce Prince à executer ſes Traitez.

Le Maréchal qui trouve peu de reſiſtance, prend Pont-à-Mouſſon, Epinal, Chatté & Longowy, & les fait dementeler.

Dans ce temps le Roy d'Arda, Prince tres-puiſſant de la Gui-

Guinée, envoye au Roy une 1670.
Ambaſſade, pour propoſer un traité de Commerce avec les François établis dans les Iſles de la Martinique, & faire offre à Sa Majeſté de ſes Ports & de ſon amitié, en luy demandant la ſienne.

Le Roy envoye alors le Marquis de Nointel Ambaſſadeur extraordinaire à la Porte, où il fut reçû du Grand Seigneur avec tous les honneurs dûs à ſon caractere.

L'Eté ſuivant le Roy marche 1671.
avec un corps d'Armée en Flandre dont les Eſpagnols furent fort allarmez. Cependant le deſſein de Sa Majeſté n'eſtoit que de voir les travaux qu'il avoit ordonnez dans ſes places conquiſes, & pour haſter par ſa préſence & par le travail des

1671. Soldats de l'Armée qu'il y avoit menée, les fortifications qu'il avoit fort à cœur qu'on achevaſt promptement, ſur tout à Dunkerque, où Sa Majeſté s'arreſta plus long-temps qu'ailleurs, pour y voir faire un ouvrage qui s'appelle un Risban, de l'invention de Vauban, le premier homme du monde pour les fortifications.

Celle-cy eſt une eſpece de Digue qui fut bâtie plus de cinq cens toiſes en avant dans la Mer, & qui rendoit la Citadelle & le Havre de Dunkerque imprenable, s'il y a quelque place qui le puiſſe eſtre.

Le Roy fit baſtir quatre Chappelles aux environs de cette place, pour que les ſoldats pûſent entendre la Meſſe tous les jours:

jours: Digne ſoin d'un Roy 1671.
tres-Chreſtien.

Sa Majeſté de retour à Paris deſira qu'il fut inventé un nouvel ordre d'Architecture pour mettre au deſſus du Corinthien & du Compoſite, qui porteroit le nom d'Ordre François; & pour cela fit publier, qu'elle donneroit ſon Portrait enrichi de Diamans à celuy des Architectes, Peintres, Sculpteurs, ou autres, qui reuſſiroient le mieux à ce deſſein.

Et là deſſus je fais reflexion que la plûpart des Grands hommes ne ſont Grands que par un endroit; les uns par la Guerre les autres par la Politique; les uns par les Arts, les autres par les Sciences. Mais on trouve le Roy Grand par tout, en particulier, en general, dans

ſa

1671. ſa Famille, dans ſes Conſeils, dans ſes Bâtimens, à la teſte de ſes Armées: il agit dans toutes ces choſes comme s'il n'eſtoit né que pour chacune.

Monſieur étant veuf depuis un an, épouſa alors la Princeſſe Palatine Fille de l'Electeur Palatin, dont il a eu Monſieur le Duc de Chartres, & Mademoiſelle.

1672. Le Roy indigné de ce que les Hollandois oubliant ce qu'ils devoient aux Rois de France pour l'établiſſement & le ſoûtien de leur Republique, faiſoient courir des manifeſtes, pour exciter les peuples à ſe ſouſtraire de l'obeiſſance de leurs Souverains, ſe vantoient d'avoir forcé le Roy à faire la paix en mil ſix cens ſoixante huit avec l'Eſpagne; ayant même alors fait graver

ver des Medailles outrageuſes à 1672.
la France ſur ce ſujet, & Sa Majeſté informée depuis peu du Traité qu'ils avoient fait avec l'Electeur de Brandebourg, & des preparatifs de guerre qu'ils faiſoient, la leur declara en Avril mil ſix cens ſoixante & douze, & la voulut faire en perſonne, le Duc d'Orleans ſon Frere ſous luy, le Prince de Condé ſous le Duc d'Orleans, & le Maréchal de Turenne ſous le Prince.

Le Roy ne daigna pas envoyer un Heraut aux Hollandois, comme on a accoûtumé de le faire à des ennemis égaux; & il les traita en cette rencontre, comme il auroit fait ſes ſujets rebelles.

Sa Majeſté partit de Paris à la fin d'Avril, & arriva à Charleroy

1672. leroy le cinquiéme de May. Il y visita son Armée qui estoit campée devant la ville en deça & le long de la Sambre; & en partit le onziéme, marchant toûjours à la teste de l'armée.

Dans la marche le Roy détacha le Comte de Chamilly avec Cavalerie & Infanterie, pour aller se saisir de Maseik sur la Meuse, avec ordre d'y demeurer & de faire fortifier ce poste, ce qu'il fit.

Le dix-septieme le Roy arriva devant Viset à quatre lieuës de Mastrick, où il campa plusieurs jours, y tint Conseil de Guerre, monta tous les jours à Cheval; & ayant fait faire un Pont de batteaux, fit passer la Meuse à l'Armée; & le douziéme de Juin il alla luy même à neuf heures du matin reconnoî-

tre Orſoy, y laiſſa le Duc d'Orleans, à qui il donna ſes ordres pour mettre les choſes en eſtat de faire le ſoir une attaque; & alla à Rhimbergue poſter la Cavalerie qui eſtoit commandée pour l'inveſtir. Cela fait il retourna en diligence à Orſoy, & y fit faire ſur les dix heures du ſoir quatre attaques differentes, deux veritables & deux fauſſes, pour ſeparer le feu de la place. La Feuillade Lieutenant General, & le Chevalier de Lorraine Maréchal de Camp, la Marche & Boquemart Brigadiers, & Beringhem Colonel, eſtoient aux deux veritables attaques, avec un detachement des Gardes Suiſſes, & les Regimens de Picardie & Dauphin. On ſe logea ſur la Contreſcarpe, & la communication des deux

at-

1672. attaques s'avança fort la nuit.

Le lendemain sur le midy le Roy ayant eû avis que deux Fregates armées chacune de huit pieces de Canon, partoient de devant Orsoy, & emmenoient la femme du Gouverneur & beaucoup de bagages, fit marcher sa Garde d'infanterie, cinquante Gardes du Corps & cent cinquante hommes du Regiment du Roy pour les arrester, & commanda au Comte de Montal d'aller en diligence avec six petites piéces de Canon, leur couper chemin au dessous de la Riviere, le Regiment d'Orleans y courut aussi par l'ordre de Monsieur, & les Fregates aprés avoir essuié les salves de l'Infanterie, & s'être défenduës de leur mousqueterie & de leur Canon, furent épouvantées du nô-

nôtre ; & ceux qui eſtoient dedans s'eſtant jettez à terre à l'autre bord du Rhin, abandonnerent les Fregates que nous priſmes ſans reſiſtance. Pendant cet intervale nos Batteries n'ayant pas ceſſé de tirer ſur la Ville, le Gouverneur fit battre la Chamade à ſix heures du ſoir, & la place ſe rendit à diſcretion. Nous y perdîmes peu de gens, le ſeul homme de remarque fut le Chevalier d'Arquian qui fut tué auprés du Roy. 1672.

Le lendemain le Maréchal de Turenne que le Roy avoit envoyé prendre Buric, fit ſçavoir à Sa Majeſté que le Gouverneur étonné de la prompte rédition d'Orſoy, n'avoit pas attendu qu'on ouvrît la trenchée, & avoit demandé une honneſte compoſition qu'il luy avoit accordée.

Le

1672. Le même jour le Prince de Condé envoya Longueval au Roy, luy porter la nouvelle de la prise de Vesel & du Fort de Lippe qui avoient été emportez l'épée à la main par le Regiment Dauphin, à la tête duquel étoit le Marquis de Cœuvres.

Aprés la prise d'Orsoy le Roy retourna à Rhimbergue pour en faire le Siége : mais le Gouverneur jugeant bien que sa resistance rendroit sa composition plus difficile, se rendit sans attendre le Canon.

De Rimbergue le Roy alla camper devant Réez, où il eût avis que Bauviré avoit pris Doëtkum sur l'Issel, & que le Comte de Choiseul s'estoit saisi de Ulm, dont il avoit fait la Garnison prisonniere de guerre.

Le Roy aprés avoir pris les

Forts de Réez & d'Emeric, 1672.
voulant paſſer en Iſle de Betau, alla camper ſur le bord du Rhin prés de Tollhuis, & ayant ſçû que les Ennemis faiſoient venir du Canon pour fortifier l'endroit du Rhin, par lequel on pouvoit paſſer dans l'Iſle, reſolut de les prevenir ; & pour cela fit marcher des troupes avec douze piéces de Canon pour ſoutenir le paſſage ſur un Pont de batteaux de cuivre, auquel on travailloit : mais le lendemain n'y ayant encore que ſix pontons de faits ſans eſperance de pouvoir achever le Pont de tout le jour, le Roy fit ſonder des guez ; & le Comte de Guiche croiant en avoir trouvé un, Sa Majeſté luy donna deux mille Chevaux, avec leſquels il paſſa le Rhin à nage à la veuë d'un Corps de

1672. de Cavalerie des Ennemis & d'un Corps d'Infanterie qui étoient ſur l'autre bord.

Le Prince de Condé, le Duc d'Anguien ſon fils, & le Duc de Longueville ſon Neveu, ſuivis de beaucoup de volontaires, y paſſent eux-mêmes. La Cavalerie des Ennemis fit d'abord quelque reſiſtance; mais épouvantée de voir que les François ne ſe rebuttoient pas, elle s'enfuit; l'Infanterie enfermée dans des hayes demanda quartier: le Duc d'Anguien & le Duc de Longueville n'entendant pas cette demande pouſſent toujours: les Ennemis deſeſperez font une decharge, dont le Duc de Longueville eſt tué, le Prince de Condé bleſſé au poignet, & vingt perſonnes de qualité tuées ou bleſſées.

Le Prince de Condé pouvoit épar-

épargner tout ce fracas; mais 1672.
il fut emporté par ſon grand courage à la veûë des ennemis.

Si toſt que le Prince d'Orange ſçût qu'une partie de nos troupes avoit paſſé le Rhin, il ſe retira du coſté d'Utrecht avec ſon Armée en grand deſordre. Et le Roy ayant mis le Maréchal de Turenne à la teſte de l'Armée du Prince de Condé depuis ſa bleſſûre, il l'envoya prendre Arnheim, dont le Maréchal ſe rendit maitre, ſans y perdre de gens conſiderables que le Comte du Pleſſis.

Le lendemain il alla attaquer & prendre les Forts de Nimmegue & de Skeingk, & aſſieger la Ville de Nimmegue qui ne tint que huit jours; enſuite de quoy il entra dans l'Iſle de Bommel.

Le Roy cependant aſſiégea

1672. & prit Doesbourg, pendant qu'il envoya le Duc d'Orleans prendre Zutphen.

Deux jours aprés Sa Majesté eut avis de la prise de Zwoll, Deventer, Kempen, Elbourg, Hardewick, Hattem, Hasselt, & Ommen, par les troupes des Confederez.

Le lendemain il apprit que les Forts de Woorn & de Saint André s'estoient rendus, & il marcha à Utrecht qui n'attendit pas son arrivée pour se soumettre, & luy envoya des Députez qu'il reçût tres bien.

La Feuillade y fut envoyé de la part du Roy faire la Capitulation, & Sa Majesté y entra le cinquiéme de Juillet.

Le même jour on luy apporta la nouvelle de la prise de Genep & de Grave, & le lendemain cel-

le de Naerden, Bommel, Creve- 1672.
cœur, & Owarden.

Tous ceux qui se sont meslez du mestier de Conquerant, n'en ont pas mieux merité le titre que le Roy. Son projet cette Campagne a été beau, & l'execution a passé l'usage.

Pendant que le Roy prenoit la Hollande, ses Armes battoient les Hollandois sur la Mer. Le Comte d'Estrées Vice-Amiral de France ayant joint la Flotte Angloise commandée par le Duc d'Yorck (depuis Roy d'Angleterre) ils battirent la Flotte Hollandoise, coulerent à fond leur Amiral & prirent dix-huit Vaisseaux, entre lesquels estoit le Contre-Amiral.

Le Roy estant de retour à Paris fit un Traité avec le Roy d'Angleterre, par lequel ces deux

1672. Princes s'obligeoient respectivement de ne faire aucune paix avec les Provinces-Unies sans leur consentement reciproque.

Dans ce temps là le Roy de Tunis demande la paix au Roy qui la luy accorde.

Le Prince d'Orange ayant investi en Octobre Woerden, s'y retranche. Le Duc de Luxembourg commandant alors les troupes du Roy en ce pays-là, marche aussitôt au secours de cette place, & quoique beaucoup plus foible que les ennemis, il force leurs retranchemens en cinq endroits, & contraint le Prince d'Orange de lever le Siége.

Le Roy ayant sçû que l'Electeur de Brandebourg devoit faire passer le Rhin à ses troupes sur le Pont de Strasbourg, le fit brûler, ce qui fut une entreprise tres

tres hardie & tres importante 1672.
pour aſſurer nos Conqueſtes.

Il y a eu des Rois de France auſſi braves qu'on le peut être; mais il n'y en a jamais eû un qui ait ſçû faire la guerre comme le Roy, ni ſi bien prendre que lui ſes meſures ſur l'état des gens à qui il a eû affaire.

Le Prince d'Orange ne ſe rebuttant pas de ſes méchans ſuccés, & ayant eû avis que le Comte de Montal étoit ſorti de Charleroy pour deffendre Tongres menacé d'un ſiége, crût pouvoir inſulter cette place qui n'eſtoit pas encore tout à fait en bon état. Il ſuivit donc Marchin General de l'Armée d'Eſpagne, qui l'avoit inveſtie dés le quatorze de Decembre, & y ouvrit la tranchée le dix-huit.

Le Roy en ayant eû avis, en-

1672. voye ſes ordres de tous côtez aux troupes, auſquelles il donne un rendez-vous; & lui-même part de Saint Germain le vingt & un de Decembre: Sa Majeſté apprend à Compiegne que le Comte de Montal eſtant rentré dans Charleroy la nuit du dix-huit au dix-neuf de Decembre avec cinquante maiſtres, avoit fait une grande ſortie dés le lendemain, & que les ennemis qui avoient plus compté la priſe de Charleroy ſur l'abſence du Gouverneur, que ſur les ouvrages imparfaits de cette place, en avoient levé le Siége.

Dans ce temps-là le Duc de Luxembourg force les Hollandois dans Bodegrare, Swammerden, Newerbourg, & dans trois autres Forts, leur prend vingt piéces de Canon & beaucoup de muni-

tions de guerre & de bouche. 1672.

Je remarque sur cela qu'il n'est pas possible de faire tant de progrez en une campagne, & de perdre moins de gens qu'on en perdit celle-là. La maniere brusque dont on attaque les Places aujourdhuy, épargne plus de soldats, que nos précautions & nos lenteurs ne faisoient de mon temps. Quand on étoit un mois, six semaines plus ou moins devant une Place, on perdoit plus de gens ou par maladie, ou par desertion, ou par les logemens pied à pied, qu'on ne fait en ce temps-cy en quatre ou cinq jours de siége par les insultes, & l'on gagne du temps qui est une chose bien chere à la guerre.

Le Chancelier Seguier étant mort, le Roy remplit cette charge du Sieur d'Aligre, &

1672. voulut bien eſtre le Protecteur de l'Academie Françoiſe à la place du feu Chancelier.

L'Electeur de Brandebourg étant entré dans les Eſtats de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munſter nos Alliez, le Roy envoya le Maréchal de Turenne avec un corps d'Armée en Allemagne.

Le Maréchal prend en Janvier les places d'Unna, de Ham, de Camen, & d'Altena dans le Comté de la Mark ſur le Brandebourg, dont il bat les troupes qui venoient au ſecours. Enſuite le Maréchal aſſiége & prend la ville de Zoëſt, grande & bien fortifiée, Raveſperg, Hoëxter, & Bilefeld, & reduit enfin l'Electeur de Brandebourg à demander une ſuſpenſion d'armes.

Le

Le Roy augmente alors ses 1673.
troupes de six mille hommes de pied, & de deux mille chevaux.

Dans ce temps-là on parla de paix avec les Hollandois. La ville de Cologne fut choisie pour le lieu où elle devoit se traiter, & le Roy nomma pour ses Plenipotentiaires le Duc de Chaulnes, & les Sieurs Courtin & Barillon Conseillers d'Estat.

La negociation étant traversée de beaucoup de difficultez, le Roy part de Saint Germain le premier de May pour aller en personne commander son Armée en Hollande.

Le Roy d'Angleterre entra dans les interets du Roy contre les Hollandois; & la Flotte d'Angleterre qui joignit alors celle de France, fut un des coups de la bonne fortune du Roy; car

1673. ſi la Flotte de Hollande eſtoit arrivée trois heures plûtoſt à l'emboucheure de la Tamiſe, elle auroit fermé le paſſage à celle d'Angleterre avec cent quarante Flûtes qui étoient là chargées de pierres pour cet effet.

Le Roy ayant fait inveſtir Maſtrick par trois endroits avec ſix mille chevaux, Sa Majeſté y arriva le dixiéme de Juin. Il y avoit dans cette place cinq mille hommes de pied & mille chevaux de troupes réglées, ſans une grande Bourgeoiſie qui portoit les armes; & Farjau homme de reputation commandoit dans la place. Le Roy ayant fait achever les Lignes le quatorze, il fit ouvrir la tranchée le dix-ſept en deux endroits à la droite de ſon quartier & nos Batteries

étant

étant en état le dix-huit, ren- 1673.
verſérent les ouvrages que les ennemis avoient élevez ſur le rempart, & nous nous approchâmes fort de la contreſcarpe. Le Roy qui viſitoit tous les jours les travaux & paſſoit les nuits au Biouac, ordonna des Lignes de communication aux tranchées, fit faire des puits pour éventer les mines des ennemis, & nôtre Canon ayant démonté leur artillerie, nous attaquâmes l'Ouvrage à Corne, dont nous demeurâmes les maîtres aprés un rude combat; ce qui reduiſit les aſſiégez à capituler le trente. Le Roy acquit moins d'honneur à cette entrepriſe par le ſuccés, que par la conduite, les ſoins & la fatigue qu'elle luy couſta.

Aprés que Sa Majeſté eût

1673. donné ſes ordres dans la place, où elle laiſſa d'Eſtrades Gouverneur, elle s'avança ſur les frontiéres d'Allemagne, pendant que le Maréchal de Turenne prenoit Tréves.

Le Comte d'Eſtrées & le Prince Robert d'Angleterre gagnent alors ſur Mer un Combat contre Ruyter General des vaiſſeaux Anglois & l'Amiral Tromp qui commandoit la Flotte Hollandoiſe.

Le Roy averti que le Roy d'Eſpagne favoriſoit nos ennemis, quoy que nous n'euſſions point de guerre avec cette Couronne, la luy declara au mois d'Octobre.

Le Maréchal de Turenne en Allemagne bat avec cinq cens chevaux ſix cens cuiraſſiers de l'Empereur.

Le

Le Comte de Montal prend 1673.
Beaumont en Tierache, & le Duc de Luxembourg prend Quesserwert & Nuys.

Sur la fin de l'année le Roy commença l'Etablissement des Invalides. Il fit bastir un Palais à la porte de Paris, assez grand pour loger quatre mille hommes.

C'est le plus beau dessein que jamais Prince ait pû prendre pour la consolation & pour le repos des Officiers & des Soldats estropiez à son service. Il ne leur manque aucun secours spirituel ni temporel; & le bon ordre que Sa Majesté a établi dans cette maison, tient ce grand nombre qui l'occupe, dans une reforme qui leur est une Ecole de vertu, & dans une discipline militaire qui peut luy rendre encore utiles les services

1674. de ceux qui ont aſſez de ſanté pour retourner dans les Armées.

L'Empereur ayant alors fait arreſter à Cologne contre le droit des gens le Prince de Furſtemberg Plenipotentiaire de l'Electeur de Cologne Allié du Roy, Sa Majeſté fait grand bruit, r'appelle ſes Plenipotentiaires ; & ſur l'avis que l'Electeur Palatin avoit fait un Traité ſecret avec l'Empereur, le Roy fait prendre & démolir Germershein ſur l'Electeur, tant pour oſter ce poſte aux Ennemis que pour s'ouvrir un chemin dans le Palatinat.

Le Duc de Navailles que le Roy avoit envoyé avec des troupes dans le Comté de Bourgogne, prend au commencement de l'hyver Peſmes, Gray, Saint Amour, Veſoul, Lons-le-Sau-

Saunier, & Orgelet; & au mois 1674.
d'Avril Sa Majesté fait investir Besançon par le Duc d'Anguien; le Roy le suit peu de tems aprés & arrive au camp le premier de May. Le Baron de Soye Gouverneur de cette place avec une Garnison de trois mille hommes la défendoit. Sa Majesté visita dés le lendemain les dehors, & ayant marqué les endroits pour attaquer en même temps la ville & la Citadelle; il fit ouvrir la tranchée le six.

Les travaux estoient fort penibles, tant par le grand feu des Ennemis qu'il falloit essuyer, que par le terrain pierreux & difficile à creuser. D'ailleurs les Assiégez faisoient tous les jours des sorties qui étoient autant de rudes combats. Mais enfin nous estant logez sur la con-

trescarpe

1674. treſcarpe la ville ſe rendit. Le Roy confirma aux Habitans leurs privileges : mais la Garniſon demeura priſonniere de guerre. Le Prince de Vaudemont ſe retira dans la Citadelle, dont le Roy fit changer les attaques par les Batteries qu'on tourna contre le Fort Saint Eſtienne, & qui firent un ſi grand effet, que les aſſiégez battirent la chamade ſept jours aprés la reduction de la ville.

La Garniſon ſortit Armes & Bagages ; & Sa Majeſté donna des paſſeports au Prince de Vaudemont pour aller à Bruxelles.

Deux jours aprés le Roy qui avoit fait inveſtir Dôle, y marcha ; le jour qu'il y arriva il fit le tour de la place, & réſolut qu'on l'attaqueroit par un endroit

droit qui luy parut plus foible 1674.
que celuy qui avoit esté choisi la premiere fois. Pendant que les Géneraux marquoient les quartiers de l'Armée, les Ennemis firent une grande sortie, mais ils furent repoussez l'épée à la main jusques dans la ville.

Le lendemain Sa Majesté fit sommer le Marquis de Bergues de la Maison d'Este, Gouverneur de la place de se rendre, il répondit fort respectueusement au Roy, qu'il luy estoit trop glorieux d'avoir à se deffendre contre un si grand Prince, pour en perdre l'occasion.

La tranchée fut ouverte la mesme nuit, l'ayant fort avancée en peu de temps, on fit un logement sur la Contrescarpe, d'où les Ennemis nous ayant chassez, il n'y demeurérent

1674. rent pas long-temps; on s'y logea une seconde fois l'épée à la main, & chacun reprit & garda son poste. Nos mines, nos fourneaux, & nos batteries ayant fait breche par tout, les Assiégez demandérent à capituler aprés huit jours de tranchée ouverte.

Le Roy pendant qu'il faisoit ce siége, avoit envoyé un corps de troupes sous les ordres de la Feuillade assiéger & prendre Pontallier, Salins, & le Fort Saint-André qui auroit plus cousté que pas une autre place de cette Province, si les Ennemis n'avoient esté épouvantez de l'approche de Sa Majesté à la teste d'une Armée victorieuse. Le Duc de Duras par la même raison eút le même succés pour la ville de Joux & le Fort Sainte-Anne.

Ceux qui n'approfondiſ- 1674.
ſent pas les choſes, croyent que l'expedition de la Franche-Comté en mil ſix cens ſoixante & huit n'a rien au deſſus d'elle, par la rapidité dont cette Province fut alors conquiſe; Cependant il n'y a pas de comparaiſon entre la gloire de ces deux Campagnes. Les Ennemis à la premiére furent ſurpris & ſe défendirent mollement & à celle-cy, ils s'étoient préparez & firent par tout une vigoureuſe reſiſtance.

En Allemagne le Maréchal de Turenne avec dix mil hommes fatiguez d'une longue marche, prend la ville de Sintzeim, en preſence des Ennemis qui avoient à leur teſte le Duc Charles de Lorraine & le Com-

1674. te Caprara General des troupes de l'Empereur.

Le Maréchal ayant pris la place, & trouvant les Ennemis en bataille de l'autre costé de la ville, marche à eux & gagne un combat fort disputé. Il y eût deux mille hommes tuez des Ennemis & cinq cens prisonniers, leurs Bagages & leurs Drapeaux furent pris, & cette victoire obligea le Duc Charles de Lorraine & Caprara de passer le Nekre brusquement. Le Vicomte de Turenne qui sur l'avis que le Duc de Bournonville avec les troupes des Cercles avoit joint celles du Duc Charles & de Caprara, & estoit passé en deça du Rhin, le repasse & suit les Ennemis, qui pour l'éviter passent encore le Mein. Le Maréchal content alors

alors de les avoir éloignez de- 1674.
meure dans le Palatinat, & force le Palatin de ſortir de Heidelberg ſa Capitale & d'abandonner ſon païs.

Dans ce temps-là les Hollandois aſſiégerent Grave. Le Marquis de Chamilly qui en eſtoit Gouverneur, ayant deffendu pendant trois mois cette place avec toute la valeur & toute la conduite imaginable, les Ennemis la prirent enfin aprés y avoir ruiné leur armée.

Pendant ce ſiége le Prince d'Orange, les Comtes de Souche, & de Monterey à la teſte des troupes des Hollandois, de l'Empereur & du Roy d'Eſpagne, qui compoſoient une Armée de ſoixante & dix mille hommes, poſtée aux environs de Senef marchérent du coſté

de

1674 de Piéton, où estoit campé le Prince de Condé avec une Armée beaucoup plus foible que celle des Ennemis. Cependant ce Prince sçachant qu'ils avoient à passer des defilez, où il seroit plus facile de les battre qu'en les attendant, fit passer le ruisseau de Piéton à quelques troupes, qui soûtenuës des Dragons & de la Gendarmerie menérent battant les Ennemis jusqu'au village de Senef, où le Prince aprés un rude Combat les força & les suivit : mais comme le païs étoit couppé de hayes & de fossez, chacun de ces endroits coustoit un Combat; de sorte que la Bataille dura tout le jour. Le Regiment des Gardes du Prince d'Orange y fut absolument deffait ; le bagage, les munitions & l'argent

gent des Hollandois, tout fut 1674.
pris. Les Ennemis perdirent plus de trois mille hommes, & la victoire du Prince fut complette. Il se trouva par tout; il eût trois Chevaux tuez sous luy, & le Duc d'Anguien en eût un & deux contusions. Une aussi rude Bataille ne pouvoit se gagner sans perdre beaucoup de gens; aussi y en eûmes-nous un grand nombre de tuez & de blessez.

Les Confederez au desespoir du mauvais succés de cette journée, assiégent quelque temps aprés Oudenarde; mais sçachant que le Prince de Condé marchoit à eux, ils se retirent sans oser l'attendre.

Dans le mesme temps l'Electeur de Mayence contre sa parole donne passage aux troupes de l'Empereur & du Duc Charles;

1674 les; & le Maréchal de Turenne averti qu'ils avoient deſſein d'entrer en Lorraine, ſe retranche avec vingt-mille hommes ſur leur paſſage. Cette action hardie étonna les ennemis qui n'oſérent l'attaquer avec cinquante mille hommes qu'ils avoient, & ne pouvant faire ſubſiſter en cet endroit une auſſi groſſe Armée que la leur, ils repaſſérent le Rhin, & tournant leurs deſſeins ailleurs marcherent du coſté de Strasbourg, ſe rendirent maiſtres du Pont & s'avancerent du coſté d'Ensheim.

Le Maréchal trouvant ſon Armée fortifiée de cinq mille hommes que le Roy luy avoit envoyez, réſolut de combattre les Ennemis une fois plus forts que luy. Il les fit attaquer à Ensheim

Ensheim retranchés qu'ils 1674.
étoient à l'entrée d'un Bois ; & pour avoir toûjours des troupes fraiches à leur oppoſer, il ne fit combattre ſes troupes que par détachemens, qui enfin aprés un long combat forcérent les Ennemis dans leurs retranchemens : dix piéces de Canon nous demeurérent, & les Ennemis ſe retirerent, bien réſolus d'attendre les troupes de Brandebourg qui les devoient joindre, avant que de paroiſtre devant le Maréchal.

Cependant ce ſecours eſtant arrivé, ne les empêcha pas au mois de Decembre de perdre encore contre le Maréchal de Turenne la Bataille de Mulhauſen ; un Regiment tout entier des Ennemis fut pris à diſcretion dans ce combat.

Sur

1674. Sur la fin de l'année le Chevalier de Rôhan qui estoit à la Bastille, convaincu d'avoir traité avec les Ennemis de l'Estat, fut condamné à avoir la teste couppée, avec la Dame de Villars complice, & le Chevalier de Preau; & un Maistre d'Ecole qui estoit de l'intrigue fut pendu.

C'a esté la seule execution de mort faite pendant le Regne du Roy contre un homme de qualité. Et je remarque à ce sujet qu'il est beau à Sa Majesté de punir sevérement un crime d'Estat, aprés que nous luy avons vû pardonner des injures faites à sa personne.

Le Senat de Messine envoya alors des Deputez au Roy pour se mettre sous sa protection contre la Domination tyranni-

que

que des Espagnols. Les Meſ- 1675.
ſinois avoient déja aidé le Commandeur de Valbelle & Valavoir à ſe rendre maiſtres de pluſieurs Places dans la Sicile: ce qui obligea le Roy d'écouter leurs propoſitions & d'envoyer le Duc de Vivonne avec des Vaiſſeaux à Meſſine, où il fut fort bien reçû, aprés avoir gagné un grand combat naval ſur les Eſpagnols.

En Janvier le Roy donne ordre à Vaubrun d'aſſiéger Dachſtein qui fut pris en quatre jours de tranchée ouverte: & le Vicomte de Turenne en meſme temps bat avec ſeize mille hommes les troupes de l'Empereur, du Duc Charles, & de Brandebourg qui eſtoient de trente mille. Vaubrun force la Ville de Neubourg en Briſgau,

1675. & prend à compoſition Stofen & Heſtreſeim.

Une des choſes qui fait reuſſir le Roy dans ſes entrepriſes, c'eſt que par ſa prévoyance il eſt toujours en état de prendre telle Place qu'il luy plaiſt, en hiver comme en Eté, & par là il ſurprend les Ennemis qui ont moins de précautions.

On parla de paix alors, & la ville de Nimegue fut choiſie pour la traiter. Le Roy y envoya ſes Plenipotentiaires qui furent le Maréchal d'Eſtrades, le Marquis de Croiſſy & le Comte d'Avaux.

Cependant Melac eût ordre de prendre Herbay en Luxembourg, & le Roy marche en Flandre & fait aſſiéger Dinan par le Maréchal de Crequy; & pendant qu'il le prend Sa Majeſté envoye le Marquis de Rochefort

chefort assiéger Huy. Le Roy 1675.
étant arrivé au Camp deux jours aprés Rochefort, la Place se rendit le lendemain. Ensuite Sa Majesté envoye le Duc d'Anguien prendre Limbourg. Le Prince d'Orange marcha pour le secourir; mais on pressa si fort le Siége que la Ville fut forcée de se rendre avant qu'il y arrivât. Le Roi s'avança sur sa route pour le rencontrer; & ce Prince le sçachant l'évita. De là Sa Majesté fait prendre & razer Tillemont par le Duc de Luxembourg.

Le Maréchal de Turenne en Allemagne qui avoit rusé toute la Campagne pour éviter de donner Bataille ou de la recevoir, étant beaucoup plus foible que les Ennemis, ne perdit pas l'occasion d'un poste desavantageux où Montecuculi s'étoit re-

1675. tranché de l'autre côté de Strasbourg, pour résoudre de le combattre, & ayant pour cela donné tous les ordres il fut luy même reconnoître un endroit propre à faire dresser une Batterie; en y arrivant il fut tué d'un coup de Canon de deux que les Ennemis tirerent, & qu'on prétend qu'ils avoient miré sur luy. Cette mort deconcerta l'Armée, & fut la plus grande perte que le Roy pouvoit faire alors. Sa Majesté en fut vivement touchée, & voulut pour honorer la memoire de ce grand homme, qu'il fût enterré à Saint Denis, sepulture des Rois de France.

Peu de jours aprés le Roy fit huit Maréchaux de France, qui ne remplacerent pas celuy-la quoique ce fussent des gens de merite. Ceux qui reçeurent

çeûrent cet honneur, furent. 1675.

Le Duc de Schomberg.

Le Duc de Navailles.

Le Comte d'Estrades.

Le Marquis de Rochefort.

Le Duc de Duras.

Le Duc de Vivonne.

Le Duc de Luxembourg.

Et le Duc de la Feüillade.

Aprés la mort du Maréchal de Turenne, Montecuculi croyant que l'Armée de France ne tiendroit pas devant luy, marche à elle : Mais le Comte de Lorges & le Marquis de Vaubrun Lieutenans Generaux firent une fort belle retraite, & battirent même prés d'Altenheim les Ennemis qui les suivoient. Vaubrun fut tué dans ce Combat qui fut long & fort opiniaſtré : & les Ennemis battus ſe retirerent & laiſſerent quatre

1675. pieces de Canon. Le Comte de Lorges passa ensuite le Pont qu'il avoit à Altenheim & conduisit les troupes en Alsace où il attendit les ordres du Roy.

Peu de temps aprés le Maréchal de Crequy ayant été battu à Consarbruk se jette dans Trêves que les Confederez avoient assiégé, & qu'ils n'eûssent pas pris sans la trahison de Bois-jourdan, qui souleva la Garnison contre le Maréchal, lequel refusant de signer la Capitulation demeura prisonnier de guerre Boisjourdan fut arresté, & aprés avoir été degradé de noblesse il fut pendu à Metz.

Les Ennemis assiégerent ensuite Haguenau; & aprés quelques jours de tranchée ouverte ils leverent brusquement le siége, sur l'avis qu'ils eurent que

le Prince de Condé que le Roy 1675.
avoit envoyé remplacer le Maréchal de Turenne en Allemagne, marchoit à eux.

Le Duc de Schomberg prit cette Campagne en Catalogne, Figuiéres, Baccaras, Mont-jouy, & Ampurias.

Les Armes du Roy ne furent pas moins heureuſes en Sicile. Le Duc de Vivonne y prit la Ville d'Agouſte que l'Armée de Hollande commandée par Ruyter ne tenta pas de ſauver. Le Duc mit dans cette Place une groſſe Garniſon, & cinquante piéces de Canon qu'il avoit priſes aux Eſpagnols dans le Combat qu'il gagna contr'eux en arrivant à Meſſine.

Quelques Villes en Guyenne & en Bretagne s'eſtant ſoulevées, le Roy envoya y des trou-

1675. pes qui appaiſerent la ſedition par des exemples contre les ſeditieux. Les Parlements de Rennes & de Bourdeaux n'ayant pas pris aſſés de ſoins d'étouffer ces mouvemens dans leur naiſſance furent transferez l'un à Vannes & l'autre à Condom.

Le Roy jugeant que la priſe de Thuin qui couvre le pays d'entre Sambre & Meuſe, ſeroit utile à ſes deſſeins, ordonne au Comte de Montal Maréchal de Camp de l'aſſiéger, ce qu'il fit & s'en rendit maiſtre en peu de jours.

Dans ce temps-là le Pere Ferrier Jeſuiſte, Confeſſeur du Roy eſtant mort, Sa Majeſté choiſit le Pere de la Chaiſe de la même Société pour cet Employ, avec l'approbation generale, que

ce

ce grand Religieux ſoutient di- 1675.
gnement.

Sa Majeſté envoya alors des troupes aux Liégeois, qui luy avoient demandé ſa protection contre les Imperiaux & les Eſpagnols, leſquels vouloient ſe rendre maiſtres de leur Pays.

Les premiers jours de l'année 1676.
mil ſix cens ſoixante & ſeize le Roy fit le Comte de Lorges Maréchal de France. Perſonne n'y auroit trouvé à redire, quand il auroit reçû cet honneur avec les huit derniers.

Au commencement de Janvier le Comte de Choiſeul eut ordre de prendre la Ville de Deux-Ponts, & dans le meſme temps du Queſne Lieutenant General ſur Mer, gagne un Combat ſur la Flotte Hollandoiſe que commandoit Ruyter, & le

1676. Maréchal de Vivonne bat les Espagnols en Sicile.

Au mois de Fevrier le Roy part de Saint Germain, pour aller commander son Armée en Flandre. Il fait d'abord le Siége de Condé, les Maréchaux d'Humieres, de Crequy, & de Lorges sous luy. Sa Majesté ayant fait ouvrir la tranchée le lendemain qu'elle fut au Camp, ordonna deux jours aprés trois attaques qui furent si vigoureusement exécutées, que les Assiégez se rendirent à discretion avec la Garnison qui estoit de neuf cens hommes. Le Gouverneur & un Colonel y furent faits prisonniers, & le Prince d'Orange avec quarante mille hommes arriva trop tard pour secourir la Place. Ensuite Sa Majesté envoye Monsieur faire le siége de Bouchain

chain avec un grand detachement de l'Armée, & demeure avec le reste pour observer & se prévaloir des démarches du Prince d'Orange, & pour couvrir le siége de Bouchain, que le Prince d'Orange n'osa essayer de secourir, & qu'il laissa prendre à sa veuë aprés quoi il se retira vers Bruxelles. 1676.

Quand je fais reflexion à cette longue suite de prosperitez, j'en trouve la raison dans la conduite du Roy, soit à la teste de ses Armées, soit en la personne de ses Generaux quand il n'y est pas. On sçait que je ne suis pas flateur, & que même le Roy ne m'a pas obligé jusques icy à perdre en sa faveur la qualité de sincere; aussi me doit-on croire, quand j'assûre que son merite extraordinaire m'a toujours forcé à le

1676. reconnoître pour tel, dans les temps mêmes où les traitemens que je recevois de Sa Majesté, me faisoient chercher en elle des foibles que j'aurois été bien aise d'y pouvoir trouver.

Le Maréchal d'Humiéres aprés la prise de Bouchain bat quelques troupes des Ennemis au Canal du Sas de Gand, & le Baron de Cuincy avec quinze cens Chevaux en défait dix-huit cens des Espagnols auprés de Cambray.

Le Prince d'Orange assiége Mastricht;& aprés trois semaines de tranchée ouverte, en leve le siége sans attendre l'Armée que le Maréchal de Schomberg y menoit pour le secourir : & pendant ce temps-là le Maréchal d'Humiéres prend Aire, place tres importante pour la communica-

tion

tion de Cambray & de Saint- 1676.
Omer ; & enſuite le Maréchal prend le Fort de Linck.

Le Duc de Luxembourg qui commandoit cette année en Allemagne l'Armée de France, contre le Duc Charles qui étoit à la teſte des Confederez, gagna deux ou trois petits Combats ſur les Ennemis. Cependant le Duc Charles aſſiégea Philisbourg, & le prit aprés quatre mois de tranchée ouverte. La defenſe de Du Fay qui en eſtoit Gouverneur, fut memorable, & il y acquit plus d'honneur que celuy qui le prit.

En Sicile le Maréchal de Vivonne avec vingt-ſept Vaiſſeaux, dix-neuf Galeres & quatre Brûlots, averti que la Flotte d'Eſpagne étoit à l'Anchre à la veûë de Palerme, reſolut de l'y al-

1676. aller attaquer. Sa conduite, la valeur de nos troupes, & le bon vent luy firent gagner la bataille, & cela nous rendit maiſtres de la Mer Mediterannée. Le Maréchal prit enſuite la Scalette, Tavormina, le Chaſteau de la Molle, & quelques autres petites places.

Dans ce temps-là le Comte de Montal prend la Ville de Marche en famine; & le Maréchal de Crequy ayant eu avis que les Eſpagnols vouloient ſe ſaiſir de Boüillon, appartenant à l'Electeur de Cologne, fait ſommer le Gouverneur de recevoir une Garniſon Françoiſe, ce qu'ayant refuſé, le Maréchal force la Ville.

Les Confederez ayant alors aſſiégé la Ville de Deux-Ponts, le Maréchal de Crequy marche à

eux,

eux, & les Ennemis levent le 1676.
siége sans l'attendre.

Sur la fin de l'année Jean Sobieski Roy de Pologne demanda au Roy de l'honorer de son Ordre : Sa Majesté le luy envoya par le Marquis de Bethune beau frere de la Reine de Pologne. Cette dignité dont les Testes couronnées s'honorent dans leurs Royaumes, rend encore ces graces bien plus considerables aux particuliers à qui le Roy les fait dans ses Estats.

Le premier jour de Mars le 1677.
Roy fait investir Valenciennes, Mons, Namur, & Saint-Omer; & Sa Majesté se rend au Camp devant Valenciennes le quatre : il y fait ouvrir la tranchée le huit; & le dix-sept ayant ordonné qu'on insultast les dehors en plein midy, les troupes l'executent

1677. cutent avec beaucoup de vigueur, & trouvent moins de resistance qu'elles ne pensoient: elles vont toujours en avant, forcent la place, & font toute la Garnison prisonniere de guerre.

Le Roy deffendit le pillage, & conserva mesme aux habitans leurs privileges, lesquels en reconnoissance s'obligerent de bâtir une Citadelle à leurs depens.

De là le Roy marche à Cambray, & envoye Monsieur le Duc d'Orleans & le Maréchal d'Humieres sous luy, faire le siége de Saint-Omer. Sa Majesté ayant fait faire la circonvalation de Cambray partagea son Armée en quatre corps, & prit son quartier en deçà de l'Escaut, celuy du Maréchal de Luxembourg à sa droite, celuy du Maréchal de Lorges à sa gauche, & celuy du Maréchal

réchal de Schomberg de l'autre 1677.
costé de l'Escaut: & le Roy fit ouvrir la tranchée le vingt-huit.

Deux jours aprés Sa Majesté avertie que le Prince d'Orange avec trente mille hommes marchoit au secours de Saint-Omer, envoye à Monsieur un détachement de son Armée sous les ordres du Maréchal de Luxembourg. Dés qu'il fut arrivé à Monsieur, ce Prince laisse ses tranchées garnies & une grosse Garde de Cavalerie pour les soutenir, & va au devant du Prince d'Orange jusqu'auprés de Montcassel: Là il le combat & gagne la Bataille qui dura quatre heures. Il reçût deux coups sur ses Armes, & la Victoire fut fort balancée: mais enfin la déroute des ennemis fut entiére. Nous fismes trois mille prisonniers &

on

1677. on leur tua deux mille hommes. On leur prit treize piéces de Canon, deux Mortiers, toutes leurs munitions de guerre & de bouche ; & le Maréchal de Luxembourg les poursuivit jusqu'à la nuit une lieuë par delà Cassel. On peut bien juger qu'aprés cette Victoire le siége de Saint-Omer, où Monsieur revint, ne dura pas long-temps.

Le Roy qui pendant ce temps-là continuoit le siége de Cambray, reçeut la Ville à composition, & accorda une suspension d'armes de vingt-quatre heures, au bout desquelles les ennemis voulant deffendre la Citadelle, ce fut un nouveau siége qu'on recommença, plus difficile que le premier, estant fortifiée d'un large fossé taillé dans le Roc, & de cinq gros Bastions. Cependant

dant on l'attaqua avec tant de vigueur & de conduite, qu'elle se rendit huit jours aprés la Ville. 1677.

Les Armes du Roy ne prospéroient pas moins sur mer. Le Comte d'Estrées Vice-Amiral de France, force dans ce temps là les Hollandois dans la Cayenne, & bat une Escadre de quatorze Vaisseaux Hollandois dans le Port de Tabago, prend le Fort de ce nom, & se rend maître de l'Isle & de tout ce que les Hollandois y avoient laissé.

En Catalogne le Maréchal de Navailles gagne un Combat à Epoüilles contre Monterey General des troupes d'Espagne, fait six cens prisonniers, met les Ennemis en fuite, & les poursuivant il gagne un second Combat sur eux en Roussillon.

Le Prince d'Orange ne se rebuttant

1677. buttant point des méchans ſuccés aſſiége alors Charleroy; mais l'approche des troupes que commandoit en Flandre le Maréchal de Luxembourg, luy fait lever le ſiége ſans y eſtre forcé.

L'Armée d'Allemagne ſous les ordres du Maréchal de Crequy, ſe ſignaloit auſſi en ce pays-là. Le Maréchal aprés avoir pris un grand Convoy aux Ennemis, battu l'eſcorte, défait deux Bataillons Imperiaux prés de Thionville, & gagné pluſieurs petits Combats, reduit le Prince de Saxe-Eiſenak de ſauver les debris de ſes troupes dans une Iſle prés de Strasbourg, & ce Prince fait demander au Maréchal un paſſeport pour ſon Armée; choſe non pratiquée juſques-là.

Quelque temps aprés le Maréchal aſſiége Fribourg & prend

la Place brusquement, pendant 1677.
que le Duc Charles triomphant de la prise de Philisbourg tente d'entrer en Lorraine inutilement, par la prévoyance du Roy qui avoit envoyé le Maréchal de Schomberg avec vingt escadrons, pour garder les passages: ce qui obligea le Prince Lorrain de se retirer.

Au mois de Decembre le Roy envoye des ordres au Maréchal d'Humiéres, pour assiéger Saint-Guillain, qui malgré la saison ne tint que six jours de tranchée ouverte.

Ce qu'on appelloit une Campagne autrefois, c'estoit trois ou quatre mois de guerre dans l'Esté; mais le Roy ne les borne plus, ni pour la saison, ni pour la durée. Depuis Janvier jusqu'en Decembre nous voyons

1677. des Siéges, des Batailles, des Combats, & ſur terre & ſur mer. Il faut pour cela autant de vigueur & d'activité qu'en a le Roy. Son Etoile eſt bien brillante, il eſt vray; mais il faut avoüer auſſi qu'il s'en ſert bien ſagement. Pour moy, je ſuis perſuadé qu'il n'eſt auſſi grand qu'il l'eſt par ſes actions, que parce qu'il en rend l'honneur à cette Providence qui ſoûtient toûjours ceux qui ne s'appuyent qu'en elle. Ces ſortes d'anéantiſſemens ſont à mon avis la ſource de toutes les proſperitez.

1678. Au mois de Janvier mil ſix cens ſoixante & dix-huit, le Roy envoye le Maréchal de la Feüillade relever & dégager le Maréchal de Vivonne qui étoit en preſſe par les Eſpagnols à Meſſine, dont ils s'étoient rendus

dus les maiſtres par l'intelligen- 1678.
ce des Meſſinois; & la Feuillade executa fort bien cette entrepriſe.

Le Roy part de Saint-Germain pour aller à Metz en Fevrier, & fait inveſtir en même temps, Mons, Namur, Gand, Charlemont & Ipres: & cela fit que toutes ces places furent malgarnies de troupes. Les premiers jours de Mars Sa Majeſté aſſiege Gand en perſonne. Cette place eſt coupée par des rivieres & par des canaux; l'Eſcaut & la Lys partagent la ville & les environs en pluſieurs Iſles, ce qui en rend les approches & la communication des quartiers fort difficiles.

Le Roy fit jetter des Ponts ſur les deux rivieres: & comme les ennemis lâcherent leurs Eclu-

1678. Ecluſes, il fallut un grand travail pour faire des Digues qui miſſent nôtre camp en ſeûreté de l'inondation, & hors d'inſulte des ennemis. Le Roy poſta cinquante Eſcadrons entre la Lys & l'Eſcaut, & fit ouvrir la tranchée le ſixiéme de Mars.

Dom Franciſco de Pardo qui défendoit la place, attendoit du ſecours que luy devoit amener le Duc de Villa-hermoſa; mais aprés s'être défendu avec beaucoup de courage, & le ſecours ne venant point, il ſe rendit le douziéme de Mars.

De là le Roy marche à Ipres; il y fait ouvrir la tranchée le dix-huitiéme de Mars, & trois jours aprés il fait attaquer les contreſcarpes de la Ville & de la Citadelle en même temps, avec tant de vigueur, que les Aſſiégez

Assiégez demanderent le lende- 1678.
main à capituler.

Dans ce temps - là les ennemis voulant faire entrer un grand convoy dans Mons, le Comte de Montal Lieutenant General avec quelques troupes en estant averti, les coupa, les battit jusqu'aux portes de Mons, & enleva le convoy.

Le Maréchal de Navailles qui commandoit en Catalogne, eut ordre alors d'assiéger Puycerda, place tres-importante, capitale de la Cerdagne, & qui assûroit le Roussillon. Le Maréchal qui craignoit avec raison, que le Comte de Monterey qui estoit dans la plaine de Vich, ne secourût cette place, fit garder tous les défilez que l'armée ennemie avoit à passer pour venir à luy, & fit ouvrir la tranchée

1678. à Puycerda le vingt-neuviéme d'Avril. Les assiégez se défendirent avec beaucoup de valeur; ils furent attaquez de même; & le Maréchal prit enfin la place aprés un mois de tranchée ouverte.

Toutes ces conquêtes avancerent la paix; qui fut signée au mois d'Aoust avec la Hollande, & au mois de Sept. avec l'Espagne.

Le Prince d'Orange au desespoir de la paix de Hollande avec nous, fit semblant de ne la pas sçavoir, & croyant qu'en surprenant le Maréchal de Luxembourg, il le battroit aisément, il marche à luy à petit bruit. Le Maréchal qui ne s'attendoit point à gagner une bataille pendant la paix, se tenoit fort tranquile dans son camp

prés

prés de Mons, quand on le vint 1678.
avertir qu'il paroissoit des troupes sur la hauteur de Saint Denis; le Maréchal surpris sans être embarrassé, n'eût que le temps de mettre ses troupes en bataille, pour commencer le combat qui fut fort rude & fort disputé. Le Prince d'Orange voulant forcer un passage, nous poussa, & fut repoussé plusieurs fois, & à la fin nous en demeurâmes les Maistres: les ennemis se retirérent: le Maréchal les mena battant plus de cinq cens pas au delà de leur defilé, & ne les auroit pas quittez si-tost si la nuit n'eust fini le Combat.

Pendant qu'on achevoit de negocier la paix avec l'Empereur, le Maréchal de Crequy ne perdoit point d'occasion en Allemagne de lasser les ennemis

1678. de la Guerre. Il battit prés du Pont de Rheinsfeld quatre mille hommes au Prince Charles de Lorraine, & prit le Chaſteau de Ottambourg & le Fort de Kell à la teſte du Pont de Strasbourg.

Le Roy ſçachant que depuis quelques années l'uſage des poiſons s'introduiſoit dans le Royaume, établit une Chambre de juſtice pour en connoiſtre.

Les Empoiſonneurs convaincus furent ſeverement punis; ce qui fit un grand plaiſir au public avec raiſon : pour moy je trouve que dans les travaux d'Hercules, il n'y en a pas un ſi utile au genre humain, que celui de purger la terre de ces monſtres.

1679. Dans ce temps-là le Roy fit la paix avec l'Empire, dans laquelle l'Electeur de Brandebourg & le Duc Charles de Lorraine

raine ne voulurent point entrer. 1679.
Sur cela le Maréchal de Crequi eût ordre de passer le Vezer; il le fit à la veûë des troupes de Brandebourg qui ne l'oserent attendre.

Le Maréchal d'Humieres estant alors à Metz avec un corps d'Armée, envoye sommer de la part du Roy, les Electeurs de Treves & de Mayence de se retirer de Hombourg & de Bische; & en cas de refus leur declare la guerre.

Ces Electeurs ne donnant point satisfaction à Sa Majesté sur ce sujet, le Maréchal marche à ces Places qui se rendent par l'ordre de l'Electeur de Treves.

Le Roy traita en ce temps-là de Casal avec le Duc de Mantouë, qui nous en mit en possession deux ans aprés.

L'Edit des Duels qui estoit

1679 déja fort rigoureux, le devint encore davantage alors par de nouveaux articles que le Roy y fit ajouter, & je trouve digne de remarque que Sa Majesté ayant pris & executé ce dessein à dix-sept ans, il ait eû la fermeté de ne s'en point relascher, & même de le fortifier de temps en temps, en grossissant les peines de ceux qui s'en rendroient coupables, & en ne pardonnant jamais à ceux qui en étoient convaincus.

Le Roy d'Espagne ayant envoyé Ambassadeur extraordinaire en France, le Marquis de Los-Balbazes demander au Roy & à Monsieur, Mademoiselle sa fille aisnée, fille de la Princesse d'Angleterre sa premiere Femme, elle luy fut accordée. La ceremonie du Mariage se fit à Fontainebleau au mois d'Aoust, &

jus-

jusques à son départ de France 1679.
elle fut traitée en Reine.

Le Resident que le Roy avoit à Genéve, appuyé des ordres de Sa Majesté fit commencer alors à dire la Messe dans son Hôtel; ce qui n'avoit point été souffert jusques là depuis prés de cent cinquante-ans que Calvin y établit sa Religion.

Le sieur Colbert de Croissy qui avoit été envoyé à Munick pour traiter le Mariage de la Princesse Victoire de Baviére, sœur de l'Electeur, pour Monseigneur le Dauphin, en signa alors les Articles au nom de Sa Majesté.

Par le Traité de Nimegue avec l'Espagne, Sa Majesté Catholique s'obligeoit à faire ceder au Roy par l'Evêque & par le Chapitre de Liege, la Ville & le Chasteau de Dinan dans un an-

1679. née pour tout delay, à faute dequoy le Roy d'Espagne remettroit dans ce temps-là la Ville de Charlemont à Sa Majesté.

L'année expirée, sans qu'on eust executé ce Traité, le Roy fit sommer le Duc de Villa-hermosa Gouverneur de Flandre, de luy remettre Charlemont : le Duc répondit, qu'il ne pouvoit rien faire sans l'ordre exprés du Roy son Maistre, & qu'il luy en écriroit. Sa Majesté luy fit dire qu'en attendant la réponse il alloit envoyer des troupes en Flandre & en Luxembourg pour y subsister jusqu'à l'execution des Traitez ; & en effet Montberon eut ordre d'entrer en Flandre avec quatre mille Chevaux, & Bissy en Luxembourg avec trois mille. Ce procedé fit bien-tost remettre

Dinan entre les mains du Roy. 1679.

Sa Majesté, comme on voit, ne gastoit pas les Rois ses voisins, par des ménagemens qui en ces rencontres pourroient passer pour des foiblesses.

Au mois de Fevr. mil six cens 1680.
quatre vingt, le Roy, la Reine, & Monseigneur partirent de Saint Germain pour aller au devant de la Princesse de Baviere. Le Roy & Monseigneur furent jusqu'à Vitry-le-François ; & la Reine l'attendit à Châlons en Champagne, où le Mariage de Monseigneur se fit par le Cardinal de Boüillon. Cette Princesse avoit de l'esprit & de la vertu, elle estoit honneste & gracieuse à tout le monde : & ce Mariage fut fort uni & fort heureux.

Une partie de la Dote de Ma-

1680. dame la Dauphine étoit six Places que le Duc de Baviere luy avoit données à prendre sur l'Electeur Palatin qui les luy avoit usurpées & sur le refus que le Palatin fit au Roy de les luy remettre, Sa Majesté les fit prendre par les Armes.

Le Roy qui s'estoit servi en divers temps de toutes sortes de moyens justes pour détruire le Calvinisme dans son Royaume, employa le loisir que la paix luy donnoit à suivre un si grand dessein. Sa Majesté fit pour cela un reglement, par lequel elle fermoit à tous les Huguenots la porte aux honneurs & aux avantages de la fortune, sçachant bien que l'interest ramene souvent à leur devoir, ceux-là mesme qui ont resisté aux lumieres de l'Evangile.

On

On fit des deffenses sous de 1680.
grieves peines aux Catholiques de changer de Religion: & l'Evêque de Meaux secondant les intentions du Roy écrivit alors pour défendre la Foy contre les Huguenots, avec tant de force & de netteté que leur resistance ne peut-être attribuée qu'à leur opiniastreté ou à leur libertinage.

Pendant l'Esté le Roy fit un voyage en Flandre, pour visiter ses Places, & y donner ses ordres; chose tres importante, soit pour y tenir les Gouverneurs appliquez à leur devoir, soit pour juger luy-même des ouvrages qu'il y avoit ordonnez, ou de ceux qu'il y avoit à faire. Sa Majesté fut à Dunkerque, à Bergue & à Ipres, & revint par Valenciennes, Bouchain & Cambray.

1680. Le Roy d'Eſpagne voulant alors oſter au Marquis de Villars Ambaſſadeur du Roy dans cette Cour les immunités de ſon quartier, Sa Majeſté s'en plaignit avec hauteur, & on luy fit bientoſt raiſon.

1681. Au commencement de l'année mil ſix-cens quatre-vingt un, le Roy fit une declaration qui ordonnoit à tous les Commiſſaires des quartiers d'aller avec deux perſonnes Catholiques dans les maiſons où ils apprendroient qu'il y auroit des Huguenots malades pour ſçavoir d'eux s'ils vouloient finir leur vie dans leur Religion, & au cas qu'ils témoignaſſent deſirer de changer, les Commiſſaires devoient avertir les Curez des Parroiſſes où ſeroient les malades afin qu'ils les inſtruiſiſſent & leur donnaſſent

les

les Sacremens. Cet ordre produisoit de grands effets; car il se fit par ces soins là beaucoup de reünions à l'Eglise. 1682.

Le Roy fit alors le Comte d'Estrées Maréchal de France. Sa naissance, son merite, sa valeur & ses longs services ne laisserent prétexte à personne de critiquer ce choix: chose rare dans l'élevation de quelqu'un.

Jusques-icy j'ay balancé si je parlerois des amours du Roy, ou non; & j'ay cru enfin que cet endroit de sa vie estant trop connu pour estre supprimé, je devois au moins faire remarquer la maniere dont il s'y est conduit. On pourroit mesme en faire un éloge pour Sa Majesté, s'il estoit permis de loüer ce que la Religion nous défend: mais je dirai seulement que le Roy qui a eu

des

1681. des maiſtreſſes, n'en a point été gouverné; que ſes foibleſſes ſur ce ſujet n'ont jamais rien couſté à ſa gloire, ny à ſa juſtice: qu'il n'a dans ce temps là, non plus que dans les autres temps de ſon Regne, puni, ni recompenſé perſonne par caprice; que nous l'avons veu partir au plus fort des hivers pour aller conquerir des Provinces dans des conjonctures pareilles à celles où Charles VII. (qu'on a nommé le Victorieux) hazardoit ſon Royaume plutôt que de quitter ſa maiſtreſſe: que Sa Majeſté ne voulant point que ſon exemple ſur cela corrompît ſa Cour, bien loin de faire comme la plûpart des Princes qui penſent autoriſer leurs fragilitez par bien traiter ceux qui les copient, a marqué de la froideur pour ceux de ſes

ses Courtisans qu'elle a sçû 1681.
avoir des attachemens; & s'est mesme servie de son autorité pour rompre ces sortes de liaisons; & qu'enfin luy-mesme dans la force de son âge, plein de santé & comblé de prosperitez, a eu le courage de renoncer à tous engagemens criminels.

Depuis le mois de Mars jusqu'au mois de Juin le Pape poussé par des brouillons, envoya trois Brefs en France; l'un touchant la Regale que Sa Sainteté pretendoit oster au Roy, contre les libertez de l'Eglise Gallicane, qui ne laisse aucun pouvoir aux Papes sur le temporel des Rois de France. L'autre Bref regardoit le Convent des Religieuses de Charonne, qui pour de bonnes raisons avoit été détruit par l'Archevê-

que

1681. que de Paris, lequel se servit dans les regles en cette rencontre de l'autorité des Ordinaires. Et le troisiéme Bref supprimoit les Immunitez des quartiers des Ambassadeurs des Testes Couronnées à Rome.

Le Clergé, de mesme que le Roy fut si mal satisfait de ces entreprises de la Cour de Rome, qu'il demanda à Sa Majesté d'ordonner qu'ils fissent une Assemblée generale, pour y prendre les resolutions convenables aux affaires importantes qui se presentoient. Le Roy le leur ayant accordé, l'Assemblée se fit; & le droit de Regale mal à propos disputé par le Pape au Roy, luy fut adjugé comme un droit de tout temps attaché à Sa Couronne: les autres Articles étant remis à examiner à un autre temps.

On

On a veû dans la conduite 1681.
du Roy avec les Papes, qu'à l'exemple de Saint Loüis, il a toûjours eû pour le Saint Siége tout le respect, & toute la soûmission imaginable dans les affaires de Religion ; & que dans les choses temporelles & les droits de sa Couronne, sa Majesté a imité aussi ce Saint Roy, en traitant les Papes comme les autres Souverains.

Le Roy en execution du Traité de Munster, & de celuy de Nimégue, prit en personne possession de la ville de Strasbourg au mois d'Aoust. Il y laissa le libre exercice de la Religion, & la possession de tous les biens Ecclesiastiques & de toutes les Eglises comme elles avoient esté, à la reserve de la Cathedrale qui fut renduë aux Catholiques,

Les

1681. Les Bourgeois conserverent tous les privileges qu'ils pouvoient raisonnablement pretendre dans la dépendance de la Souveraineté de France, & il leur fut permis de bastir des Cazernes pour loger les troupes que Sa Majesté y mettroit.

1682. Du Quesne eût ordre alors d'écouter les propositions de paix que faisoient les Corsaires de Tripoli, & Sa Majesté la leur accorda, à condition de rendre tous les Esclaves Chrêtiens: ce qui fut executé Cette paix fut un grand bien pour le commerce des sujets de Sa Majesté.

Cette année l'assemblée du Clergé qui se tenoit à Paris, aprés voir écrit des Lettres tres-respectueuses au Pape, décida:

Que le Pape ni l'Eglise n'a- 1682.
voit aucun pouvoir sur le temporel des Rois ; qu'ils ne pouvoient estre déposez, ni leurs sujets dispensez du serment de fidelité envers eux pour quelque pretexte que ce fût.

Que le Concile general étoit au dessus du Pape suivant l'ancienne maxime de l'Eglise, & conformément à la doctrine établie par le Concile de Constance reçû & reconnu de toute l'Eglise pour ortodoxe : & enfin, que bien que le Pape eût la principale autorité dans les choses qui regardent la foy, sa décision n'étoit point infaillible, à moins que le consentement de l'Eglise n'y fût joint.

Sa Majesté en confirmation du Decret rendu à l'Assemblée du Clergé, envoya une Decla-

1682. ration au Parlement de Paris, par laquelle elle ordonna que ce Decret seroit enregistré dans tous les Parlemens du Royaume, & dans les Universitez & Facultez de Theologie & de Droit Canon.

Le Grand Duc de Moscovie & le Roy de Maroc envoyerent alors des Ambassadeurs demander au Roy son alliance & son amitié.

Le Roy averti que beaucoup d'Huguenots sortoient du Royaume plûtost que d'abjurer l'heresie, fit défenses aux domiciliez dans le Royaume d'en sortir pour s'aller établir ailleurs sur peine des Galeres.

Dans ce temps-là Sa Majesté établit des Academies de jeunes gens d'Epée qu'on appelle des Cadets, l'une à Tour-

nay & l'autre à Mets, où il 1682.
fait recevoir & deffrayer à ses dépens les jeunes gens nobles, ou dont les peres vivent noblement; ausquels il fait apprendre par des Maistres, que Sa Majesté paye pour cela tous les exercices militaires. Ces établissesemens se sont fort multipliez. Il y en eût quelque temps aprés à Strasbourg, à Besançon; & sur les ports de Mer pour les Gardes-marine. C'est proprement une pepiniere de gens dressez pour la guerre, dont jamais Prince avant le Roy ne s'est avisé, & qui sera dans la suite une chose bien utile à son Royaume, & bien glorieuse à sa memoire.

Tous les Temples des Calvinistes furent par ordre du Roy démolis, & Sa Majesté ordonna à tous ceux de cette Religion

1682 gion qui avoient des charges de s'en défaire dans trois mois, à peine de les perdre. La maniére dont Sa Majesté menagea cette grande entreprise par degrez & sans violence, apprend que le zele dans les meilleurs desseins doit toûjours se conduire par la prudence.

Au mois d'Aoust Madame la Dauphine accoucha d'un Prince que le Roy fit appeller Duc de Bourgogne. La joye de S. M. fut extrême, & celle des peuples parut dans tout le Royaume par des festes & des réjoüissances publiques & particulieres.

Sa Majesté étant avertie qu'il y avoit dans Paris beaucoup de gens qui se mêloient de deviner, ordonna que tous ces gens-là sortiroient du Royaume : & en effet rien n'est plus perni-

cieux

cieux que ces ſortes de trom- 1682.
peurs, qui ſe ſervant même des termes & des prieres de l'Egliſe, abuſent de la foibleſſe des peuples & de la credulité des petits eſprits.

Les Algeriens ayant fait beaucoup d'eſclaves François qu'ils avoient pris ſous la Banniere de France, contre les Traitez faits avec eux, le Roy commanda à Du Queſne, Lieutenant General de ſes armées de Mer, de bombarder Alger : ce qu'il fit au point d'obliger le Divan de luy remettre tous les François qu'ils avoient pris, & d'envoyer des Ambaſſadeurs en France pour demander la paix que Sa Majeſté leur donna.

Le Roy qui alloit tous les 1683.
Eſtez pendant la paix viſiter une partie de ſes places, fut cette année

1683. née avec la Reine voir un camp que Sa Majesté avoit sur la Saône; de là il va à Nancy, à Metz, & revient à Versailles en Juillet, où la Reine Marie Therese d'Autriche tomba malade en arrivant & mourut d'une fiévre qui ne paroissoit pas d'abord considerable.

C'étoit une Princesse d'une grande vertu. Le Roy parut fort touché de cette mort; & tout le monde la regretta.

Peu de jours aprés le sieur Colbert Ministre & Secretaire d'Estat & Contrôlleur general des finances mourut à Paris. Ce fut une perte pour le Roy; car il avoit gouverné les Finances avec beaucoup de fidelité & d'intelligence. Le Roy mit à sa place le sieur le Pelletier Magistrat d'une vertu connuë.

Les Eſpagnols ayant fait quelques actes d'hoſtilité ſur les ſujets du Roy, Sa Majeſté donna ordre au Maréchal d'Humiéres d'aſſiéger Courtray par repreſailles. Il y ouvrit la tranchée le quatriéme de Novembre, & prit la Ville & la Citadelle en cinq jours. 1683.

Les Eſpagnols aprés cela voyant qu'ils ne pouvoient éviter la guerre, nous la declarerent, voulant avoir au moins l'honneur de la declaration.

Le Roy ayant appris que les Eſpagnols avoient ſaiſi dans quelques Villes d'Eſpagne beaucoup d'effets des marchands François, Sa Majeſté fit arreſter tous les Vaiſſeaux Eſpagnols qui ſe trouverent en priſe ſur Mer, & les fit conduire dans nos ports: & au mois d'Avril le Roy fit 1684.

1684. investir Luxembourg par le Maréchal de Crequy. Cette place étoit tres - importante pour nous rendre maistres du Luxembourg. Elle estoit forte & fut bien deffenduë, & nous coûta un mois de siége,& beaucoup de braves gens.

Le Maréchal de Bellefont que le Roy avoit envoyé cette année commander un corps de troupes en Catalogne, battit les Espagnols prés du Pont-Mayor. Le combat fut rude, & dura tout le jour; & les ennemis se retirerent en si grand desordre qu'ils laisserent leur bagage en chemin.

Dans ce temps-là le Roy ayant sujet de se plaindre des Genois, y envoya une Armée navale sous plusieurs Officiers Generaux, comme Du Quesne, Tourville,

&

& le Commandeur de Noailles. 1684.
Le Marquis de Seignelay Secretaire d'Eſtat de la Marine eſtoit à leur teſte. Lors qu'ils furent arrivez à la portée du canon, le Senat envoya des Députez à nos Generaux, pour ſçavoir ce que le Roy deſiroit d'eux : Et aprés qu'on leur eût appris les intentions de Sa Majeſté ; ces Deputez demanderent du temps pour en deliberer: mais au lieu d'y répondre, la ville fit une grande ſalve de coups de canons ſur l'armée du Roy. La repreſaille fut violente: car tout le fracas que vingt-mille bombes peuvent faire dans une ville, où les maiſons ſont fort preſſées, ſe fit dans Génes. Il y eût un embrazement & une deſolation dont cette Republique ſe ſouviendra long-temps.

1684. Les Espagnols encore plûtôt las de la guerre qu'ils ne l'avoient esté de la paix, proposerent une tréve qui fut arrêtée au mois d'Aoust pour vingt-ans entre la France, l'Espagne, & l'Empire : & les villes de Luxembourg, de Bovines, & de Chimay demeurerent au Roy.

Les Mandarins du Roy de Siam arriverent alors à la Cour, comme précurseurs d'une celebre Ambassade qui arriva quelque temps aprés. Ces Mandarins venoient demander au Roy son alliance de la part de leur Maistre, & la liberté du commerce entre leurs Sujets.

On ne venoit pas de plus loin faire des complimens à Salomon ; & je ne doute pas qu'on n'eût veû venir à la Cour de

France

France une Reine de Saba, s'il 1684
y en eût eu encore une au monde.

Les Genois craignant les ſuites de la colere du Roy, firent demander à Sa Majeſté qu'elle ſatisfaction il luy plaiſoit qu'ils luy fiſſent. Le Roy voulut que le Doge accompagné de quatre Senateurs, vint luy demander pardon pour cette Republique: à quoy ils ſe ſoûmirent. Et quoy qu'il ſoit d'uſage entr'eux par leurs ſtatuts, qu'un Doge perd ſa dignité dés qu'il ſort de Genes, le Roy ne voulut pas que le reſpect que ce Doge luy rendoit luy coûtât ſi cher; de ſorte que Sa Majeſté leur impoſa encore la loy de le laiſſer aller, retourner, & rentrer Doge: ce qui fut fait ainſi.

1685. La paix laiſſant du temps pour les plaiſirs, Sa Majeſté donna alors à ſa Cour celuy d'un Carrouſel, à la teſte duquel eſtoit Monſeigneur le Dauphin.

Les Corſaires de Tripoli qui n'eſtoient pas corrigez de tous les châtimens qu'ils avoient reçûs du Roy, pour avoir ſouvent rompu les Traitez faits avec eux, continuoient à traverſer nôtre commerce. Sa Majeſté en eſtant avertie, commanda au Maréchal d'Eſtrées de bombarder Tripoli. Ce Maréchal y ayant fait jetter onze cens Bombes, elles y firent un ſi grand effet, qu'ils demanderent & obtinrent la paix, en rendant non ſeulement les François, mais encore tous les Etrangers qui avoient eſté pris ſous la Banniere de France, & cinq cens mille

mille livres pour les prises qu'ils 1685.
avoient faites sur les Sujets de Sa Majesté.

Un Prince qui a autant de soin de ses peuples & de ceux qui le servent, merite bien d'être le Maistre.

Toutes les Declarations que le Roy avoit faites jusques-là contre les Huguenots, n'ayant pas eû tout l'effet qu'il s'en étoit promis, Sa Majesté pour leur oster toute esperance de pouvoir maintenir leur Religion, revoqua l'Edit de Nantes & celuy de Nismes, que les temps fâcheux avoient obligé nos Rois de leur accorder.

Cette revocation fut un coup de foudre pour eux; & ce dessein hardi & bien placé n'est pas moins glorieux & utile à l'Etat qu'à la Religion.

1685. Dans ce temps-là le Chancelier le Tellier mourut à Paris: il avoit été Secretaire d'Etat, Miniſtre, Chancelier & Garde des Sceaux : & dans tous ſes emplois il vécut toûjours ſans faſte & ſans oſtentation; & fut heureux juſqu'au tombeau: Car aprés avoir paſſé ſa vie avec reputation, dans les biens & dans les honneurs, il mourut à quatre vingt ſix ans ſans fiévre & ſans douleur. Le Roy mit à ſa place Monſieur Boucherat, digne d'un tel honneur par ſa probité.

1686. En ce temps-là on fit au Roy une operation de conſequence & fort douloureuſe, qu'il ſouffrit avec une fermeté extraordinaire, & dont il guerit en peu de jours.

La joye des peuples en cette ren-

rencontre fit juger de la peur 1686.
qu'ils avoient eûë pour la vie de Sa Majesté, & de leur attachement pour leur Prince; chacun s'empressant à faire faire des priéres publiques à leurs dépens, pour rendre graces à Dieu de leur avoir conservé un si bon Maistre.

Le Roy qui entre dans les moindres détails de ce qui se passe en son Royaume, quand il s'agit d'y mettre ordre, estant averti que la plusspart des Curez n'avoient pas de quoy subsister honnestement, leur regla une somme de trois cens livres, que les Decimateurs de chaque Parroisse seroient tenus de leur payer, si le revenu des Curés n'alloit pas jusques là.

Sa Majesté voulant aussi mettre ordre aux irreverences qui

1686. se commettent dans les Eglises, fit faire une Ordonnance par l'Archevesque de Paris François de Harlay, qui enjoignoit à tous les Curez de la Ville & du Diocese, de commettre des personnes qui prendroient garde qu'on ne parlast point dans l'Eglise, & qui feroient tenir les gens dans le respect deû aux lieux Saints, avec ordre de faire des memoires de ceux qui en estant avertis y contreviendroient.

Dans ce temps-là Loüis de Bourbon Prince de Condé, premier Prince du Sang, illustre par ses actions à la guerre encore plus que par sa grande naissance, & dont la vie pourroit effacer celle des plus grands Capitaines François jusques à luy, mourut à Fontainebleau

dans

dans les ſentimens d'un verita- 1686.
ble Chreſtien, aprés avoir édifié toute la France par ſa pieté, les deux dernieres années de ſa vie.

Le Maréchal de Schomberg ne voulant point changer de religion, eût ordre de ſortir de France.

Quoique le Maréchal de Schomberg fût alors un des meilleurs Capitaines qu'euſt le Roy, Sa Majeſté ne balança pas à s'en paſſer, ne doutant point que Dieu ne luy remplaçât bien cette perte qu'il faiſoit pour l'amour de luy.

Les Huguenots faiſant alors quelques mouvemens en Savoye, le Duc demanda du ſecours au Roy, qui luy envoya ſix mille hommes commandez par Catinat.

1686. Le Roy quand il n'avoit point de guerre partageoit ſes troupes, pour en faire des Camps pendant l'Eſté en pluſieurs provinces. Il en avoit un cette année en Languedoc ſous le Maréchal de Noailles, un en Guyenne ſous Boufflers; un ſur la Saône ſous Saint-Ruth; ũn en Flandre ſous Montberon, & un ſur la Saârre ſous Bulonde.

Rien n'eſt plus ſagement penſé que de continuer dans la paix cette image de guerre: cela tient les troupes en haleine de la diſcipline militaire, forme les jeunes Officiers, & fait circuler l'argent dans le Royaume.

Sa Majeſté fonda alors la Communauté de ſaint Cyr; deſſein digne de la magnificence Royale, & d'une pieté qui ne laiſſe rien oublier à un grand Prince, pour

pour soulager les besoins de tous 1686.
les états de son Royaume. Celuy de la pauvre Noblesse étant le plus à plaindre; le Roy qui avoit pourvû à l'éducation & à la subsistance de leurs enfans mâles par l'établissement des compagnies de Cadets, voulut faire la mesme chose pour leurs filles: & pour cela Sa Majesté fit acquerir, bastir & meubler de ses deniers la maison de Saint Cyr prés de Versailles, & la fonda de cinquante mille livres de rente, en y annexant de plus l'Abbaye de Saint Denis qui en vaut six-vingt-mille.

Les premiers Réglemens de cette Maison, sont qu'on y recevra trente six Dames Professes, & vingt-quatre Sœurs Converses: les unes & les autres faisant vœu de pauvreté, chasteté

1686. teté & obedience : & deux cent cinquante Demoiselles qui feront preuve du costé paternel seulement, qu'on recevra à sept ans ; & que les parens seront obligez de retirer à vingt-ans.

Le Roy seul & ses successeurs Rois pourront donner ces places ; & cette Communauté ne pourra jamais recevoir aucun bienfait de personne sans exception que des Rois & des Reines de France ; & parce que cette Maison a esté formée par les soins & par la conduite de Françoise d'Aubigné Dame de Maintenon ; Sa Majesté a voulu qu'elle seule pût faire à cette Communauté tels présens & telles donations qu'il luy plairoit, soit de son vivant ou aprés sa mort, sans tirer à consequence.

Ce feroit icy un bel endroit à 1686.
parler du merite de Madame de
Maintenon: mais outre qu'elle
eſt autant au deſſus des loüan-
ges que des titres, je m'éloigne-
rois trop de mon ſujet, ſi je
voulois dire icy en détail tout le
bien que j'en penſe.

Les deſordres que cauſoient 1687.
les jeux de hazard, étoient ve-
nus à un tel excés, que pour y
remedier le Roy fit donner un
Arreſt par le Parlement, por-
tant défenſe de joüer au Hoca;
à la Baſſette & au Lanſquenet,
à peine de mille écus d'amande
contre les maiſtres des maiſons
où l'on joüeroit ces jeux-là.

Je ne puis m'empêcher de re-
marquer en cet endroit, com-
bien il feroit à propos de faire
executer à la rigueur ces Or-
donnances. Je voudrois même
qu'on

1687. qu'on y attachât des peines ſi rudes, au moins pour la Jeuneſſe juſqu'à un certain âge, qu'elle s'en corrigeât: Et ma raiſon eſt, qu'il y a tres-peu de jeunes gens qui ſçachent bien joüer, quoique la plûpart croyent le ſçavoir mieux que les autres. De plus ils n'ont pas le jugement aſſez formé pour ſçavoir conduire ſur cela leur bonne ou leur mauvaiſe fortune; & la vivacité de leurs paſſions dans le grand feu de la jeuneſſe leur attire ſouvent des querelles au jeu, qui bien ou mal ſoûtenuës ſont également à craindre: Enfin le moindre mal qui arrive à un homme qui aime le jeu, c'eſt d'ordinaire la ruine de ſa maiſon, & toûjours la perte de ſon temps, qui luy oſte celuy de faire ſa cour & ſa fortune, &

de ſe former l'eſprit & la con- 1687.
duite, par la lecture & par les converſations.

Le Roy alla cet Eſté voir ſa nouvelle conqueſte de Luxembourg.

Dans ce temps-là Furſtemberg Cardinal de la nomination de France, fut élû Electeur de Cologne.

Le Pape mal ſatisfait des deciſions du Clergé de France ſur les Brefs qu'il y avoit envoyez, ne perdoit aucune occaſion de chagriner le Roy; & ce fut alors que Sa Sainteté executa ſes menaces d'oſter les franchiſes de l'Hoſtel de l'Ambaſſadeur de France à Rome. Lavardin qui y eſtoit alors en cette qualité, les voulut conſerver; & le Pape pouſſant les choſes à l'extremité, le Roy

fit

1687. fit revenir Lavardin.

Le Duc de Crequy Gouverneur de Paris estant mort en Fevrier, le Roy donna ce Gouvernement au Duc de Gévres.

Les Anglois sous pretexte de Religion faisoient alors bien du bruit contre le Gouvernement; & même il y eût des conspirations découvertes contre le Roy de la Grande Bretagne, qui obligerent le Roy de donner ordre au Comte d'Avaux son Ambassadeur en Hollande, de dire de sa part aux Etats assemblez
1688. qu'il leur declaroit la guerre au nom du Roy son maistre, en cas qu'ils assistassent les Rebelles d'Angleterre.

En mesme temps le Roy envoya un de ses Gentilshommes ordinaires à Castanaga Gouverneur de Flandre, pour luy

fai-

faire sçavoir, qu'il prendroit 1688.
comme une declaration de guerre, le moindre secours qu'il donneroit au Prince d'Orange & aux Hollandois.

Toute l'Allemagne estoit aussi dans de grands mouvemens contre nous pour l'élection du Cardinal de Furstemberg que le Roy protegeoit contre celle du Prince Clement de Baviére qui avoit ésté faite contre les Constitutions Canoniques, ce Prince n'estant qu'un enfant, qui même n'avoit pas eû le tiers des voix.

Sa Majesté bien informée du concert de l'Empereur & des Electeurs de luy faire la guerre sur ce pretexte & sur d'autres dont on ne manque jamais, prima habilement les ennemis, & envoya Monseigneur le Dau-

phin

1688. phin au mois d'Octobre assiéger Philisbourg & le Maréchal de Duras sous luy. La ville est tres-forte par sa situation & par ses fortifications regulieres; la Garnison estoit grosse: & cette place avoit coûté aux ennemis quatre mois de siége; cependant Monseigneur la prit en trois semaines: Il y trouva cent vingt-quatre pieces de canon, cent cinquante milliers de poudre, vingt-deux mille boulets, & seize cens sacs de Farine. Ce ne fut pas, comme on voit, faute de munitions qu'elle se rendit.

La presence, l'exemple, & la bonne conduite de Monseigneur à ce siége, le firent aller plus viste qu'on ne l'avoit esperé. Il assiégea ensuite Manheim, & Frankendal qu'il prit en Novembre,

vembre, malgré les pluyes con- 1688.
tinuelles. Boufflers eût ordre de prendre en mesme temps Keisserlouter, ce qu'il fit; & le Maréchal de Duras prit Bonne, Mayence, Wormes & Spire.

Sa Majesté ayant appris que les Huguenots qui estoient sortis de France, avoient donné des avis au Prince d'Orange pour faire des descentes en quelque endroit du Royaume, mit ordre que toutes les costes fussent exactement gardées, & fit armer les Milices voisines.

Les affaires de Rome s'aigrissant de plus en plus par la dispense que le Pape avoit donnée au Prince Clement, pour soûtenir son élection contre toutes les regles; d'ailleurs Sa Sainteté ne donnant point satisfaction au Roy sur les franchises, & refusant

1688. fuſant de rendre au Duc de Parme nôtre Allié, les Etats de Caſtro & de Roſſigliano, qu'il luy retenoit depuis long-temps, Sa Majeſté fait prendre Avignon.

Dans ce temps-là le Prince d'Orange ſe declara protecteur de la Religion Anglicane; & avec ce titre il ſoûleva toute l'Angleterre contre le Roy ſon Beau-pere.

Le Roy voyant que l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande ſe preparoient à luy faire la guerre, il ſe precautionna de ſon coſté par amaſſer de l'argent, & par lever des troupes.

Outre celles qu'il leva à ſes dépens, il demanda à chacune des Provinces du Royaume un Regiment d'Infanterie de mille hommes chacun, qu'elles levérent

rent & entretinrent à leurs dé- 1688.
pens de la meilleure grace du monde; & les Arrieres-Bans eurent ordre de marcher.

Le Roy d'Angleterre trahi alors non ſeulement par ſes Sujets, mais abandonné de preſque tous ſes Domeſtiques, ſe ſauve en France avec la Reine ſa femme & le Prince de Galles leur fils: & le Roy les reçût avec une bonté de Pere, & les fait ſubſiſter avec une magnificence Royale.

Sur ce que l'Empereur ſe plaignit alors que le Roy rompoit la Tréve, Sa Majeſté apprit au public par un Manifeſte, qu'elle n'avoit pris les Armes qu'aprés avoir ſçû les Traitez ſignez entre l'Empereur, les Electeurs, & le Roy d'Eſpagne pour luy faire la guerre: qu'elle offroit mê-

1688. même à ces Couronnes d'envoyer des Plenipotentiaires, ſi elles en vouloient nommer pour examiner les Elections du Cardinal de Furſtemberg & du Prince Clement, dont ils faiſoient le pretexte de leur liaiſon contre Sa Majeſté; & qu'en meſme temps on traiteroit des droits de Madame la Ducheſſe d'Orleans, pour ſes Fiefs & autres biens hereditaires que le Duc de Neubourg luy refuſoit dans la ſucceſſion des Electeurs Palatins ſes Pere & frere.

Ces offres ne furent point acceptées, & la guerre s'alluma violemment.

1689. Le premier jour de l'an mil ſix cens quatre-vingt neuf le Roy fit une promotion fort nombreuſe de Chevaliers de ſes Ordres; & comme il avoit une grande

grande guerre ſur les bras, il ju- 1689.
gea à propos de donner cette marque d'honneur à la plûpart des Officiers de ſes Armées, en attendant de plus ſolides recompenſes. Ceux que Sa Majeſté nomma pour COMMANDEURS, furent:

Ceſar Cardinal d'Eſtrées.

Pierre Cardinal de Bonzy, Archeveſque de Narbonne.

Charles-Maurice le Tellier, Archeveſque Duc de Rheims, premier Pair de France, Grand maiſtre de la Chapelle du Roy.

Pierre du Cambout, premier Aumônier du Roy, Eveſque d'Orleans.

LES CHEVALIERS FURENT.

Loüis Duc de Vendôme, fils de Ceſar legitimé de France,

1689. Duc de Vendôme, Gouverneur & Lieutenant general en Provence.

Loüis de Lorraine, Comte d'Armagnac, grand Escuyer de France, Gouverneur d'Anjou.

Henry de Lorraine son fils, Comte de Brionne.

Philippe Chevalier de Lorraine, frere du Comte d'Armagnac.

Charles de Lorraine, Comte de Marsan leur frere.

Emanuel de Crussol Duc d'Uzés, premier Duc & Pair de France, Gouverneur de Xaintonge.

Charles de la Tremoille, Duc de Thouars & de Loudun, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy.

Maximilian Pierre François de Bethune, Duc de Sully, Pair de

de France, Lieutenant general en Vexin-François. 1689.

Jean Armand du Plessis Vignerod, Duc de Richelieu, Pair de France.

François de la Rochefoucaut, Duc & Pair de France, Grand maistre de la Garderobe du Roy, & grand Veneur de France.

Loüis de Grimaldy, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France.

François Annibal d'Estrées, Duc & Pair de France, Gouverneur de l'Isle de France & du Soissonnois.

Paul de Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chef du Conseil Royal des Finances, Ministre d'Etat, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Gouverneur du Hâvre.

1689. Antoine Charles de Gramont Duc de ce nom, Pair de France, fils du Maréchal.

Armand Charles de la Porte de Mazarini, Duc de la Meilleraye & de Rhethelois Mazarini, Pair de France, Gouverneur d'Alſace.

François de Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France, Lieutenant general des Armées du Roy, Gouverneur de Lyon, & du Lyonnois.

Henry Charles de Foix, Duc de Rendan, Pair de France.

Leon Potier, Duc de Gévres, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Gouverneur de Paris.

François Henry de Montmorency - Luxembourg, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, Capitaine des Gardes

des du Corps du Roy, & General de ses Armées. 1689

Anne Jule de Noailles Duc de ce nom, Pair de France, Capitaine de la premiere compagnie des Gardes du Corps du Roy, Gouverneur & Lieutenant general en Roussillon & païs de Cerdaigne.

Armand du Cambout Duc de Coaslin, Pair de France, Lieutenant general des armées du Roy.

Cesar Auguste, de Choiseul, du Plessis-Praslin, Duc de Choiseul Pair de France, Lieutenant general des armées du Roy.

François d'Aubusson Duc de la Feuillade Pair & Maréchal de France, Colonel du Regiment des Gardes Françoises du Roy Gouverneur & Lieutenant general en Dauphiné.

1689. Charles-Honoré d'Albert Duc de Chevreuſe, Pair de France, Capitaine Lieutenant des Chevaux legers de la Garde du Roy.

Bernardin de Gigault, Marquis de Bellefont, Maréchal de France, premier Ecuyer de Madame la Dauphine.

Louis de Crevant Duc d'Humieres, Maréchal de France grand Maiſtre & Capitaine general de l'Artillerie, Gouverneur & Lieutenant general en Flandre.

Jacques-Henry de Durfort Duc de Duras Maréchal de France Capitaine des Gardes du Corps du Roy, Gouverneur de Beſançon & du Comté de Bourgogne.

Guy de Durfort ſon frere, Comte de Lorges, Maréchal de France, & Capitaine des Gardes du Corps du Roy.

Ar-

Armand de Bethune Duc de Charost, Gouverneur des Ville & Citadelle de Calais. 1689.

Jean, Comte d'Estrées, Maréchal & Vice-Amiral de France.

Charles de la Vieville Duc de ce nom.

Jean-Baptiste de Cassagnet, Marquis de Tilladet, Lieutenant general des armées du Roy, Capitaine colonel des cent Suisses de la garde de Sa Majesté.

Loüis de Caillebot, Marquis de la Salle, maistre de la Garderobe du Roy.

Jacques de Beringhen, premier Escuyer du Roy, & Gouverneur de la Citadelle de Marseille.

Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Conseiller d'Estat d'épée, Gouverneur de Touraine, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine.

1689. Philibert de Guiche; Comte de Gramont.

Loüis François, Marquis de Boufflers, Gouverneur de Lorraine, & Barrois.

François de Harcourt, Marquis de Beuvron, Lieutenant géneral.

Henry de Mornay, Marquis de Montchevreuil, Lieutenant general des armées du Roy.

Edoüard François Colbert, Marquis de Maulevrier, Lieutenant general.

Joseph de Pons, Baron de Montclar, Mestre de camp general de la cavalerie, & Lieutenant general.

Henry de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Lieutenant general en Bretagne & des armées du Roy.

Pierre Marquis de Villars, Con-

Conseiller d'Estat d'épée. 1689.

Ademar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant general en Provence, & Lieutenant general des armées du Roy.

Claude Comte de Choiseul, Lieutenant general des armées du Roy, & Gouverneur de Saint Omer.

Jean Armand, Marquis de Joyeuse, Lieutenant general des armées du Roy.

Le Comte d'Aubigné, Gouverneur de Berry.

Le Comte de Montal, Lieutenant general des armées du Roy, Gouverneur de Mont-royal.

Le Comte de Saint Geran, Lieutenant general.

Le Comte de Bissy.

Antoine Rusé-Coiffier, Mar-

1689. quis d'Effiat, premier Escuyer du Duc d'Orleans, Frere unique du Roy.

Le Marquis de Chazeron, Lieutenant general.

Paul d'Aluy, Marquis de Sourdis, Lieutenant general.

Le Comte de Sôlre.

Jacques Stuard de Caussade, Comte de la Vauguion.

Charles de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Lieutenant general des armées du Roy, Gouverneur de Peronne.

Le Marquis de Verac, Lieutenant general en Poitou.

Le Comte d'Arcy, Gouverneur de Monsieur le Duc de Chartres, Conseiller d'Estat d'épée.

Loüis-Marie de Villequier, Duc d'Aumont, premier Gentilhomme de la chambre, Lieute-

tenant general des armées du Roy, Gouverneur du Boulonnois. 1689.

Alexis Henry, Marquis de Chaſtillon, premier Gentilhomme de la chambre du Duc d'Orleans.

René de Froulay, Comte de Teſſé, Meſtre de camp general des Dragons.

Le Marquis de Villarceau le fils, le Pere ayant ſuplié le Roy qui luy vouloit faire cet honneur, de le remettre à ſon fils.

Charles d'Eſtampes, Marquis de Maulny, Capitaine des Gardes du corps de Monſieur.

Hyacinthe de Quatre-barbes, Marquis de la Rongere, Chevalier d'honneur de Madame.

Le Comte de Luſſan, premier Gentilhomme de la cham-

1689. bre du Prince de Condé.

Dans ce temps-là les Suisses sollicitez par l'Empereur, & par les Electeurs de se declarer contre le Roy, balancerent quelque temps: & Sa Majesté leur ayant fait representer leurs veritables interests, ils prirent sagement le parti de la neutralité.

Les Liégois & le Dannemarck s'unirent aux ennemis, & le Prince d'Orange qui s'estoit fait declarer Roy de la grande Bretagne, nous declara la Guerre.

Le Roy alors la déclara à l'Espagne & à la Hollande; & peu de temps aprés l'armée navale de France sous les ordres de Chasteau-Regnaut, bat la Flote Angloise entre le Cap de Clare & celuy de Kinsale, pendant que le Duc de Noailles qui com-

man-

mandoit en Catalogne, prend 1690.
Campredon ſur les Eſpagnols.

Le Roy fait razer dans ce tems-là Manheim, Wormes & Spire, & fortifier Bonne & Mayence. Cependant le Prince Charles de Lorraine General de l'armée de l'Empereur ſur le Rhin, aſſiége Mayence où le Roy avoit mis un grand corps de troupes ſous le commandement du Marquis d'Uxelles.

Sa Majeſté n'ayant pas jugé à propos de hazarder une Bataille, pour ſecourir cette Place, contre une armée beaucoup plus forte que la ſienne & dans la premiere chaleur de l'union des Confederez, ordonna au Maréchal de Duras General de ſon armée en Allemagne, de prendre pendant ce Siége ce qu'il pourroit de petites Places, ce

qu'il

1689. qu'il fit, & dans lesquelles il prit plus de deux mille prisonniers de Guerre & trente piéces de Canon.

Les premiers jours d'Aoust le Roy fit le Duc de Beauvilliers Gouverneur de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Messeigneurs d'Anjou & de Berry ses freres.

Cette distinction honore bien le discernement du Roy, & fait un grand éloge du Duc, aussi ce choix fut-il generalement approuvé, & le merite du Duc est si établi, que n'ayant pas encore quarante-ans, comblé de biens, Duc & Pair de France, Gouverneur du Havre, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, Chef du Conseil Royal des Finances, & Gouverneur des Enfans de Fran-

France, il n'a ni envieux, ni ennemis. 1689.

Dans ce temps-là le Maréchal d'Humiéres General de l'armée du Roy en Flandre, attaqua Valcourt; mais cette Ville ne fut pas prise, parce qu'ayant un costé libre, elle fut soutenuë de l'armée des Confederez.

Au bout de cinquante-cinq jours de tranchée ouverte à Mayence, le Marquis d'Uxelles capitula, le Roy luy ayant ordonné de ne pas attendre à l'extrémité, & par là Sa Majesté sauva sagement un corps considerable de troupes qui estoit dans la Ville, qu'une plus longue resistance eust fait prendre à discretion. Un mois aprés, la Ville de Bonne assiégée par l'Electeur de Brandebourg un peu aprés

1689. Mayence, & defendue par le Baron d'Asfeld se rendit par une honorable composition, aprés trois mois de Siége & 27 jours de tranchée ouverte.

Aprés ces conquêtes les ennemis prirent leurs quartiers d'hyver dans leurs pays.

J'admire la conduite & la fortune du Roy cette Campagne, où il avoit toute l'Europe sur les bras, de n'avoir perdu que Bonne & Mayence, deux Places qui ne luy avoient rien coûté à prendre, qu'il auroit renduës à la Paix, & qui de prés de cent mille hommes des ennemis qu'elles occuperent pendant trois mois, leur en firent petit trente-mille.

Le Pape Innocent XI. estant mort, le Cardinal Ottoboni sous le nom d'Alexandre VIII.

fut

fut élû; & le Roy bien toſt aprés 1689.
ſe relâcha en ſa faveur des Franchiſes, & luy rendit Avignon.

Sur là fin de l'année le Roi fit un grand Armement ſur terre & ſur Mer; & comme l'argent eſt le nerf de la guerre, Sa Majeſté trouva moyen ſans augmenter alors la Taille, de ſe faire des ſommes immenſes, en obligeant tous les particuliers de ſon Royaume, qui avoient de l'argenterie, de ſe défaire du ſuperflu, & luy-meſme pour en donner l'exemple fit fondre la ſienne. De tout cela & de tout l'argent monnoyé qu'il ordonna que l'on portaſt au billon, il fit faire de la Monnoye nouvelle d'une autre marque, dont il hauſſa le prix; & ſe fit par ces moyens-là des millions plus qu'il n'avoit.

Son

1689. Son Armée de Mer estoit de quatre-vingt Vaisseaux de guerre; celle de terre de trois cent mille hommes; & toutes ses frontieres estoient bordées de Places non seulement inexpugnables par leurs fortifications, mais encore par leurs environs incultes & brûlez.

Voilà en quel estat le Roy attendoit à prendre son parti pour estre aggresseur ou sur la deffensive, suivant les conjonctures pour attaquer quelque place, ou pour combattre les ennemis, s'il trouvoit jour à y reussir, ou pour les attendre dans des postes avantageux, s'ils estoient plus forts que luy. C'estoit alors les moyens humains que le Roy avoit pour soutenir une aussi grande guerre.

Quant aux moyens surnatu-

rels,

rels, perſonne n'avoit tant de 1689.
droit d'y pretendre que luy. C'eſtoit une Guerre de Religion: Sa Majeſté n'avoit d'ennemis que des heretiques ou des fauteurs d'heretiques. Il eſt vray que la Providence abandonne quelque fois les ſiens aux malheurs, mais il eſt vrai auſſi que quand cela arrive, elle commence par leur ôter la bonne conduite; & quand elle leur laiſſe (comme elle fait au Roy) une grande prudence, avec beaucoup de fermeté, ils n'ont rien à craindre.

Le Roy qui n'avoit point donné l'Abbaye de Saint Germain des Prez depuis la mort du Roy Caſimir de Pologne, parce qu'il en faiſoit diſtribuer les revenus aux pauvres Convertis, la donna alors au Cardinal de Furſtemberg

1690. temberg, pour le dédommager en quelque façon de l'Electorat de Cologne.

Les premiers jours de Mars le Roy alla à Compiegne, faire la reveûë des troupes qu'il vouloit faire servir en Flandre.

Dans ce temps-là le Prince Charles de Lorraine declara la guerre au Roy, pour pouvoir estre compris dans le Traité de Paix.

Madame la Dauphine aprés une longue & douloureuse maladie qu'elle souffrit avec beaucoup de courage & de piété, mourut à Versailles au mois d'Avril.

Sa jeunesse, les soins de Sa Majesté, & ceux de Monseigneur, ni tous les remedes, ne la peurent sauver.

Elle laissa trois Princes, dont la

la jeuneſſe promet beaucoup, 1660.
& qui rendront à jamais la memoire de cette Princeſſe chere à la France, auſſi bien qu'à la Famille Royale.

Le Duc de Lorraine mourut alors de maladie en Allemagne. Et le Roy qui eſtime le merite, meſme dans ſes ennemis, en parla avec éloge.

Les ennemis ſous la conduite de Valdeck, s'eſtant emparez en Flandre de pluſieurs Forts & Chaſteaux ſur la Sambre, le Maréchal de Luxembourg General de l'Armée du Roy en ce pays-là, les en chaſſa: & ayant paſſé la Sambre, il trouva les ennemis dans une Plaine prés de Velaines, il les attaqua: mais aprés quelques eſcarmouches les Confederez ſe retirerent, & allerent camper dans la plaine de Fleu-

1690. Fleurus Le Maréchal resolu de leur donner bataille, envoya le lendemain les équipages à l'abbaye d'Ogny: & ayant pris le tour de Boegnies & de Ligny, en s'étendant jusqu'à Vagnelles, il les enveloppa, & commença le combat à huit heures du matin le premier de Juillet.

La bataille fut fort disputée, & dura jusqu'à sept heures du soir. Les Suisses & la Gendarmerie s'y signalerent; & nous demeurâmes les maîtres du champ de bataille. Il y eût six mille hommes tuez des ennemis, & l'on fit sept mille prisonniers, entre lesquels se trouverent neuf cens Officiers. Il n'y auroit eû rien à desirer à cette victoire, si elle nous avoit un peu moins coûté, car nous y perdimes entr'autres beaucoup d'Officiers

&

& de braves gens. 1690.

Dans ce même temps le Comte de Tourville gagna un grand combat naval au Cap de Bevezier ſur les coſtes d'Angleterre. Les Flottes Angloiſe & Hollandoiſe furent battuës & miſes en déroute : & Tourville victorieux alla enſuite brûler douze Vaiſſeaux Anglois dans le Port de Tegmont.

Le Roy bien informé que le Duc de Savoye avoit ſigné la Ligue avec l'Empereur, les Electeurs, le Roy d'Eſpagne & le Prince d'Orange ; & que le Duc devoit faire ſoûlever les nouveaux convertis dans la Breſſe & dans le Dauphiné, Sa Majeſté luy declara la guerre, & envoya une Armée en Piémont ſous les ordres de Catinat Lieutenant general.

En

1690. En y arrivant, il force l'épée à la main la Roche de Cahours, & on y tuë six à sept cens Barbets, qui sont des Païsans plus hardis que les autres, aguerris, & qu'on a nommez ainsi, parce qu'ils ne craignent ni le feu, ni l'eau, c'est-à-dire, aucunes difficultez pour venir à bout de leurs entreprises.

Dans le mesme temps Feuquiéres eût ordre de brûler tous les Villages des Vallées de Pragelas & d'Angrogne.

Catinat trouvant une belle occasion de donner bataille au Duc de Savoye prés de Stafarde, ne la manqua pas, & gagna le combat, prit le canon & le bagage; & poursuivit les ennemis si vivement, qu'outre plus de deux mille qui furent tuez à la bataille, & huit cens prison-

niers pris, beaucoup se noyé- 1690.
rent en repassant le Pô à nage. De là il va prendre Saluces & Fossan, & bien-tost aprés Villefranche; pendant que Saint-Ruth prend Saint Jean de Maurienne, & douze cens Savoyards dedans, & soumet ensuite cinq petites provinces en Savoye à l'obeïssance du Roy.

Saint Silvestre force dans ce temps-là le Bourg de Sommerives, le pille, & cinq cens hommes des ennemis y sont tuez.

Et Saint-Ruth se rend maistre de la vallée d'Aost.

Pendant qu'on faisoit ces progrés en Savoye, Monseigneur le Dauphin qui commandoit l'Armée du Rhin, le passa à la veûë des ennemis, sans qu'ils osassent l'attaquer. Et eux ne

1690. voulant point hazarder de combat, se retranchoient devant luy à mesure qu'il s'avançoit, bien que leur Armée fût beaucoup plus forte que celle du Roy, & que Monseigneur les mît à mesme : & loin de rien entreprendre sur quelque Place, ils crûrent faire assez de se mettre à couvert d'estre battus.

Je ne me suis point étonné de la valeur de Monseigneur dans les occasions. Le sang dont il est sorti m'en répond : mais ce que je compte pour beaucoup en cette rencontre, c'est d'avoir marqué tant de sagesse, d'avoir pû resister à son âge, à la tentation de donner une bataille, & d'avoir préferé la gloire solide de ne rien faire qu'à propos, au faux brillant d'une victoire qui pouvoit estre douteuse.

teuſe. En un mot je trouve que 1690.
cette campagne fait plus d'honneur à Monſeigneur le Dauphin, que celle où il prit Philiſbourg.

On voit par là qu'il y a des temps où il eſt plus beau de ne rien perdre, qu'en d'autres de gagner.

Le Roy qui ne ſe contentoit pas d'avoir donné un azile au Roy d'Angleterre, l'aida encore de troupes & d'argent, pour ſoûtenir les Irlandois qui luy eſtoient demeurez fideles. Et le Comte de Lauzun qui commandoit les troupes du Roy, avec le Comte de Tirconnel à la teſte de celles d'Irlande, gagnerent la bataille de Boyne, où le Maréchal de Schomberg fut tué, & le Prince d'Orange bleſſé.

1690. Les Anglois ayant assiégé Limerick un peu aprés, Boisseleau qui le deffendoit, le fit avec tant de vigueur & de bonne conduite, que les ennemis leverent le siége.

Dans ce temps-là le Roy fit cinq mille Carabiniers, tirez de toute la Cavalerie legere, & fit armer quatorze Galeres à Marseille.

L'Abbé Grimani Venitien, qui avoit fait le Traité d'Union du Duc de Savoye avec l'Empereur, fut cité au Senat pour rendre compte de sa conduite sur les plaintes que le Roy en avoit fait faire à la Republique; & le Senat dégrada de noblesse cet Abbé.

Je ne sçay comment on se hazarde d'offenser un Prince qui fait payer si cherement le mal qu'on

qu'on luy fait. 1690.

Sur la fin de l'Automne Laré prend le Chasteau de Lorette en Piemont, qui le rend maistre de la Vallée de Barcelonnette : & Catinat prend Suze.

Le Roy fit alors Monsieur de Pont-Chartrain Contrôleur general des Finances, qui par son sçavoir-faire paye bien tous les jours Sa Majesté de son choix.

Le premier jour de l'an le 1691. Roy donna cent mille francs d'Etreines à sa Famille. Je croy qu'il n'y a que luy au monde qui pût soutenir la guerre contre presque tous les Souverains de l'Europe, & faire une liberalité de cent mille francs. Il faut dire la verité, il est bien né pour estre Roy.

Feuquiéres prend en ce temps-là le Chasteau de Bagnac en Sa-

1691. voye & le Comte d'Angrogne qui le deffendoit ; & Catinat ayant bloqué Montmelian, prend Montalban, & ensuite le Comté de Nice par le siége de la Capitale, qui fut une entreprise hardie & heureuse. Le feu qui prit au magazin des poudres des ennemis qui renversa tout le donjon, démonta une partie du Canon de cette attaque & leur tua trois cens hommes, aida bien Catinat à la prise du Chasteau de Nice.

Le Duc de Hanover, l'Evêque de Munster, & le Duc de Wolfembutel, prirent alors le parti de la Neutralité.

Le Roy qui pour un dessein n'oublie rien avant l'entreprise de ce qui peut luy en assurer le succés, fit voiturer pendant l'hiver

l'hiver pour neuf cent mil francs 1691.
d'avoine en Flandre ; il y fit marcher soixante & dix mille hommes de pied & trente mille Chevaux ; & partit lui-mesme au commencement de Mars pour assiéger Mons, une des meilleures places des Païs-bas.

Il y avoit toute apparence que le Prince d'Orange à la teste d'une grosse armée & des troupes des Confederez, tenteroit de secourir cette place. Cependant quoiqu'ils se fussent assemblez en diligence à Hall, ils laisserent Sa Majesté prendre Mons en dix-huit jours de tranchée ouverte.

Le secret gardé dans l'entreprise de Mons, me fait admirer la conduite & la fortune du Roy ; car pour faire marcher cent mil hommes en quelque

1691. endroit, & pour ſurprendre les ennemis, il faut confier ſon ſecret à beaucoup de perſonnes, & c'eſt dans ce choix que paroît le diſcernement du Roy, de ne ſe point méprendre. Et pour ſa fortune en cette rencontre, il a fallu que mille gens qui ont de la penetration, n'ayent point deviné ſon deſſein, ou qu'ils ayent ſupprimé leurs conjectures.

D'ailleurs je remarque encore ſur cette évenement, qu'un Prince qui peut mettre en huit jours cent mille hommes enſemble, & les faire ſubſiſter à l'armée au mois de Mars, eſt un terrible ennemi, & d'ordinaire, comme nous le voyons, le maître de ſes voiſins.

Sa Majeſté ayant donné ſes ordres pour baſtir une Citadelle à Mons, laiſſe le Maréchal

de

de Luxembourg à la teste de 1691.
l'armée, avec ordre de faire raser la Ville de Hall, & d'en conserver la Chappelle qui est une dévotion celebre en ce païs-là.

Dans ce temps-là l'Amiral Tromp Hollandois, un des plus grands hommes de guerre sur la Mer qui fust au monde, devient fou.

Les Liégeois ayant reçû des troupes du Prince d'Orange en garnison dans Liége, contre la foy des paroles données au Roy, Sa Majesté fit bombarder la Ville par le Marquis de Boufflers.

Le Duc de Savoye confia alors aux Espagnols une partie de ce qui luy restoit de Places, pour leur oster tout soupçon d'aucun retour de sa part à la France.

Le Roy donna ordre à Catinat

1691. de bombarder Montmelian, & le Marquis de Vins aſſiége & prend en Piedmont le Fort de la Soſtelle.

Bulonde qui avec trois mille hommes avoit aſſiége Cony, en leve le ſiége, ſur l'approche d'un ſecours que le Prince Eugene de Savoye amenoit aux Aſſiégez, dont Bulonde fut trop toſt effrayé.

Le Comte de Tourville mit alors à la voile ſoixante & quinze Vaiſſeaux de cent pieces de Canon chacun, avec ordre de croiſer aux Sorlingues ſans entrer dans le Manche: mais les Vents ayant ſeparé noſtre Flote, & les ennemis ſe trouvant avec quatre vingt quatre Vaiſſeaux, eurent quelque avantage ſur quarante quatre des noſtres qui ne purent éviter le Combat, mais dont

dont Tourville affoiblit fort l'a- 1691.
vantage, en faiſant jetter le Canon & les munitions de la plus grande partie dans la mer, pour l'oſter aux ennemis, & brûlant preſque tous les Vaiſſeaux qui ne luy ſervirent pas à faire une fort belle retraite avec vingt & un vaiſſeaux.

Saint Ruth qui commandoit les François en Irlande, aſſiégea Kercke.

Les Ennemis en Allemagne voyant paſſer le Rhin au Maréchal de Lorges, & n'oſant l'attendre, le vont repaſſer ailleurs. Et le Roy ayant alors ordonné au Maréchal d'envoyer un détachement de ſon arméeau Marquis de Boufflers, celuy-cy l'ayant joint au corps qu'il commandoit, brûle le pays de Juliers.

1691. Le Maréchal de Luxembourg qui commandoit l'armée en Flandre, & qui avoit dix mille hommes moins que le Prince d'Orange, ne ſongeoit qu'à ne point décamper devant luy; & pour qu'il n'y fuſt point obligé, le Roy luy envoya une fort grande quantité de vivres & de fourrages : & cela fit que l'armée du Prince d'Orange, qui eſtoit demeurée ſous la conduite de Valdec, eſtant forcée par la neceſſité des vivres, de décamper, le Maréchal ne manqua pas l'occaſion d'attaquer leur Arriere-garde; & avec la maiſon du Roy & la Gendarmerie il la battit & mit les ennemis en fuite. Ce ne fut pas ſans perdre beaucoup de gens : car les ennemis ſe deffendirent avec vigueur; & le terrain cou-

couvert de hayes, derriére lesquelles on trouvoit toujours des ennemis frais à forcer, rendit le combat fort rude & la victoire fort honorable. 1691.

Dans ce temps-là le Marquis de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat au departement de la guerre, mourut subitement. Ce fut une perte considerable pour le Roy, car jamais Ministre n'a moins épargné ses soins & son travail qne luy pour bien servir son Maistre, & tout autre que le Roy (qui a toujours été à luy-mesme son principal Ministre) se fust trouvé embarassé à cette mort.

Le Pape Ottoboni estant mort le Cardinal Pignattelli fut élû, dont on fut fort aise à la Cour de France.

Le Roy donne ordre au Com-

1691. te d'Estrées de bombarder Barcelonne: Il le fait, & le Palais du Viceroy avec trois cent maisons furent brulées: de là le Marechal va brûler Alicante.

Le Duc de Savoye & l'Electeur de Baviere ayant investi Suze, Catinat les oblige à se retirer avec perte de six à sept cens hommes: & dans le mesme temps de Vins avec un corps de cinq mille hommes entre en Piémont par le col de Tende, en forçant tous les passages.

Les Anglois gagnent alors un combat contre les Irlandois & les François en Irlande, où Saint Ruth fut tué d'un coup de Canon.

Le Duc de Noailles en Catalogne prit plusieurs Chasteaux & la Seu-d'Urgel, & ne fit rien davantage, parce qu'il n'avoit pas

pas aſſez de troupes pour entre- 1691.
prendre autre choſe.

Le Roy qui paſſa une partie de l'Automne à Fontainebleau, y reçût le Roy & la Reine d'Angleterre, & les regala de tous les plaiſirs de cette ſaiſon.

Jamais Prince n'a traité ſi galamment l'hoſpitalité que fait le Roy. De la maniere qu'il en uſe avec le Roy d'Angleterre, on ne diroit pas que ce fuſt un Roy détrôné.

Catinat qui avoit brûlé la Ville de Montmelian il y avoit un an, prit au mois de Decembre le Chaſteau que l'on croyoit imprenable.

Le Roy donna au commen- 1692.
cement de l'année vingt-mille écus de penſion au ſieur de Pomponne Miniſtre d'Etat. Il n'y a que les Princes du ſang qui

1692. qui en ayent de plus grosses: mais il n'y a personne qui les merite mieux que ce Ministre.

Le Prince d'Orange fit alors passer trente mille Anglois en Flandre, ce qui fit faire beaucoup de raisonnemens inutiles.

Dans ce temps-là le Duc de Chartres Fils unique du Duc d'Orleans épousa Mademoiselle de Blois Fille du Roy, & le Duc du Maine son fils épousa la Prince de Charollois, seconde fille du Prince de Condé.

Ces renouvellemens d'alliance dans la Maison Royale, sont d'un sage Prince qui sçait bien qu'une partie du repos de l'état consiste dans l'union de sa Famille.

Le Roy d'Angleterre partit alors de Saint Germain pour aller à Brest; & quelque temps aprés on apprit qu'il se préparoit

roit à monter ſur la Flotte du 1692.
Roy, pour aller faire une décente en Angleterre. On ne douta pas de l'heureux ſuccés de l'entrepriſe, croyant bien que le Roy y avoit part. Et en effet Sa Majeſté fourniſſoit trois millions pour cette expedition & trente-cinq mille hommes.

Ce deſſein fut conduit avec tant de ſecret & avec tant de diligence, que le Roy d'Angleterre auroit eſté reçû dans ſon Royaume de tous ſes fideles Sujets qui le devoient aider à vaincre les autres: mais les vents contraires l'empêcherent de ſe mettre à la mer: & cet obſtacle donna le loiſir au Prince d'Orange d'aſſembler ſa Flotte, & de s'oppoſer à une entrepriſe, dont l'heureux ſuccés conſiſtoit à ne trouver que peu

1692. peu ou point de resistance.

La malheureuse étoile du Roy d'Angleterre fit échoüer ce projet. Si le Roy l'eust conduit tout seul, la fortune à son ordinaire auroit vrai-semblablement favorisé sa bonne conduite.

La marche du Roy qui fut alors à Compiegne pour faire la reveüë des troupes de sa Maison au commencement de Mars, intrigua fort les ennemis, qui se trouverent trop heureux de le voir retourner à Paris, croyant n'avoir plus de grande entreprise à craindre.

Le Roy invité par le Pape de donner la paix au Duc de Savoye, & par là de contribuer au repos de l'Italie; pressé d'ailleurs par le Duc d'Orleans de ne pas achever de ruiner les Etats du Duc de Savoye son gendre, mais

mais encore plus par ſon cœur 1692.
vivement touché des miſeres des peuples en ce pays-là, & du péril où pouvoit eſtre la Religion en Italie par le ſejour des Allemans, émû de toutes ces conſiderations, écrivit de ſa main une lettre tres-obligeante au Duc de Savoye, & luy fit dire que pour luy donner des marques de ſon affection, il luy offroit la reſtitution de toute la Savoye; & qu'à l'égard des Places de Montmelian, Suze, Nice, & Ville franche, il ne les garderoit que juſqu'à la Paix generale, & qu'alors il les luy reſtitueroit: que pour luy oſter tout ſujet de défiance il remettroit ces quatre Places entre les mains du Pape, de la Republique de Veniſe, ou des Cantons Suiſſes, au choix du Duc.

1692. Que pour oster aux Espagnols & aux Princes d'Italie, la crainte qu'ils pouvoient avoir de la garnison Françoise qui estoit dans Cazal, il consentiroit que cette Place fust confiée au Pape, ou à la Republique de Venise jusqu'à la Paix.

Quand un Prince qui a de la hauteur est le plus foible, il luy couste fort de faire les avances d'un accommodement, car elles peuvent estre mal interpretées: mais quand il est le Maistre, comme estoit le Roy, il est beau & grand à luy de proposer la paix aux vaincus.

Le Duc de Savoye refusa les offres que le Roy luy faisoit; & de peur mesme de donner le moindre soupçon à l'Empereur & aux Espagnols, il ne voulut pas recevoir la Lettre que Sa Ma-

Majesté luy faisoit l'honneur de 1692.
luy écrire; & quelque temps aprés l'Empereur paya son devoüement de la qualité de Generalissime de ses Armées en Italie.

Le Roy partit de Versailles le dixiéme de May pour aller en Flandre, où il avoit cent cinquante mille hommes. Il fut quelque temps au Quesnoy, & puis il alla à Mons, & peu de jours aprés il marcha à Namur pour l'assiéger.

L'entreprise estoit grande: mais je crûs bien que le Roy qui ne prend jamais de fausses mesures, ne se seroit pas mécompté pour Namur.

Comme le siége de cette Place est à mon avis le plus grand & le plus difficile que Sa Majesté ait fait, & qu'elle fera peut-

1692. peut-eſtre jamais, j'en veux dire le détail; car comme il fait voir le Roy tout entier, on perdroit trop ſi j'en retranchois quelque choſe.

Le Roy à la teſte de l'Armée qui devoit faire le Siége de Namur, campa le vingt quatriéme de May dans la Plaine de Saint-Amant entre Ligny & Fleurus. Le meſme jour il partagea ſon Armée en pluſieurs quartiers pour inveſtir la place. Le Prince de Condé avec ſix à ſept mille Chevaux ou Dragons, avoit ſon quartier depuis le ruiſſeau de Verderin juſqu'à la Meuſe. Celuy du Marquis de Boufflers avec quatorze Bataillons & ſoixante Eſcadrons étoit d'un autre coſté.

Ximenés avec ſix Bataillons & vingt Eſcadrons, depuis la Meuſe

Meuſe jusques à la Sambre; 1692.
Craf avec une Brigade de Cavalerie, d'un autre coſté. Et le Quartier du Roy eſtoit prés de la Sambre, & s'étendoit juſqu'au ruiſſeau de Verderin. Le Maréchal de Luxembourg avec un Corps d'Armée couvroit le Siége pour en empêcher le ſecours.

Sa Majeſté reconnut elle-même les environs de la Place, depuis la baſſe Meuſe juſqu'à la Sambre, & les endroits propres à y faire des ponts de batteaux, pour la communication des quartiers. il fit chaſſer en ſa preſence par les Grenadiers des Gardes Françoiſes, les ennemis qui occupoient divers poſtes aux environs de la place: & il envoya un corps de Dragons pour ſe ſaiſir d'un poſte conſiderable

1692. ſiderable ſur le chemin d'Huy, & de Liége à Namur.

Le lendemain le Roy alla viſiter le quartier du Prince de Condé ; de là il revint ſur la hauteur du Queſne & du Bouge ; d'où ayant examiné les fortifications de la place, il en regla les attaques.

Sa Majeſté alla le jour ſuivant au quartier du Marquis de Boufflers & à celuy de Ximenés, & ordonna qu'on dreſſât des batteries ſur une hauteur qui regne le long de la Meuze, pour battre à revers les Ouvrages qui ſeroient attaquez.

Cinquante femmes de qualité ayant fait demander à Boufflers, lors qu'il inveſtit la Place, des paſſeports pour ſe retirer à Bruxelles, & en ayant été refuſées, firent ſupplier le Roy

de

de les leur accorder, ce qu'il 1692.
fit ; & aprés les avoir reçû fort gracieusement, il les envoya à l'Abbaye de Mallognes.

La nuit de vingt-neuf au trente le Roy fit ouvrir la tranchée en trois endroits. Le lendemain Sa Majesté fit attaquer le fauxbourg d'Iambe par le Marquis de Boufflers qui s'en rendit Maistre.

Deux jours aprés le Roy fit attaquer, l'épée à la main, la Contrescarpe, & l'on en chassa les ennemis.

Une de nos bombes ayant mis le feu à un des magazins des ennemis, fit sauter la Tour où il estoit, avec deux mille grenades & beaucoup d'autres munitions de guerre ; & le lendemain qui estoit le cinquié-

1692. me de Juin, la Ville ſe rendit au Roy.

Depuis le cinq juſqu'au treize les pluyes continuelles retarderent fort les ouvrages & les attaques du Château ; & cela avec la difficulté de faire les tranchées dans le roc, auroient rebuté tout autre Prince que le Roy.

Sa Majeſté ayant reſolu de faire attaquer un Ouvrage que les ennemis appelloient l'Hermitage, ſe fit porter en chaize à la tranchée, parce qu'il avoit la goutte ; les ennemis ſe défendirent opiniâtrement ; mais les François qui ont accoûtumé depuis long-temps, de ne point reculer, meſme en l'abſence du Roy, ne le firent pas à ſa veûë, & ayant chaſſé les ennemis de ce poſte, ils s'y logérent.

Pen-

Pendant cette action le Comte de Thoulouse appuyé sur la Chaize du Roy, receut un coup de mousquet au dessous du coude, qui luy fit une contusion. 1692.

Le Duc de Bourbon demeura long-temps à la teste de ce détachement exposé au grand feu des ennemis, & se signala fort en cette occasion.

Le Roy gueri de la goutte, monta à cheval deux jours aprés, & alla au Quartier du Marquis de Boufflers; il lui commanda de marcher sur le champ avec toutes les troupes de son quartier, pour aller chercher six mille Chevaux que Sa Majesté avoit appris que le Prince d'Orange avoit envoyez de ce côté-là sous les ordres de Tilly; mais le Marquis de Boufflers ne trouva plus les ennemis.

1692. Quelques jours aprés le Prince d'Orange ayant fait un mouvement du costé de Charleroy, Sa Majesté envoya encore le Marquis de Boufflers avec quarante escadrons découvrir ce que c'étoit, & il trouva que les ennemis s'étoient retirez.

Le Roy estant allé à la tranchée, accompagné à son ordinaire de Monseigneur le Dauphin & de Monsieur le Duc de Chartres, resolut l'attaque de l'Ouvrage à corne pour le lendemain, & commanda à Vauban de faire tout preparer pour l'insulte de cet Ouvrage, que les ennemis appelloient le Fort-Guillaume.

Nos gens ayant chassé les ennemis de leurs contrescarpes, & de tous les postes qui couvroient ce Fort; ceux qui étoient

étoient dedans demandérent à 1692.
capituler le vingt-quatre ; ce qui leur fut accordé : & le Roy les fit conduire à Gand ; ils étoient quatre-vingts Officiers & douze cent Soldats.

Sa Majesté qui alloit tous les jours à la tranchée voir l'effet des batteries de Canons & de Mortiers, resolut le vingt-sept de faire attaquer le lendemain la Contregarde & la Courtine des chemins couverts du Château, ce qui fut fait sur le midy en presence du Roy ; & les ennemis en ayant été chassez, on s'y logea.

Le trentiéme au matin les ennemis demanderent à capituler ; le Traité fut signé avant midy, & la Garnison qui étoit au commencement du Siége de huit mille hommes, diminuée

1692. alors de la moitié, fut conduite à Louvain.

Le Prince d'Orange, le Duc de Baviére, & une partie des Confederez à la teste de cent mille hommes, donnerent par leur presence à la prise de Namur tout le brillant qui peut grossir le plaisir d'une gloire solide dans l'heureux évenement d'une si difficile entreprise, où je remarque encore que la fortune n'a point aidé le Roy; elle luy a mesme donné dans l'execution des obstacles à surmonter qui ne pouvoient se prévoir, comme le mauvais temps au mois de Juin, & la difficulté du terrain.

D'ailleurs il n'est pas surprenant que le Roy fasse toûjours ce qu'il veut faire. Il a bon esprit, il prend bien ses mesures;

res ; il n'oublie aucun moyen 1692.
qui luy puiſſe ſervir : Il agit par tout, comme s'il n'attendoit rien que de ſa prudence & de ſon courage ; & ſa piété nous aſſûre qu'il a recours à Dieu, comme s'il n'avoit aucune reſſource en ſa propre perſonne.

Il connoît merveilleuſement le talent des gens qui le ſervent, & il ſçait les employer à ce à quoy ils ſont propres.

Comme jamais Prince n'a fait plus volontiers du bien aux gens de merite que luy, chacun s'efforce d'en avoir.

Le moyen de n'eſtre pas brave à la veûë d'un Roy liberal, brave & puiſſant, qui ſçait par luy-même ce qu'on fait de bien & de mal ? Quand je fais reflexion ſur tout cela, je trouve que les Rois contemporains du nô-

1692. tre sont bien malheureux d'être venus de son temps; son merite extraordinaire les efface; dans un autre Regne ils auroient pû briller.

Les reflexions qu'assurement le Prince d'Orange avoit faites sur la prise de Namur à sa veuë, sans en avoir pû ou osé tenter le secours, en donnant Bataille au Maréchal de Luxembourg (qui fit pour cela la moitié du chemin) persuaderent à ce Prince qu'il devoit faire quelque action de vigueur; & entrehazarder une affaire generale, ou ne rien faire du tout, il trouva le milieu de faire une tentative d'Infanterie, ou quelque évenement qu'elle luy produisist, il auroit aumoins montré son courage.

Nostre Infanterie estoit campée

pée dans des lieux ſerrez & cou- 1692.
verts, la droite à Steinkerque, & la gauche à Herine, lorſque le Prince d'Orange la fit attaquer par la ſienne qui eſtoit plus nombreuſe & qu'il croyoit meilleure; ſon feu eſtant d'abord ſupérieur au nôtre, nos gens s'ébranlerent; & dans ce temps-là les ennemis ſe ſaiſirent de quatre pieces de Canon; mais le Maréchal de Luxembourg ſe confiant plus à la vigueur des ſoldats qu'à leur adreſſe à tirer, les fit aller l'épée à la main aux ennemis. Les Anglois tinrent plus ferme que les autres Nations; mais enfin ils furent rompus, & la tuërie fut grande. Nous demeurâmes maîtres du champ de bataille, de ſix drapeaux, & de dix piéces de Canon ſans les quatre noſtres que nous avions d'abord repriſes. Les

1692. ennemis perdirent plus de huit mille hommes tuez ou bleſſez, & beaucoup d'officiers d'importance, & nous fîmes trois cens priſonniers. Nous perdîmes à ce combat cent Officiers, & de gens de marque, le Prince de Turenne, le Marquis de Bellefont & le jeune de Vins, ſans les bleſſez, & nous y eûmes plus de quinze cent hommes tuez.

Cette action fut auſſi chaude & auſſi vigoureuſe de part & d'autre qu'on en puiſſe voir à la Guerre. Les Flamans en furent tellement épouvantez que la plûpart des bons Bourgeois de Bruxelles craignant un ſiége, envoyerent à Anvers ce qu'ils avoient de meilleur.

Le Roy qui avoit marché en perſonne en Flandre, & qui vouloit y eſtre en état de faire les

ses progrés qu'il y fit, se con- 1692.
tenta d'estre sur la deffensive par tout ailleurs, & pour cela il garnit de troupes les costes de Normandie & de Bretagne, le Poitou, les Sevennes, & le Vivarez. Il donna quinze mille hommes au Maréchal de Lorges sur le Rhin, âutant à Catinat en Piémont, & dix mille en Catalogne au Duc de Noailles. Il laissa prés de cent mille hommes de garnison dans les places du Royaume ou dans les places conquises.

Les ennemis ne firent aucun progrés en Catalogne ni en Allemagne.

Pour le Piémont, où le Duc de Savoye avoit quarante mille hommes, Allemans, Espagnols, & Savoyards. Voicy ce qui s'y passa.

Ce Prince parut d'abord en vouloir à Pignerol, mais ne se

1692. trouvant pas en état d'attaquer une telle place, il voulut entrer en France par le Dauphiné, se flattant de l'esperance de faire soûlever les nouveaux convertis dés qu'il paroistroit.

Il commença par détacher un corps de troupes, qui prit le Bourg & le Chasteau de Guillestre; trois cens hommes qui le deffendoient, le firent fort bien, & ne se rendirent qu'à condition d'estre conduits à Grenoble: cependant contre les paroles données ils furent envoyez prisonniers de guerre à Cony.

De-là le Duc alla attaquer Ambrun, Ville fermée de simples murailles, que Laré deffendit dix jours avec vigueur, & où le Duc perdit beaucoup de gens dans les attaques & par desertions.

Il tira quinze mille écus d'Ambrun pour ne le pas brûler, & s'estant saisi ensuite de la Ville de Gap (que Catinat avoit jugé un trop méchant poste, pour y mettre des troupes) ce Prince la brûla. 1692.

Pas un des nouveaux convertis du Dauphiné ne branla, bien qu'on eust fait prêcher dans Ambrun par des Ministres.

Le Duc de Savoye tomba malade alors de la petite verole, & sur l'avis qu'il eut qu'il venoit de tous costez des troupes à l'Armée de France, il fut obligé de se retirer promptement avec la sienne en son païs.

Il envoya pourtant le Marquis de Parelle avec un détachement pour entrer en Provence. Parelle ayant voulu forcer le passage de Habaye, du costé

1692. costé de la Vallée de Barcelonnette, fut repoussé avec une grande vigueur par le Marquis de Vins qui commandoit un petit corps de ce costé-là.

Le Marquis d'Harcourt-Beuvron deffit alors huit cens Chevaux des ennemis sur les frontieres de Luxembourg.

Le Maréchal de Lorges en Allemagne, qui n'avoit pas trouvé jusques-là une occasion favorable pour une grande action contre les ennemis, qui avoient pris garde à ne point faire de faux pas devant luy, avoit pourtant battu quelques-uns de leurs Escadrons d'arriere-garde en deux ou trois rencontres: mais enfin ayant appris que les Confederez songeoient à se retirer, il passa le Rhin; & sçachant qu'ils avoient commen-

cé à se separer, il marcha brus- 1692.
quement à eux avec son avant-garde: & ayant joint cinq mille Chevaux que commandoit le Duc Administrateur de Wirtemberg General de la Cavalerie de l'Empereur, il les défit, leur prit deux piéces de Canon, des Timbales, trois étendarts & tout leur équipage, leur tua huit à neuf cens hommes & leur prit six cent prisonniers, entre autres le Duc Administrateur, & le Baron de Soyer Maréchal de Camp des troupes de Baviere.

Cet avantage fut suivi de la prise de trois petites Villes, dans lesquelles le Maréchal fit huit cent prisonniers: & prit onze pieces de Canon.

Sur le bruit de ces progrés le Landgrave de Hesse-Cassel qui avoit assiegé Ebernbourg il y

1692. avoit trois ſemaines, en leva promptement le ſiége, abandonnant une partie de ſes munitions de guerre.

Pendant que cela ſe paſſoit en Allemagne, le Marquis de Boufflers mit une partie de la Gueldre à contribution, & brûla Tillemont qui avoit refuſé de la payer.

Le Roy averti que les Eſpagnols tenoient les hivers un grand corps de Cavalerie dans la baſſe Ville de Charleroy, qui incommodoit nos garniſons voiſines, donna ordre au Marquis de Boufflers de bombarder cette Place: ce qu'il fit, il bombarda même la Ville haute de maniere que les Eſpagnols furent fort embaraſſez à loger leurs troupes l'hiver ſuivant.

Les ennemis en Savoye ayant aban-

abandonné Gap & Ambrun & 1692.
quelques bourgs & Villages, aprés avoir brûlé les uns & mis à contribution les autres, se retirerent en leur pays. Aussitost aprés le Roy envoya des Commissaires sur les lieux, pour distribuer gratuitement des farines & des grains aux habitans de Dauphiné qui avoient le plus souffert pendant le sejour des ennemis dans la Province: & par là il donna moyen à ces pauvres peuples de subsister, & d'ensemencer leurs terres.

Sa Majesté sçachant qu'en quelques endroits de l'Auvergne le peuple souffroit une grande necessité, fit acheter du Bled pour deux cens mille francs, & ordonna qu'on en distribuât une partie gratis aux plus nécessiteux, & l'autre pour la moi-

1692. tié de ce qu'il ſe vendoit aux moins miſerables.

Le Roy n'a copié perſonne en ces actions d'humanité: & je trouve qu'il ne merite pas mieux le titre de LOÜIS LE GRAND par ſes conqueſtes, que celuy de ROY TRES CHRESTIEN par ſes charitez.

Les ennemis ayant pris ſur la fin de l'année derniere Furnes & Dixmude, le Prince d'Orange les fit fortifier: cependant les Marquis de Boufflers & de Villars reprirent cette premiere
1693. Place au mois de Janvier mil ſix-cens quatre-vingt treize : & ſur cela les ennemis abandonnerent Dixmude.

Le Roy fit en Mars ſept Maréchaux de France, qui furent le Comte de Choiſeul, le Marquis de Joyeuſe, les Ducs de Villeroy

leroy & de Noailles, le Marquis 1693.
de Boufflers, le Comte de Tourville, & le sieur de Catinat.

Il estoit bien juste de recompenser par des honneurs dans une grande guerre, des Officiers generaux qui s'y étoient autant distinguez qu'avoient fait ceux-là.

En attendant les évenemens de la Campagne prochaine, je veux m'amuser à faire des reflexions sur cette grande & constante fortune du Roy, & voir de suite par quels moyens il l'a fixée en sa faveur. Nous voyons bien en gros qu'il est le maistre de cette grande Ligue faite contre luy: mais on sera bien aise de voir en détail ce qui luy a servi à le devenir.

Il ne faut pas douter que les Edits severement executez contre les Duels, le rétablissement

de

1692. de la diſcipline Eccleſiaſtique, l'extirpation de l'Hereſie, & les grandes charitez du Roy, n'ayent mis le Ciel dans ſes interêts.

Et pour l'execution de ſes deſſeins, voici l'ordre qu'il y a mis.

Ses Armées ſont de deux cens mille hommes de pied, & de cent mille chevaux, ſans compter les Garniſons.

Il prévoit à loiſir tout ce qui peut eſtre prevû pour faire réuſſir ſes deſſeins, & les executer avec vigueur & activité.

Les troupes reçoivent leur Solde exactement dans les Garniſons & pendant la Campagne.

Le Pain de munition ne manque jamais.

Les troupes qui ont ſervi dans les Armées, ont de bons quartiers d'hiver, où elles font leur pe-

petite provision d'argent pour la campagne.

La valeur du Soldat François n'est plus comme autrefois reduite aux vieux corps: elle est aujourdhuy presque generale. Ce soldat qui allant aux ennemis voit à sa teste non seulement des Officiers particuliers, mais des Officiers generaux, mais des Princes du sang, & qui combat souvent à la veuë du Roy, peut bien estre tué, mais il ne fuit pas: & l'on sçait qu'on n'est le maistre du champ de bataille qu'en demeurant le dernier.

Cette valeur ne sauve pourtant point au soldat le chastiment quand il le merite. Cet homme qui vient d'aider à prendre Namur, & à battre le Prince d'Orange à Steinkerque, est pen-

pendu ou paſſé par les armes, s'il a fait quelque crime contre les loix de la guerre, ou quelque violence à ſon hoſte dans ſa route ou dans ſa garniſon; & la raiſon de cela eſt que le Roy aime la juſtice préferablement à ſes intereſts, & qu'il ſe ſouvient dans ces occaſions qu'il a été le Roy, c'eſt-à-dire le Pere de ces peuples, avant que d'eſtre le Capitaine de ſes ſoldats.

D'ailleurs ceux qui ſe ſont diſtinguez dans une action de guerre, & ſur tout à la veûë du Roy qui en donne l'exemple, ne manquent pas d'eſtre recompenſez.

Sa Majeſté prend toujours de juſtes meſures contre ſes ennemis, parce qu'il n'épargne ni ſoins ni argent pour ſçavoir

leurs

leurs desseins & leurs forces, non-plus que pour fortifier ses Places.

Il fait faire pendant l'hiver des Magazins de fourrages dans les lieux où il a dessein de faire quelques entreprises: & aprés cela il assiége & prend aux ennemis telle place qu'il luy plaist, & subsiste commodément au mois de Mars comme au mois de May, pendant quinze jours, trois semaines, ou un mois que dure le siége: au lieu que les ennemis ne sçauroient en ce temps-là sortir de leurs garnisons, faute d'avoir eû ces precautions, & qu'ainsi quand ils seroient quatre fois plus braves qu'ils ne sont, il faut de nécessité qu'ils soient paisibles spectateurs de la prise de leurs Places.

Le secret dans les Conseils est gardé fidellement par les Mi-

niſtres qui aiment le Roy parce qu'il eſt bon, & qui le craignent parce qu'en un beſoin il ſeroit terrible.

De plus l'Argent ne manque point au Roy ; car outre les groſſes & les petites Fermes, les dons gratuits des Provinces, la Taille, le changement & l'augmentation des Monoies, Sa Majeſté crée tous les jours des charges & de nouveaux offices, auſquels il attribuë des gages & des immunitez ; Et les François avides d'honneur courent à ces acquiſitions & donnent de tout leur cœur leur argent pour s'élever.

Il n'y a point de Souverain qui ait une plus belle Artillerie, plus nombreuſe & mieux ſervie que celle du Roy.

Le peu de ſoin qu'avoient pris

nos Rois jusqu'à la mort de Loüis XIII. de se rendre considerables sur la mer, nous y avoient rendus fort ignorans. Nous regardions les Anglois & les Hollandois comme nos maistres sur les eaux: mais le Roy ayant reconnu un peu aprés sa Majorité, que d'estre puissant sur la mer luy seroit d'une grande utilité aussi bien qu'à ses sujets, & porteroit sa gloire de tous les costez du monde, a fait de temps en temps de grands Armemens, & tels que depuis vingt-cinq ans nos Flotes sont non seulement égales à celles des Anglois & des Hollandois, mais encore que nous les battons d'ordinaire, quand nous avons la guerre contre-eux.

Aprés avoir examiné tout cela je remarque que la puissance

ſeule ne ſuffit pas aux Souverains, pour ſe ſervir utilement de tous ces moyens, il faut bien de la capacité pour les ſçavoir placer à propos, & bien du ſçavoir-faire pour les mettre à profit, comme a fait le Roy.

Pour moy je trouve qu'on doit rendre graces à Dieu, d'eſtre né ſous un tel Prince, il me ſemble que cela fait honneur, & que de tels exemples de vertus morales & chretiennes, doivent faire faire des efforts pour eſtre honneſte homme, & homme de bien.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

A.

Dixmu-

Gran-

Lor-

M.

Mun-

Saint-


Universitas
BIBLIOTHECA


009545236b